

CAHIER DE ReCHERCHE

MARS 2001



N° 157

ÉLABORATION D'INDICATEURS DE L'OFFRE CULTURELLE PAR UNITÉ URBAINE

*Étude réalisée à la demande
du Département des Études et de la Prospective
du Ministère de la Culture et de la Communication*

Jérémy COUREL
Bruno MARESCA
avec la collaboration de
Nacéra BEN MOUHOUB
Isabelle PESCHET

Département "Évaluation des politiques publiques"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



**ÉLABORATION D'INDICATEURS DE
L'OFFRE CULTURELLE PAR UNITÉ
URBAINE**

N° 157

Mars 2001

*Étude réalisée à la demande du Département des Études et de la Prospective
du Ministère de la Culture et de la Communication*

Département Évaluation
des Politiques Publiques

Jérémy COUREL
Bruno MARESCA

avec la collaboration de

Nacéra BEN MOUHOUB
Isabelle PESCHET

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
I. Les pratiques culturelles prises en compte	8
II. L'espace géographique retenu	10
CHAPITRE 1 : LES SOURCES D'INFORMATIONS UTILISÉES	13
I. Les sources multithématiques	14
1. <i>L'annuaire « les pages jaunes »</i>	14
2. <i>L'inventaire communal</i>	15
II. Les sources spécialisées	16
1. <i>L'enquête sur les dépenses culturelles des collectivités locales du DEP</i>	17
2. <i>Les données issues des bases d'information des directions du Ministère de la Culture</i>	18
• Les bibliothèques municipales	18
• Les musées, monuments et sites historiques	19
• Le Centre des Monuments Nationaux	20
• L'Observatoire National du Tourisme	21
• Les festivals	21
• La formation artistique	23
• Les formations musicales et chorégraphiques, et les salles de concerts	25
• 28. Les salles de concerts	26
• 29. Les théâtres et les salles de spectacles vivants	26
3. <i>Le cinéma</i>	27
4. <i>Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les centres socio-culturels</i>	28
5. <i>Les informations concernant la grande distribution</i>	28
• Les Fnac	28
• Les Virgin Megastores et les autres distributeurs spécialisés	29
• Les enseignes de la grande distribution alimentaire et non alimentaire	30
III. Les difficultés pour caractériser l'offre culturelle par agglomération	31
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES PRATIQUES CULTURELLES EN FONCTION DES VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS D'OFFRE CULTURELLE	33
I. Les pratiques à expliquer	33
II. Les variables explicatives retenues	35
1. <i>Les caractéristiques socio-démographiques classiques</i>	35
2. <i>Localisation géographique</i>	36
3. <i>Les facteurs comportementaux</i>	36
4. <i>Les indicateurs d'offre</i>	37
• Les indicateurs généraux	37
• Les indicateurs spécifiques	37
• Les indicateurs hiérarchisés	38
• Les méthodes de pondération	38

III.	Les modèles statistiques utilisés et leur interprétation	39
1.	<i>La méthode des tris croisés.</i>	39
2.	<i>Les modèles économétriques.</i>	39
	• Modèles linéaires et modèles Logit.....	40
	• Limites des modèles pour l'analyse des effets d'offre	41
IV.	Présentation des résultats des modèles.....	42
1.	<i>Tableaux synthétiques</i>	42
2.	<i>Tableaux présentant l'information tirée des modèles linéaires et des modèles Logit....</i>	43
 CHAPITRE 3 LES RÉSULTATS DU TRAITEMENT DES DONNÉES		
	DE L'ENQUÊTE « PRATIQUES CULTURELLES 1997 »	44
I.	La possession de livres et de CD	45
1.	<i>L'effet d'offre</i>	48
	• Indicateurs d'offre	48
2.	<i>L'effet de position sociale</i>	49
	• Cycle de vie	49
	• Niveau de diplôme	50
	• Milieu social	50
	• Revenu	51
3.	<i>L'effet comportemental</i>	52
	• Intérêt pour la culture et les activités artistiques	52
	• Intérêt pour le multimédia et les chaînes de télévision thématique	52
	• Impact des autres pratiques culturelles	53
II.	La lecture de livres.....	57
1.	<i>L'intensité de la lecture de livres</i>	57
2.	<i>La fréquentation des bibliothèques municipales</i>	59
III.	L'écoute de la musique	61
IV.	La pratique amateur : jouer d'un instrument	64
V.	La sortie au cinéma.....	66
1.	<i>L'intensité de fréquentation du cinéma</i>	66
2.	<i>Aller au cinéma au moins une fois dans l'année ou très régulièrement</i>	69
VI.	La sortie au théâtre	72
VII.	La sortie au concert	77
1.	<i>La fréquentation des concerts de rock</i>	78
2.	<i>La fréquentation des concerts de musique classique</i>	79
VIII.	La sortie pour la danse	82
IX.	Approche synthétique : la diversité des sorties culturelles	83
CONCLUSION		90

ANNEXE 1 L'ANNUAIRE « LES PAGES JAUNES ».....	93
I. Lecture, écriture :.....	93
• Remarques sur le contenu des rubriques	93
II. Musique :	94
• Remarques sur le contenu des rubriques.....	94
III. Télévision, cinéma, photographie :.....	95
• Remarques sur le contenu des rubriques	95
IV. Théâtre et spectacles vivants, danse :	95
• Remarques sur le contenu des rubriques	95
V. Arts plastiques :.....	96
• Remarques sur le contenu des rubriques	96
VI. Multimédia :.....	96
• Remarques sur le contenu des rubriques	97
VII. Rubriques hétérogènes	97
VIII. Rubriques non prises en compte.....	98
• Documentation et archives (centres de)	98
• Papeteries, librairies papeteries.....	98
• Orchestres de variétés	98
• Matériel audiovisuel	99
ANNEXE 2 : LA COMPOSITION DES UNITÉS URBAINES.....	100

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 Les types d'offre culturelle.....	9
Tableau n° 2 Effectif des individus de l'échantillon pour les unités urbaines prises en compte	11
Tableau n° 3 Tableau récapitulatif des organismes contactés	24
Tableau n° 4 Tableau récapitulatif des organismes contactés	27
Tableau n° 5 Les enseignes prises en compte et leur offre dans le domaine culturel.....	29
Tableau n° 6 Possession de livres et de CD, selon la taille de l'unité urbaine de résidence.....	45
Tableau n° 7 Nombre de livres possédés – variables explicatives selon le modèle linéaire	46
Tableau n° 8 Nombre de CD possédés – variables explicatives selon le modèle linéaire	47
Tableau n° 9 La possession de livres – Les variables comportementales et le cumul des pratiques.....	55
Tableau n° 10 La possession de CD – Les variables comportementales et le cumul des pratiques.....	56
Tableau n° 11 Nombre moyen de livres lu, selon la taille d'unité urbaine de résidence	57
Tableau n° 12 Nombre de livres lus dans l'année – Variables explicatives selon le modèle linéaire	58
Tableau n° 13 Se définir comme « quelqu'un qui lit beaucoup » - Variables explicatives selon le modèle LOGIT	58
Tableau n° 14 Aller ou ne jamais aller dans une bibliothèque, selon la taille de l'unité urbaine de résidence	59
Tableau n° 15 Fréquentation des bibliothèques au moins 1 fois par mois Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	60
Tableau n° 16 Aucune fréquentation des bibliothèques Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	60
Tableau n° 17 Écoute de CD, selon la taille de l'unité urbaine de résidence	61
Tableau n° 18 Écoute de la musique tous les jours ou presque – les variables explicatives selon le modèle LOGIT	63
Tableau n° 19 Pratique d'un instrument de musique, selon la taille de l'unité urbaine de résidence.....	64
Tableau n° 20 Savoir jouer d'un instrument de musique – Les variables explicatives, selon le modèle LOGIT	65
Tableau n° 21 Nombre moyen de sorties au cinéma, les 12 derniers mois, selon la taille de l'unité urbaine de résidence.....	66
Tableau n° 22 Nombre de sorties au cinéma dans l'année – Les variables explicatives selon le modèle linéaire	67
Tableau n° 23 Sorties au cinéma, selon la taille de l'unité urbaine de résidence.....	69
Tableau n° 24 Aller régulièrement au cinéma(au moins 12 fois dans l'année) Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	70
Tableau n° 25 Aller au cinéma au moins une fois par an – Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	70
Tableau n° 26 Les sorties au cinéma – Les variables comportementales et le cumul des pratiques	71
Tableau n° 27 Proportion d'individus allant au moins une fois dans l'année au théâtre, selon la taille de l'unité urbaine de résidence	72
Tableau n° 28 Nombre moyen de sorties dans l'année au théâtre, pour les individus qui en pratiquent ...	72
Tableau n° 29 Nombre de sorties au théâtre dans l'année – Les variables explicatives selon le modèle linéaire	74
Tableau n° 30 Aller au théâtre, pour une pièce, un opéra ou une opérette, au moins une fois par an – Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	75

Tableau n° 31 Les sorties au théâtre ou à l'Opéra – Les variables comportementales et l'impact de la pratique.....	76
Tableau n° 32 Proportion d'individus allant au concert au moins une fois dans l'année, selon la taille de l'unité urbaine de résidence	77
Tableau n° 33 Nombre moyen de sorties dans l'année au concert, pour les individus qui pratiquent la musique	77
Tableau n° 34 Être allé à un concert de rock au moins une fois au cours des 12 derniers mois Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	78
Tableau n° 35 Être allé à un concert de musique classique au moins une fois au cours des 12 derniers mois Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	79
Tableau n° 36 Hiérarchie des indicateurs d'offre des concerts de musique classique.....	80
Tableau n° 37 Les concerts de jazz et de classique – les variables explicatives et l'impact de la pratique....	81
Tableau n° 38 Proportion d'individus allant au moins une fois dans l'année au spectacle de danse ou en discothèque, selon la taille de l'unité urbaine de résidence	82
Tableau n° 39 Nombre moyen de sorties dans l'année pour les individus pratiquant la danse, selon la taille de l'unité urbaine de résidence.....	82
Tableau n° 40 Être allé en discothèque au moins une fois au cours des 12 derniers mois Les variables explicatives selon le modèle LOGIT	83
Tableau n° 41 Le cumul des sorties culturelles.....	84
Tableau n° 42 Nombre de domaines différents de sorties culturelles Les variables explicatives selon le modèle linéaire.....	85
Tableau n° 43 Hiérarchie des indicateurs d'offre des sorties culturelles	88
Tableau n° 44 La composition des unités urbaines (population selon le RGP 99).....	100

INTRODUCTION

La recherche, dont la démarche est présentée dans ce document, veut contribuer à mieux cerner les facteurs qui, à âge, niveau de diplôme et revenu égal, peuvent expliquer l'existence d'intensités de consommation et de formes de participation aux manifestations culturelles très différentes selon les espaces résidentiels. Son objectif est d'essayer, dans un premier temps, de mesurer l'offre culturelle dans l'aire de résidence des individus et, dans un second temps, d'évaluer l'incidence de ce facteur sur l'intensité des pratiques. Cette recherche comporte deux développements : d'une part, un investissement méthodologique en vue de l'élaboration d'indicateurs de l'offre culturelle par agglomération ; d'autre part, un traitement secondaire de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 1997 (enquête PC 97 réalisée par le Département des Etudes du Ministère de la Culture).

Deux types de résultats sont attendus de ce travail :

- La construction d'indicateurs de l'offre culturelle par unité urbaine, prenant en compte non seulement les équipements publics classiques (bibliothèques, théâtres, musées), mais également la diffusion commerciale des spectacles (salles de spectacles, de cinéma), les produits culturels (le livre, la musique enregistrée, les films vidéo, les supports du multimédia, ...), ainsi que les lieux de la pratique artistique amateur (centres culturels, écoles spécialisées, cours privés, ...).
- L'analyse des différenciations spatiales de la pratique culturelle et des facteurs pouvant l'expliquer (toutes choses égales par ailleurs), en particulier les facteurs d'offre d'équipements (lieux culturels, salles de diffusion) et d'offre de services (lieux de distribution, de formation, de pratique).

Pour des raisons de disponibilité des sources d'information que l'on explicitera dans ce document, le travail de recherche se concentre sur les agglomérations dont les villes-centres ont plus de 80 000 habitants. Une fois construits une série d'indicateurs caractérisant l'offre culturelle de ces agglomérations, les effets imputables aux contextes résidentiels des personnes interrogées par l'enquête PC 97 seront analysés à l'aide des techniques statistiques permettant de raisonner *toutes choses égales par ailleurs*, tels que les modèles économétriques.

I. LES PRATIQUES CULTURELLES PRISES EN COMPTE

L'enquête sur les pratiques culturelles des Français comporte un grand nombre d'informations sur l'équipement des ménages en matière d'appareillages en relation avec les pratiques culturelles, la fréquence des pratiques dans de nombreux domaines, les comportements des individus en matière de sorties et d'occupation du temps libre. L'enquête est très riche à la fois sur les aspects comportementaux, et sur les caractéristiques sociales des individus. Outre cette abondance de données, l'intérêt de l'enquête de 1997 réside dans la taille de l'échantillon (4353 individus), conçu pour sur-représenter les individus ayant des pratiques culturelles qui ne sont le fait que d'une minorité de Français.

Cette enquête offre l'opportunité d'analyser les mécanismes pouvant expliquer, à niveau de diplôme et de revenu équivalents, les très sensibles inégalités qui perdurent dans l'intensité de l'activité culturelle des individus, qu'il s'agisse de consommations culturelles ou de pratiques artistiques. Dans une étude récente (Maresca, Pouquet, 1999), l'exploration des inégalités de dépenses culturelles des ménages français en 1995 nous a conduit à la conclusion suivante : « *La dépense culturelle est d'abord commandée par le niveau de revenu, ensuite par l'âge, enfin par l'offre culturelle de l'environnement résidentiel.* »

L'objectif de cette recherche est de rendre compte des écarts de participation des individus à la vie culturelle qui, pour une part, sont des effets du « moteur social », c'est-à-dire imputables à la dynamique des distinctions entre groupes sociaux, et pour une autre part, des effets du « moteur économique », l'expansion du marché de la culture générant des différences importantes d'accessibilité des biens et productions culturels, selon les bassins de vie.

On cherche, plus particulièrement, à repérer l'incidence des localisations spatiales sur la fréquentation des lieux de diffusion culturelle. Pour ce faire, on reprend le modèle d'analyse adopté pour l'étude sur les dépenses culturelles ¹, qui nous a conduit à distinguer trois registres : le domaine des consommations domestiques (associées à la vie quotidienne dans le cadre du logement, telles que la lecture, l'écoute de la radio et de la musique enregistrée, l'usage de la télévision et de l'ordinateur), le domaine des sorties culturelles

¹ Bruno Maresca. Laurent Pouquet. *Les dépenses culturelles des Français au milieu des années 1990*, CREDOC. DEP, Ministère de la Culture et de la Communication. Paris, 2000.

(nécessairement dépendantes de l'offre d'équipements et de lieux culturels à proximité du lieu de résidence) et le domaine des pratiques d'expression artistique en amateur (sensible à l'importance de l'offre de cours et d'écoles d'enseignement spécialisé).

Le tableau ci-après précise les types d'offre culturelle qui intéressent, a priori, les pratiques étudiées, celles-ci étant classées selon une grille à double entrée : les grands registres des activités culturelles des individus (lecture, musique, etc.) et les types de pratique ou consommation des ménages (« consommation domestique », « sorties », « pratiques en amateur »).

Tableau n° 1
Les types d'offre culturelle

	Consommations domestiques	Sorties culturelles	Pratiques en amateur
Lecture, écriture	Presse, livres	Bibliothèques	Écriture (journal, textes)
Musique	CD, disques..., écoute radios	Concerts, Opéra, opérette, discothèques, piano bars...	Pratique d'instrument, chorale
Cinéma, photographie	Films vidéo, matériel audiovisuel	Cinéma, photothèques	Cinéma et photographie amateur
Théâtre, danse et autres spectacles vivants	Lectures spécialisées, émissions télévisées, vidéo, film, théâtre filmé	Théâtres, salles de spectacles, cirques	Théâtre amateur, pratique de la danse, pratique des arts du cirque
Arts plastiques	Affiches, tableaux, livres d'art et objets d'art	Musées, expositions, galeries d'art	Dessin, peinture, artisanat d'art
Multimédia	Matériel informatique, cédéroms, Internet	Cybercafés, salles de jeux vidéo	Cours d'informatique, initiation à l'usage d'Internet par des associations, des centres socio-culturels...

Pour chaque type d'offre pris en compte, la première étape de la recherche consiste à inventorier, agglomération par agglomération, les points de vente ou les lieux de pratiques correspondants, c'est-à-dire aussi bien des équipements, des services marchands ou non marchands. Prenons un exemple. Pour la lecture seront pris en compte : le nombre de librairies, de magasins de grands distributeurs spécialisés (type Fnac ou Virgin), de grandes surfaces ayant des rayons livres, et de bibliothèques. En revanche, certaines pratiques culturelles comme l'écriture (journal intime, poèmes, etc.) ne peuvent être rapportées à une offre suffisamment spécifique. Nous ne pouvons les prendre en compte dans cette démarche.

II. L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE RETENU

Dans ce travail, seules les communes de plus de 80 000 habitants ont été prises en compte. Ce choix a été guidé par une double contrainte. Le Département des Études et de la Prospective du Ministère de la Culture et de la Communication, dispose d'une base de données sur les dépenses des municipalités pour les communes d'au moins 80 000 habitants (soit 48 communes). L'intérêt de cette information justifie que l'on s'intéresse plus particulièrement à ces villes. Par ailleurs, pour raisonner le rapport entre offre et pratique, il est beaucoup plus aisé de se situer dans les contextes d'agglomérations polarisées par un centre urbain d'une certaine importance. Plus les communes de résidence sont petites, moins elles sont insérées dans une agglomération offrant un large éventail de services culturels, et plus il est difficile de définir un périmètre pertinent pour cerner l'offre qui stimule la consommation des individus.

Pour définir une zone de chalandise correspondant à l'attraction exercée par l'ensemble des équipements culturels concentrés dans une agglomération, il faudrait, dans l'absolu, ne pas se limiter à l'aire résidentielle de la ville et de sa banlieue. Théoriquement, *l'inventaire communal* de l'Insee permet, pour toute commune, de déterminer quelle est la ville voisine que fréquente la majorité de sa population. Toutefois, les équipements culturels pris en compte explicitement par l'inventaire communal sont en nombre trop limité (salles de cinéma, salles de spectacle, centres culturels) et, en dehors du cinéma, ont des définitions trop floues pour évaluer avec fiabilité l'aire d'attraction des communes équipées.

On a donc choisi de restreindre l'étude aux aires correspondant aux **unités urbaines** telles que les définit l'Insee. Pour être réputées urbaines, ces unités doivent compter, dans leur zone bâtie, plus de 2000 habitants ². En restreignant l'analyse des comportements aux individus résidant à l'intérieur de ces aires, on raisonne sur des ensembles de population dont la mobilité au sein de l'aire urbaine peut être considérée comme équivalente. Les communes composant l'unité urbaine étant proches et a priori desservies par les mêmes réseaux de transports, on peut admettre que les déplacements entre ces différentes communes sont faciles et nombreux.

² L'unité urbaine correspond à l'ensemble des communes formant une zone bâtie (aucune construction n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres), et dont la population appartenant à la zone bâtie représente au moins la moitié de la population communale.

Tableau n° 2

Effectif des individus de l'échantillon pour les unités urbaines prises en compte

Unité urbaine	Communes de l'unité urbaine	Code INSEE	Code postal	Effectif PC 97
Nice	Nice	06088	06000	13
	St Laurent du Var	06123	06700	11
	Cagnes sur mer	06027	06800	12
Marseille	Marseille	13055	13000	72
	Aix en Provence	13001	13090	0
	Auriol	13007	13390	10
Caen	Caen	14118	14000	19
Dijon	Dijon	21231	21000	14
Besançon	Besançon	25056	25000	16
Brest	Brest	29019	29200	16
Toulouse	Toulouse	31555	31000	0
	L'Union	31561	31240	12
Bordeaux	Bordeaux	33063	33000	8
	Boussac	33069	33110	12
	Léognan	33238	33850	12
Montpellier	Montpellier	34172	34000	4
Rennes	Rennes	35238	35000	5
Tours	Tours	37261	37000	8
Grenoble	Grenoble	38185	38000	7
Saint-Etienne	Saint-Etienne	42218	42000	11
	Le Chambon Feugerolles	42044	42500	12
Nantes	Nantes	44109	44000	9
	Bouguenais	44020	44340	12
Reims	Reims	51454	51100	25
Nancy	Nancy	54395	54000	1
	Vandœuvre lès Nancy	54547	54500	12
Metz	Metz	57463	57000	10
Lille	Lille	59350	59000	14
	Roubaix	59512	59100	15
	Loos	59360	59120	11
	Mouvaux	59421	59420	17
	Marcq en Baroeul	59378	59700	12
Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	63113	63000	7
Pau	Pau	64445	64000	15
Strasbourg	Strasbourg	67482	67000	5
Mulhouse	Mulhouse	68224	68100	3
Lyon	Lyon	69123	69000	36
	Vénissieux	69259	69200	12
	Feyzin	69276	69320	3
	Saint Cyr au Mont d'Or	69191	69450	18
	Oullins	69149	69600	12
	Saint Priest	69290	69800	12
Le Mans	Le Mans	72181	72000	10
Paris	Paris	75100	75000	203
Rouen	Rouen	76540	76000	14
Le Havre	Le Havre	76351	76600	14
	Montivilliers	76447	76290	12
Amiens	Amiens	80021	80000	21
Toulon	Toulon	83137	83000	6
Limoges	Limoges	87085	87000	10

Reste le cas particulier de l'unité urbaine parisienne, dont l'extension excède Paris et la petite couronne. La surface de cette agglomération, l'abondance des équipements culturels et leur très inégale répartition, la structure des voies de communication et des transports collectifs orientant fortement les flux de déplacements, rendent particulièrement complexe l'approche de la relation entre localisation de l'offre et intensité des pratiques. L'hypothèse d'isotropie des comportements que l'on adopte pour les aires urbaines de taille moyenne devient, dans ce cas, difficilement tenable. Néanmoins, comme il apparaît essentiel de pouvoir comparer les comportements des Parisiens à ceux des urbains des villes de province, nous nous sommes limités aux habitants et à l'offre de la ville de Paris intra muros.

Finalement, compte tenu de ces options méthodologiques, 30 agglomérations (unités urbaines Insee) ont été prises en compte, représentant au total 730 communes et 825 individus dans l'enquête PC 97. Cet échantillon est représentatif des urbains qui sont parmi les plus gros consommateurs de culture.

CHAPITRE 1 :

LES SOURCES D'INFORMATIONS UTILISÉES

Pour l'objectif que l'on s'est fixé dans cette recherche, la principale contrainte vient de la disponibilité et de la qualité des informations permettant de caractériser le niveau de l'offre dans les unités urbaines prises en compte. Le repérage des structures offrant des produits ou des services culturels a constitué la partie de l'étude la plus lourde et la plus délicate, en raison de l'insuffisance et de l'hétérogénéité des sources disponibles.

Le projet initial envisageait de confronter deux sources principales : l'annuaire France Télécom (« les pages jaunes »), des numéros de téléphone des organismes et commerces à caractère culturel, et les inventaires spécialisés diffusés par les services du Ministère de la Culture ou des branches professionnelles concernées. Il était également prévu de mobiliser, comme source complémentaire, l'inventaire communal de l'Insee dont la dernière édition date de 1995.

Au terme d'une longue phase de recherche des données disponibles, le bilan n'est que partiellement positif. En effet, très peu de secteurs culturels disposent de sources statistiques fiables, régulièrement réactualisées et exhaustives. En réalité, seules les bibliothèques territoriales, via l'enquête de la Direction du Livre et de la Lecture (dernière enquête disponible, 1999), et les cinémas, via le CNC, répondent à ces trois exigences. Pour les écoles spécialisées d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts plastiques, ...), mais aussi pour les structures de diffusion (orchestres, troupes, salles, ...), les Directions concernées du Ministère de la Culture ne paraissent pas en mesure de produire des inventaires au-delà du petit nombre des structures qui sont sous tutelle de l'Etat. Les DRAC, malheureusement, sont peu nombreuses à pallier à ce déficit d'inventaires. Il existe très peu de bases d'informations régionales à l'image de celle de PACA, qui offre un inventaire très détaillé des structures publiques et privées intervenant dans le domaine culturel. Sur les 21 régions sollicitées (hors Corse), 15 seulement ont renvoyé des annuaires d'écoles de musique et de danse, et 13 des informations concernant le domaine du théâtre (salles, écoles d'art dramatique). De plus, leur contenu (champ couvert, actualisation de l'information) est très inégal. Beaucoup de DRAC ne fournissent que la liste des établissements qui sont directement sous tutelle de l'Etat.

Les difficultés rencontrées dans la mobilisation des sources se doublent de l'impossibilité de réunir des données correspondant à la même année. Plusieurs sources reposent sur des enquêtes périodiques qui ne sont pas reconduites tous les ans, plusieurs inventaires établis par des services du Ministère de la Culture ne précisent pas les dates de remise à jour. De ce fait, les données qui ont été rassemblées correspondent à une période qui s'étale de 1996 (par exemple, pour les dépenses culturelles des communes) à 1999 (pour la fréquentation des cinémas). Rappelons que l'on se propose de croiser ces données avec celles de l'enquête DEP sur les pratiques culturelles qui a été réalisée en 1997.

Finalement, l'un des objectifs que s'était fixée cette recherche consistant à construire des indicateurs d'offre qu'il serait possible de suivre dans le temps, apparaît difficilement réalisable en dehors des cinémas et des bibliothèques publiques. Le défaut de sources stabilisées couvrant suffisamment largement les domaines des pratiques culturelles interdit d'envisager l'actualisation, les années suivantes, des indicateurs construits à partir des sources que nous sommes parvenus à rassembler. Les résultats présentés ici ont surtout pour valeur de mettre au point la méthodologie d'élaboration des indicateurs d'offre et d'en tester le caractère heuristique dans l'analyse des déterminants des pratiques culturelles.

I. LES SOURCES MULTITHÉMATIQUES

1. L'annuaire « les pages jaunes »

L'Office d'Annonces (ODA) détient un fichier informatique recensant les abonnés ayant accepté que leurs coordonnées figurent dans un « fichier marketing », ce fichier pouvant être vendu à des entreprises à des fins de diffusion commerciale. Comparé au contenu des pages jaunes version papier, ce fichier est manifestement incomplet. L'ODA confirme que le fichier marketing comprend un nombre de références très inférieur à la version papier.

Nous avons donc dû, à l'échelle des 35 unités urbaines prises en compte, dépouiller manuellement les annuaires papier. Bien qu'il s'agisse de la source la plus complète en matière d'adresses commerciales et de services publics, il faut tenir compte d'un certain nombre d'imperfections :

- Il existe des doublons, certains établissements étant répertoriés plusieurs fois dans des rubriques différentes voire dans une même rubrique.
- Pour des raisons commerciales, certains établissements choisissent d'apparaître dans des rubriques qui ne correspondent pas exactement à leur champ d'activités (ainsi, dans la catégorie « conservatoire », on peut trouver des établissements de location de piano) ; ces cas, relativement marginaux, influent peu sur le résultat des comptages.
- Enfin, certains organismes n'apparaissent pas dans l'annuaire France Télécom, soit qu'ils aient demandé à être mis sur liste rouge, soit qu'en matière de téléphonie, ils fonctionnent avec un autre opérateur ; toutefois, pour les commerces et les établissements publics ces cas sont rares.

On trouvera en annexe, la liste des rubriques utilisées.

2. L'inventaire communal

L'inventaire communal de l'Insee rassemble les données concernant l'équipement des communes en services de base, publics et privés, recueillies par le biais de questionnaires envoyés aux maires. Cet inventaire, dont la dernière enquête date de 1998, a surtout pour objectif de suivre l'évolution du taux d'équipement des communes petites et moyennes du territoire. Pour les communes urbaines de grande taille, la première vague de l'enquête ne donne que des informations très succinctes. De plus, elle ne prend pas en compte Paris et les départements de la petite couronne. L'un des précédents inventaires, réalisé en 1979, avait donné lieu à un « complément urbain » pour les communes de plus de 10 000 habitants. Un tel complément n'a pas été réalisé pour l'enquête de 1998.

Pour les unités urbaines qui nous intéressent, le système de codage est trop peu précis : pour une commune qui dispose de plus d'une dizaine de librairies, on sait simplement qu'elle en a « 9 et plus ». Dans le cadre de cette étude, l'inventaire communal est de peu d'utilité.

II. LES SOURCES SPÉCIALISÉES

Il s'agit des sources qui fournissent de l'information sur un secteur professionnel particulier, comme le cinéma, les bibliothèques, etc. Au départ, nous imaginions que les organismes professionnels (publics et/ou privés) gestionnaires d'un secteur seraient les mieux à même de communiquer des informations à la fois fiables, exhaustives et maîtrisant bien les spécificités de chaque secteur. En dépit des progrès de l'informatisation, il s'agit, encore aujourd'hui, d'une vision idéale. Un certain nombre d'organismes parapublics ou professionnels refusent de communiquer des fichiers informatiques donnant le nom et l'adresse d'organismes ou d'équipements au motif qu'ils risquent d'enfreindre les consignes de la CNIL. Au terme d'une recherche longue et difficile, deux secteurs culturels seulement se révèlent disposer d'outils de type « observatoire » offrant une information régulièrement mise à jour : il s'agit, on l'a déjà mentionné, de la base de données du CNC sur la fréquentation du cinéma, et de l'enquête périodique du Ministère de la Culture auprès des bibliothèques publiques.

A ces sources d'information fiables, et a priori pérennes, s'ajoute l'observatoire du DEP sur les dépenses des collectivités territoriales, qui est alimenté depuis 1981 par le biais d'une enquête auprès des communes (limitées à un échantillon de communes de plus de 10 000 habitants), départements et régions ³.

L'atlas des activités culturelles constitué par le DEP est une autre source, à caractère plus ponctuel. L'édition de 1998 a compilé, par département, un certain nombre de données dont, entre autres, le nombre des « principaux points de vente de livres », les « festivals de spectacle », les « théâtres », les « monuments classés et inscrits », les « musées créés depuis 1972 » ⁴.

Pour les autres domaines qui ont été explorés, l'information obtenue est extrêmement disparate. Rarement sous forme de fichier informatique, les données collectées nécessitent un important travail de sélection de l'information utile et de mise en forme. Les services du Ministère de la Culture ne disposent d'informations aisément mobilisables que pour les établissements subventionnés ou sous tutelle de l'Etat. Si des domaines comme les bibliothèques, les musées, le cinéma sont suffisamment bien couverts, les données concernant les secteurs de la musique, de la danse, du théâtre se révèlent particulièrement indigentes.

³ Pour la publication de résultats la plus récente voir. « Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 1996 ». Développement culturel, hors série, octobre 2000.

⁴ On peut consulter sur ce point. « Atlas des activités culturelles ». Développement culturel, n°123, juin 1998.

Pour ces domaines, nous avons fait appel aux DRAC (ou à des associations comme les ADDM et les ARIAM). L'inconvénient de cette démarche est qu'elle réunit des informations qui ne couvrent pas un champ équivalent dans les différentes régions, y compris pour des établissements aisément repérables comme les écoles municipales de musique et de danse. De plus, on ne parvient jamais à obtenir des réponses de toutes les régions. Dès lors, il reste encore illusoire de penser constituer, par le biais des services déconcentrés du Ministère de la Culture, des inventaires couvrant tout le territoire métropolitain.

Un autre ensemble de contributeurs correspond à des organismes professionnels (type CNC) et à des sociétés commerciales (les grands distributeurs du type Fnac). Pour ces dernières, l'information utile (nombre de points de vente, présence ou non de « rayons » de produits culturels) est généralement plus simple mais aussi plus limitée. Pour les entreprises, elle est généralement obtenue via des sites Internet qui localisent les magasins d'une enseigne.

1. L'enquête sur les dépenses culturelles des collectivités locales du DEP

Le DEP réalise, tous les 3 ans, une enquête sur les dépenses réelles des collectivités territoriales de métropole. L'enquête ne prend en compte que les communes de plus de 10 000 habitants : entre 10 000 et 80 000 habitants, un échantillon représentatif de 103 communes a été constitué ; au-delà de 80 000 habitants, toutes les communes sont interrogées (soit 48). Par ailleurs les conseils généraux et les conseils régionaux sont tous pris en compte.

La ventilation des montants de dépenses recueillis permet de raisonner à la fois par *fonctions* (production artistique, formation, conservation du patrimoine, ...) et par *domaines* (arts plastiques, lecture, musique, cinéma, théâtre, ...). Cette source de données permet d'élaborer des *indicateurs de dépense culturelle par habitant* (en francs) : *indicateur global* de dépense de la collectivité pour l'ensemble du champ de la culture et *indicateurs sectoriels* (dépense par habitant pour le théâtre, pour la musique, etc.). La dernière enquête disponible présente les dépenses des collectivités territoriales de l'année 1996.

2. Les données issues des bases d'information des directions du Ministère de la Culture

➤ Les bibliothèques municipales

Les informations concernant les bibliothèques municipales constituent le fichier le plus riche de ceux que l'on a pu rassembler. Il est fondé sur l'enquête annuelle d'évaluation des bibliothèques territoriales réalisée par la Direction du Livre et de la Lecture. Ce fichier correspond au rapport annuel de l'année 1998 et a été mis à notre disposition par la DLL ⁵.

Les informations les plus utiles pour notre étude sont les suivantes :

- localisation géographique de la bibliothèque ;
- nombre d'inscrits (enfants et adultes) ;
- nombre de jours effectifs d'ouverture ;
- nombre de places assises ;
- nombre d'imprimés en accès libre ;
- nombre total d'imprimés ;
- nombre de bibliobus (dont ceux faisant du prêt) ;
- nombre total de phonogrammes (musicaux ou non musicaux) ;
- nombre total de vidéogrammes (réservés au prêt ou non) ;
- nombre d'estampes, affiches, photos, cartes postales ;
- nombre de partitions musicales ;
- nombre de disques optiques numériques ;
- possibilité d'accès à Internet.

Cette base d'information permet de construire une série d'indicateurs concernant les caractéristiques de l'offre (livres uniquement, livres + supports audio-visuels, etc), la taille et le rayonnement des établissements (nombre de places, nombre d'inscrits).

A cette source, pourraient être ajoutées d'autres sources concernant les bibliothèques et centres documentaires spécialisés. Ainsi le site Internet www.sup.adc.education.fr fournit le répertoire de l'ensemble des bibliothèques universitaires. Toutefois, compte tenu du fait que ces centres documentaires répondent principalement à des besoins professionnels ou de formation, on ne prend pas en compte ces établissements.

⁵ Contact : Monique Gingold (tel. 01 40 15 74 04).

➤ Les musées, monuments et sites historiques

Pour les musées deux inventaires sont établis par la Direction des musées de France : Muséostat et Muséofile. Le premier (Muséostat) recense 1 436 musées en France mais ne fournit que leur nom et leur adresse. Le second (Muséofile) qui décrit 1826 collections donne plus d'informations que le précédent (collections classées par domaines) ; mais cette base ne couvre que la moitié des musées signalés par Muséostat (de l'ordre de 700 musées).

• La base Muséostat

Communiqué par la direction des musées de France ⁶, ce fichier recense a priori tous les musées placés sous la tutelle administrative et/ou scientifique de l'État. Il s'agit de :

- 33 musées nationaux,
- 1 100 musées « classés et contrôlés » par la Direction des musées de France, parmi lesquels 35 sont classés parmi les musées les plus importants de France,
- 5 musées appartenant à l'UCAD (Union Centrale des Arts Décoratifs), assimilés à des musées contrôlés, et 2 autres musées à statuts particuliers,
- des collections publiques relevant d'autres tutelles, soit d'autres directions du Ministère de la Culture (Administration générale, Archives, Musique et Danse, Patrimoine, ...) soit d'autres ministères (Éducation Nationale, Défense, Économie, Justice, ...);
- s'y ajoutent les musées de la Ville de Paris et les musées de l'Institut de France.

Soit, au total, les 1 436 musées référencés avec leur nom, localité et code postal correspondants.

• La base Muséofile

Malgré l'intérêt de la présentation détaillée des collections muséographiques classées par domaines, cette base ne peut être utilisée pour notre travail car elle ne couvre qu'une partie de l'existant, et qu'il est difficile d'en préciser la représentativité ⁷.

⁶ Cette base de donnée a été communiquée par le DEP (Contact : Chantal Lacroix, Tel. 01 40 15 79 03).

⁷ Contact à la Direction des musées de France : M. Sébastien Leroy (tel. 01 40 15 35 81).

➤ Le Centre des Monuments Nationaux

Selon le Centre des Monuments Nationaux (CMN), il existe approximativement 40 000 sites et monuments historiques en France. Ce chiffre n'a toutefois qu'une valeur indicative, car il dépend avant tout de la définition du champ selon l'extension donnée à la notion de monument historique. Il existe un Inventaire Général des Monuments et Richesses artistiques de la France, créé en 1964, ayant pour mission de recenser et faire connaître l'ensemble du patrimoine français. L'Inventaire Général est rattaché à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine. La base de données Mérimée, constituée à partir de cet inventaire, recense le patrimoine architectural français au travers de plus de 135 000 notices différentes.

Cette base couvre un domaine trop vaste pour que l'on puisse l'exploiter en l'état. Les lieux, sites, monuments ou bâtiments qui y sont recensés sont extrêmement divers, ils peuvent appartenir et être gérés par l'Etat ou par des personnes privées et ils peuvent être ouverts ou non au public. Une exploitation spécifique de cette base a été réalisée à la demande du DEP pour la constitution de l'Atlas des activités culturelles de 1998. Il s'agit d'une extraction de la base, réduite aux communes possédant deux monuments au moins. Ce fichier réduit donne, par commune, le nombre de monuments classés et inscrits. Compte tenu des critères de sélection retenus par le DEP, la base recense, au 31 décembre 1995, 38 811 monuments historiques (ouverts ou non au public) répartis sur 14 918 communes.

Il existe d'autres bases de données pour le domaine plus restreint des sites et monuments historiques placés sous tutelle de l'Etat. Plus de 600 sites dépendent directement du Ministère de la Culture et sont gérés par le CMN, parmi lesquels une centaine environ sont ouverts au public. La liste de ces sites nous a été adressée par le CMN sur un document papier présentant le nom et l'adresse de chacun d'eux⁸. Cette liste intègre régulièrement les sites nouvellement ouverts, et ceux qui doivent l'être dans un futur proche. Nous n'avons retenu de cette base que les 110 monuments ouverts au public, leur nom permettant de connaître le type d'édifice dont il s'agit (église, château, etc.). Il n'est pas certain néanmoins que cet inventaire soit très utilisable, car il ne prend pas en compte tous les monuments, en particulier les églises ouvertes au culte.

⁸ Contact au CMN : Christian Korol (tel 01 44 61 20 00).

➤ L'Observatoire National du Tourisme

Cette source donne la liste des sites culturels (en dehors des sites religieux ouverts au culte) ayant attiré plus de 20 000 visiteurs par an (chiffre résultant, soit de la comptabilisation du nombre de billets vendus, soit d'une estimation). Elle distingue :

- Sites et musées archéologiques,
- Châteaux et architectures civiles remarquables,
- Ecomusées et musées de société,
- Citadelles, forteresses et architectures militaires,
- Lieux et musées historiques,
- Musées des beaux arts,
- Muséums et musées des sciences naturelles,
- Musées thématiques.

Le nom des sites n'est pas communiqué, seuls les effectifs par commune sont disponibles⁹.

Dans les communes de plus de 80 000 habitants, 185 sites et musées sont ainsi répertoriés, dont 42 pour Paris. Dans l'utilisation de cette source, on distingue « musées » et « sites hors musées ».

➤ Les festivals

Le Département de l'Information et de la Communication (DIC) du Ministère de la Culture, nous a communiqué plusieurs bases de données servant à la constitution de deux ouvrages édités par le Ministère : « *Festivals et expositions, France* » et « *La saison culturelle, France* »¹⁰. Ces guides recensent et présentent, pour toute la France et pour toute l'année, les programmes détaillés des lieux de spectacles et des festivals ainsi que les expositions temporaires des musées et centres d'art contemporain, les salons culturels et les fêtes nationales organisées par le Ministère de la Culture. Un très grand nombre de manifestations couvrant de nombreux domaines (théâtre, musique, danse, cirque, arts de la rue, marionnettes, littérature, cinéma, spectacles son et lumière, expositions temporaires, ...) sont répertoriées dans trois bases distinctes¹¹.

⁹ Contact à l'Observatoire National du Tourisme : David Masseur (tel. 01 44 37 37 33).

¹⁰ Contact au département de l'Information et de la Communication du ministère de la Culture : Brigitte Olivier (tel. 01 40 15 82 82).

¹¹ Si quelques manifestations peuvent se trouver répertoriées simultanément dans deux bases différentes, ces cas sont suffisamment peu nombreux (de l'ordre de la dizaine) pour que l'on puisse considérer les trois bases comme distinctes.

La base « Saisons » fournit la programmation annuelle des établissements de spectacles (théâtres nationaux et municipaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, opéras, salles de concerts, centres culturels, maisons de la culture...). Elle recense environ 9 400 manifestations correspondant à autant de pièces de théâtre, de concerts, de spectacles divers, ... L'exploitation de cette base permet de déterminer le nombre de programmes qui sont proposés dans une commune au cours d'une année, en les différenciant par genre. On peut, par exemple, établir le nombre de concerts de « Jazz, blues et soul » qui ont été programmés dans une agglomération.

La base « Festivals » liste les spectacles présentés dans le cadre des quelques 900 festivals recensés par le Ministère de la Culture. Près de 5 200 manifestations y sont décrites. Le classement par genre et par commune, commun aux trois bases, permet d'appréhender par registre culturel, l'offre des communes en matière de programmation festivalière.

La base « Exposition », enfin, comptabilise les expositions proposées dans environ 1 100 musées ou centres d'art contemporain organisant des expositions temporaires. Au total, ce sont 1 300 expositions qui sont classées dans cette base selon le genre de collection présenté.

Les informations extraites de ces bases permettent d'appréhender l'offre de manifestations culturelles des communes de manière nettement plus précise qu'à travers le simple comptage des salles de concerts, de théâtres ou autres lieux de diffusion. De plus, la distinction des genres permet de coller au plus près des sorties culturelles appréhendées par l'enquête PC 97. Les indicateurs construits à partir de ces informations se sont révélés très bien corrélés aux niveaux de pratique des sorties culturelles. Cette conclusion devrait encourager à faire de cette base une source d'information privilégiée sur la production culturelle en France. Il faudrait pouvoir en améliorer un peu la structure informatique, dans le but :

- d'éviter les doublons,
- de stocker l'information correspondant à chaque année,
- d'organiser, progressivement, une transmission informatique de l'information utile.

➤ La formation artistique

Le bottin administratif fournit la liste des Centres Dramatiques Nationaux, des Centres Dramatiques Régionaux, des scènes nationales, des Conservatoires Nationaux de Région (CNR) ainsi que des Écoles Nationales de Musique et de Danse (ENMD). Il n'est utile que pour les structures à statut national placées sous la tutelle directe de l'Etat. Cette source a donc besoin d'être complétée.

• La musique et la danse

Le Centre National de la Danse communique la liste des CNR et ENMD complétée des écoles de musique et de danse agréées (EMMA) de France. Pour obtenir la liste des écoles non agréées, qui sont les plus nombreuses, il n'existe pas de source nationale. Il est nécessaire de s'adresser aux associations régionales ou départementales de développement de la musique et de la danse, ce qui ne permet pas, dans l'état actuel des choses, de constituer d'un inventaire exhaustif et homogène. L'information obtenue demeure incomplète, notamment parce qu'elle n'intègre que rarement les cours dispensés par les associations socio-culturelles et le secteur privé, et ne prend pas en compte les activités de formation développées par des compagnies et des orchestres.

Au terme d'un long travail de prises de contact et de relances dans 21 régions (métropole hors Corse)¹², la collecte de cette information n'a abouti que pour 14 régions et un département sur deux pour l'Alsace. Les données rassemblées ne permettent de renseigner que 22 unités urbaines sur 35. Le traitement de ces données ne peut donc concerner qu'un sous-échantillon de l'enquête PC 97.

Signalons que la Cité de la Musique est censée effectuer, avec l'aide des ADDMD et des ARIAM, un recensement à l'échelle de la France entière de toutes les structures intéressant la musique et la danse. Il ne semble pas que cette entreprise aboutisse dans un proche avenir.

¹² Contact auprès des associations « musique et danse » implantées dans les 13 régions : Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Et, pour les régions ne disposant pas de telles structures, contact auprès des DRAC pour : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Centre, Franche-Comté, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Alsace et Champagne-Ardenne. Enfin, contact auprès de la Cité de la musique pour l'inventaire de l'offre d'enseignement musical à Paris.

Tableau n° 3
Tableau récapitulatif des organismes contactés

Organismes contactés	Réponses reçues
« Musiques Danses » Auvergne	aucune
ASSECARM Bourgogne	Liste des écoles
« Musiques Danses » Bretagne	Liste des écoles
ARAM Languedoc-Roussillon	Liste des écoles
ASSECARM Limousin	Liste des écoles
ASSERCAM Lorraine	Liste des écoles
Domaine musique Nord-Pas-de-Calais	Liste des écoles
« Musique et danse » Pays de la Loire	aucune
ASSERCAM Picardie	Liste des écoles
« Musique et danse » Poitou-Charentes	aucune
ARCAM Côte d'Azur	Liste des écoles
ARDIM Rhône-Alpes	aucune
DRAC Basse-Normandie	Liste des écoles
DRAC Haute-Normandie	Guide des enseignements artistiques
DRAC Centre	Liste des écoles
DRAC Franche-Comté	Liste des écoles
DRAC Aquitaine	aucune
DRAC Midi-Pyrénées	aucune
DRAC Alsace	aucune
ADIAM Bas-Rhin	Liste des écoles agréées
DRAC Champagne-Ardenne	Liste des écoles
« Cité de la Musique » Ile de France	Liste des écoles

- Les arts plastiques et le théâtre

Le site Internet www.culture.fr propose la liste des 55 écoles d'art relevant du Ministère de la Culture. La encore cette information reste très insuffisante, puisque ne sont pas pris en compte les écoles d'arts plastiques municipales, associatives ou privées dont la formation n'est pas sanctionnée par un diplôme national, ainsi que les nombreux cours privés ou dispensés par des associations socio-culturelles. Dans ce domaine, la source la plus large est le répertoire des écoles d'arts plastiques constitué par « *La Revue technique des arts* »¹³. Cette source n'est pas gratuite, La Revue acceptant seulement de vendre des extractions de sa base. Il semble, de plus, que cette source vise surtout les formations à vocation professionnelle. Elle ne recense pas les cours ou écoles destinés principalement à la pratique en amateur.

¹³ Contact à la « Revue technique des arts » : Dominique Bosch (01 42 80 27 77).

Pour le théâtre, l'état des lieux est similaire. Le Ministère de la Culture n'est pas en mesure de communiquer de liste des lieux de formation à l'art dramatique. De son côté, le Centre national du théâtre (CNT) dispose pour Paris d'une liste des conservatoires municipaux et des cours privés, mais pas pour le reste de la France. Pour les régions, seules 5 DRAC ont fourni des listes des structures d'enseignement pour l'art dramatique (cf. tableau concernant les théâtres).

D'une manière générale, on doit déplorer l'absence de sources exhaustives et actualisées concernant les structures qui dispensent des enseignements artistiques tant pour des formations à caractère professionnel que pour les pratiques en amateur. Cette carence s'explique mal eu égard à l'importance du secteur public dans ce domaine (écoles municipales) et à l'existence d'associations spécialisées para publiques (ADDM, ARIAM, etc.). Elle empêche, en particulier, de pouvoir évaluer l'impact du réseau des lieux de formation sur le développement de la pratique en amateur.

➤ *Les formations musicales et chorégraphiques, et les salles de concerts*

La Cité de la musique ne dispose pas d'information précise en la matière. L'Association Française des Orchestres édite une brochure recensant les orchestres permanents pour l'année 1997¹⁴, le Guide des Orchestres de France. Celui-ci répertorie les 24 orchestres adhérents à la Conférence Permanente des Orchestres Français. Compte tenu du nombre peu élevé de ces derniers (21 sur 24 pour les agglomérations intéressant notre étude), on ne prend pas en compte les différences de statut ou de taille de ces formations.

Pour les orchestres de taille plus modeste, les fanfares, harmonies, batteries ainsi que les chorales, les sources existantes restent très partielles. La Confédération Musicale de France (CMF) fournit, par région, le nombre de sociétés musicales affiliées (harmonies, fanfares, batteries, big-band, brass-band, groupes folkloriques, chorales, etc.). Pour obtenir le détail du nombre de ces formations amateurs par agglomération, il faut contacter les Présidents régionaux et/ou départementaux de la CMF¹⁵. Pour les chorales, la seule liste obtenue est celle des ensembles de chant choral d'Alsace établie par le Centre d'art polyphonique de la région¹⁶.

¹⁴ Un site Internet (www.france-orchestres.com) sera en ligne courant décembre 2000.

¹⁵ Ces informations émanent du site Internet : www.cmf-musique.org

¹⁶ Site Internet : www.musicanet.org

➤ Les salles de concerts

L'Officiel de la Musique de 1996, guide-annuaire édité par le Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles (IRMA), répertorie les clubs et salles de concerts en retenant pour critère le professionnalisme des structures (le fait, surtout, de disposer d'une licence d'exploitation). Cette source spécifie, en outre, le nombre de places des différents établissements. Nous n'avons retenu que les établissements ayant une capacité de plus de 400 places. En deçà, les structures sont trop petites et l'information risque d'être incomplète et trop hétérogène.

Parmi les structures ayant une capacité d'accueil de plus de 1 200 places, on peut distinguer les salles spécialisées (dont les salles Zénith¹⁷), des palais des sports ou omnisports, ainsi que des parcs des expositions. En revanche, les structures ayant une capacité d'accueil comprise entre 400 et 1 200 places, apparaissent plus hétérogènes : y figurent des théâtres, des MJC, des bars, etc.

➤ Les théâtres et les salles de spectacles vivants

Seules 9 DRAC ont été en mesure de nous adresser la liste des salles et des compagnies théâtrales (voir tableau ci-dessus). Comme pour toutes les sources DRAC, les informations obtenues par ce biais restent très hétérogènes.

Pour Paris, la presse spécialisée des spectacles référence l'ensemble des théâtres parisiens qui fournissent un dossier de presse. Cette source permet d'établir de façon assez complète la liste des salles. En revanche, aucune source ne fournit la liste des compagnies théâtrales.

Le DEP dispose d'un fichier issu d'une étude de 1996 ayant recensé les théâtres de province. Ce fichier indique le nombre de théâtres par commune en distinguant les théâtres nationaux (4 à Paris et 1 à Strasbourg), les théâtres missionnés et les autres théâtres. N'ont été retenus dans cet inventaire que les théâtres proposant « une programmation régulière et de qualité » soit 755 théâtres répartis sur 532 communes. Tous les départements sont pris en compte (y compris les départements franciliens), à l'exception de la ville de Paris.

¹⁷ La liste des salles Zenith et leurs années d'ouverture sont données par le site Internet (www.le-zenith.com).

Tableau n° 4
Tableau récapitulatif des organismes contactés

Organismes contactés	Réponses obtenues
DRAC Alsace	aucune
DRAC Aquitaine	aucune
DRAC Auvergne	lieux d'enseignement, compagnies théâtrales, salles de spectacles
DRAC Basse-Normandie	compagnies, salles de spectacles
DRAC Bourgogne	aucune
DRAC Bretagne	liste des lieux d'enseignement, salles de spectacles
DRAC Centre	lieux d'enseignement, écoles, guide culturel
DRAC Champagne Ardenne	liste des diffuseurs
DRAC Franche-Comté	aucune
DRAC Haute-Normandie	guide de l'enseignement
DRAC Languedoc-Roussillon	liste des lieux d'enseignement
DRAC Limousin	compagnies, lieux de diffusion
DRAC Lorraine	liste des diffuseurs
DRAC Midi Pyrénées	aucune
DRAC Nord Pas de Calais	aucune
DRAC Pays de la Loire	liste des diffuseurs
DRAC Picardie	liste des diffuseurs, guide culturel
DRAC Poitou-Charente	compagnies, lieux de diffusion
DRAC Provence Alpes Cote d'azur	aucune
DRAC Rhône-Alpes	aucune
Centre National du Théâtre : pour Paris	conservatoires municipaux, cours privés

Lieux d'enseignement pour 5 régions, les compagnies dans 3 régions, les salles et diffuseurs dans 9 régions. Au total, au moins une information dans 13 régions.

3. Le cinéma

Le Centre National de la Cinématographie est en mesure de communiquer, par commune et pour chaque année, le nombre d'établissements de cinéma, le nombre de salles et de fauteuils dont ils sont dotés, ainsi que le nombre de séances de projection. Il fournit, par ailleurs, des données détaillées sur les multiplex : leur localisation, le nombre d'écrans et de fauteuils qu'ils possèdent, le nombre d'entrées enregistrées¹⁸. Nous avons pris en compte les années 1997, 1998 et 1999.

En revanche, le CNC ne paraît pas en mesure de fournir facilement une information sur la diversité de la programmation, c'est-à-dire sur le nombre de films projetés dans une commune au cours d'une année. Cette information aurait été précieuse pour évaluer si l'impact de l'offre sur la consommation de cinéma tient plutôt à l'équipement (la densité de salles) ou à la programmation (le nombre de films projetés).

¹⁸ Contact au CNC : Catherine Jeanneau, service statistique du CNC (tel. 01 44 34 34 40).

4. Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les centres socio-culturels

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'est pas en mesure de fournir un inventaire des MJC et des centres socio-culturels. La Confédération française des MJC communique la liste de toutes les structures MJC existant en métropole. En revanche, la Fédération des Centres Sociaux Culturels de France ne dispose pas de la liste des centres socioculturels. Pour obtenir cette information à l'échelle de la France entière, il faut contacter 48 fédérations et regroupements. Trop lourde, cette démarche n'a pas été entreprise.

5. Les informations concernant la grande distribution

La grande distribution est, aujourd'hui, un opérateur de plus en plus présent dans le champ des loisirs et des produits culturels ¹⁹. Deux types de distributeurs ont été inventoriés :

- les enseignes spécialisées dans la distribution des matériels (TV, Hi-Fi, ordinateur, ...) et des produits culturels du type livres, CD, Cédéroms, vidéos (produits « consommables »),
- les enseignes de grande consommation qui ont des rayons de vente d'appareillages, CD, vidéos et de livres (les « consommables » de base). Le tableau ci-dessous les récapitule en quatre sous-catégories.

➤ Les Fnac

Intégrée au groupe Pinault-Printemps-Redoute, la Fnac apparaît comme un pilier de la distribution de biens culturels en France. Avec plus de 50 magasins généralistes et quelques magasins spécialisés (Fnac micro, Fnac musique, Fnac junior), ce grand distributeur qui s'est voulu « agitateur culturel » joue un rôle important dans la diffusion :

- - des livres,
- - des disques, cassettes audio et vidéo enregistrées, et DVD,
- - des produits multimédia (matériel informatique, cédéroms, consoles et jeux vidéo),
- - du matériel nécessaire à la plupart des registres culturels de l'audio-visuel (HiFi, photo, cinéma et vidéo, TV, ...).

¹⁹ Voir à ce sujet Philippe Moati et alii. *Les sociétés porteuses du secteur des loisirs*. étude CREDOC pour la CDC. 1998.

La Fnac propose également une offre d'événements culturels distincts de la vente, avec des expositions, des concerts et d'autres manifestations organisées dans les magasins

20.

Tableau n° 5
Les enseignes prises en compte et leur offre dans le domaine culturel

Magasins	Produits « consommables »			Appareillages		
	Livres, BD	CD	K7vidéo	Ordinateurs Multimédia	TV, magnét. Photo/Vidéo	HiFi
Enseignes spécialisées dans les produits « consommables » et les appareillages						
Virgin	X	X	X		X	X
Fnac	X	X	X	X	X	X
Enseignes spécialisées dans les appareillages uniquement						
Boulangier				X	X	X
But				X	X	X
Darty				X	X	X
Gitem				X	X	X
Interdiscount				X	X	X
Enseignes de grande distribution principalement alimentaire						
E. Leclerc	X	X	X	~	~	~
Auchan	X	X	X	X	X	X
Carrefour / Continent	X	X	X	X	X	X
Champion	X	X	X	X	X	X
Géant Casino	X	X	X	X	X	X
Cora	X	X	X	X	~	~
HyperU	X	X	X	X	X	X
Monoprix	X	X	X			
Enseignes de grande distribution principalement non alimentaire						
BHV	X	X	X	X	X	X
Galleries Lafayette	X	X	X	X	X	X
Printemps	X	X	X	X	X	X
Le Bon marché	X	X	X	X		

Le signe "~" indique l'existence non systématique de ce type de rayon.

➤ Les Virgin Megastores et les autres distributeurs spécialisés

Les magasins Virgin Megastore, bien que moins nombreux que ceux de la Fnac (7 magasins en région parisienne et 9 en province), proposent une offre comparable à sa concurrente sur la plupart des domaines de la culture, à l'exclusion de la microinformatique. Ils distribuent principalement des « consommables » (livres, CD, cassettes audio et vidéo, cédéroms et jeux vidéo), mais aussi du matériel HiFi, audio vidéo et multimédia (mais pas d'ordinateurs). Les plus importants de ces magasins proposent des animations culturelles ponctuelles ²¹.

²⁰ La liste des magasins avec leur adresse et leur type d'offre est disponible sur le site Internet de la Fnac : www.fnac.net

²¹ La liste des megastores est également disponible sur leur site Internet : www.virgin.fr.

Enfin, l'Officiel de la musique (guide-annuaire de l'IRMA de 1996) liste les autres chaînes de magasins spécialisés diffuseurs de musique : Madison, Nuggets, Starter, Harmonia Mundi, Furet Musique.

➤ Les enseignes de la grande distribution alimentaire et non alimentaire

Les *grandes surfaces* telles Champion, Auchan, Géant Casino ont également été retenues car elles distribuent un certain nombre de biens culturels. Les produits culturels qu'elles proposent ont la particularité d'être de type « grand public », notamment s'agissant des disques et des livres. En proposant une offre facilement accessible à un très grand nombre de consommateurs, les grandes surfaces sont en mesure d'orienter les consommations culturelles.

Pour cette étude, on ne retient que les enseignes qui proposent des produits culturels de manière permanente. La recherche d'information a été effectuée soit par le biais d'Internet, soit directement auprès des sièges de ces enseignes, afin d'obtenir le nombre et la localisation géographique des magasins.

Il aurait été utile de compléter l'information par la longueur des gondoles consacrées aux produits culturels dans les grandes surfaces, de manière à apprécier leur poids en tant que distributeur culturel. Mais ces données sont trop hétérogènes d'un magasin à l'autre et trop variables dans le temps (notamment d'une semaine à l'autre au sein d'un même magasin).

Enfin, les *grands magasins* assurant la grande distribution dans les domaines non alimentaires ont généralement des rayons librairie, musique et vidéo ainsi que des rayons de matériels audiovisuel et Hi-Fi. Leur poids en matière de diffusion des productions culturelles est intermédiaire entre celui des grandes surfaces « spécialisées » type Fnac ou Virgin et celui des hypermarchés (intégrés le plus souvent à des galeries marchandes). Toutefois, le nombre de leurs établissements est beaucoup plus restreint ce qui, en dehors de Paris, limite leur impact.

III. LES DIFFICULTÉS POUR CARACTÉRISER L'OFFRE CULTURELLE PAR AGGLOMÉRATION

Pour conclure, il est important de revenir sur les difficultés rencontrées pour établir un état quantifié de l'offre culturelle à l'échelle des unités urbaines. Le premier résultat de notre recherche est de vérifier, une fois de plus ²², qu'il est toujours aussi difficile et incertain de produire des inventaires des opérateurs culturels. Or, dans une période marquée par un développement conséquent des équipements et des marchés de la culture, il paraît souhaitable que la réflexion sur les pratiques puissent être rapportée à la structuration spatiale de la production et de la diffusion culturelles.

Il reste surprenant que la constitution de statistiques soit possible pour le marché du film et ne le soit pas pour celui du livre, qu'une enquête périodique existe pour les bibliothèques municipales et pas pour les lieux publics d'enseignement artistique, qu'un important travail de centralisation de l'information sur le spectacle vivant ne débouche pas sur une base de données permettant une production statistique, qu'aucun inventaire des salles de spectacles et des formations (orchestres, troupes, ballets) subventionnées par les pouvoirs publics ne soit produit.

La recension et la production de statistiques sur les structures pérennes de la production d'activités culturelles semble être un minimum. Or, ce minimum ne donnerait qu'une part très incomplète des lieux qui développent de l'activité culturelle. On doit souligner, en particulier, la pénurie d'information concernant l'offre qui intéresse directement les pratiques en amateur : qu'il s'agisse des commerces (d'instruments, de matériel, ...), des lieux de formation à la pratique de la musique, de l'art dramatique, des arts plastiques, des centres socio-culturels qui jouent un rôle important pour la formation des amateurs, leurs pratiques et la diffusion de spectacles au plus près de la résidence des individus, des ensembles (orchestres, chorales, fanfares, troupes, ...), des salles de spectacles, des lieux d'exposition, etc.

Dans l'état actuel de l'information existante, nous en sommes réduits, comme le fait l'Insee pour l'inventaire communal, à interroger chaque commune pour établir la liste des opérateurs culturels, sans aucune certitude sur l'exhaustivité de l'information que peuvent livrer les secrétariats des mairies. Une telle démarche est trop incertaine (quant à la fiabilité

²² Les études que nous menons depuis 10 ans sur les structures assurant la diffusion des productions culturelles butent sur la méconnaissance qu'ont les organismes et les pouvoirs publics des opérateurs des marchés culturels.

de l'inventaire) et trop lourde (compte tenu du nombre de communes) à engager. Cette carence, maintes fois évoquée, est d'autant plus surprenante qu'on ne manque pas, dans le domaine de la culture, d'opérateurs qui auraient vocation à assurer, au niveau national ou régional, cette mission d'inventaire.

CHAPITRE 2 :

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES PRATIQUES CULTURELLES EN FONCTION DES VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS D'OFFRE CULTURELLE

Les différents fichiers et inventaires obtenus ont été exploités de manière à constituer, dans un premier temps, une base de données pour les 35 unités urbaines retenues pour ce travail, base de données qui couvrent tous les registres d'offre culturelle qu'il a été possible d'inventorier.

Le second temps du travail a consisté à bâtir une série d'indicateurs qui permettent de quantifier des niveaux d'offre culturelle par unité urbaine. Les sources les plus complètes et les plus homogènes ont été privilégiées. L'objectif poursuivi est de disposer d'indicateurs chiffrés permettant de corrélérer l'offre dans les unités urbaines et les pratiques des habitants de ces agglomérations enquêtés par le DEP en 1997.

I. LES PRATIQUES À EXPLIQUER

Cinq grands registres ont été explorés : la **lecture**, la **musique**, le **cinéma**, le **théâtre** et la **danse**.

Pour la lecture et la musique, on aborde à la fois les **pratiques à domicile** (lecture ou écoute de la musique) et les **sorties** (déplacements à la bibliothèque, aux concerts) et, pour la musique, les **pratiques amateurs** (apprentissage d'un instrument, disponibilité pour en jouer).

Pour le cinéma, le théâtre et la danse, ne sont prises en compte que les **sorties** (déplacements pour voir un film ou un spectacle).

En revanche, plusieurs registres n'ont pas été analysés, faute de pouvoir établir une relation « pratique – offre » suffisamment directe. C'est le cas, en particulier, des **arts plastiques** à travers les **visites de musées**, monuments et expositions, et la pratique

amateur (dessin). De même des pratiques comme la **photographie** et le **cinéma amateur** ou les pratiques domestiques de l'**informatique** n'ont pas été explorées dans la mesure où nous avons fait l'hypothèse qu'elles étaient peu déterminées par une offre d'activités culturelles spécifiques.

De ce fait, sont présentés dans ce qui suit les résultats des modèles permettant de sélectionner les facteurs explicatifs des pratiques suivantes :

- pour la **lecture**,
 - le nombre de livres possédés (Q66),
 - le nombre de livres lus dans l'année (Q78),
 - se considérer comme « quelqu'un qui lit beaucoup de livres » (Q77),
 - aller dans une bibliothèque « au moins une fois par mois » (Q72),
 - ne jamais aller dans une bibliothèque (Q72).
- pour la **musique**,
 - le nombre de CD enregistrés possédés (Q52),
 - écouter de la musique « tous les jours ou presque » (Q49),
 - écouter « rarement ou jamais » de la musique (Q49),
 - être allé « au moins une fois dans l'année » à un concert de musique classique ou de jazz (Q83b),
 - le nombre de sorties dans l'année à un concert de musique classique ou de jazz (Q83c),
 - savoir jouer d'un instrument (Q56),
 - avoir, dans l'année, joué d'un instrument ou chanté en groupe (Q61).
- pour le **cinéma**,
 - être allé « au moins une fois dans l'année » au cinéma (Q83b),
 - aller « au moins une fois par mois » au cinéma en moyenne sur l'année (Q83c),
 - le nombre de sorties dans l'année au cinéma (Q83c),
- pour le **théâtre**,
 - être allé « au moins une fois dans l'année » au théâtre ou à l'opéra (Q83b),
 - le nombre de sorties dans l'année au théâtre ou à l'opéra (Q83c).
- pour la **danse**,
 - être allé « au moins une fois dans l'année » dans une discothèque (Q83b) ;
 - le nombre de sorties dans l'année en discothèque (Q83c) ;
 - le nombre de sorties dans l'année à un spectacle de danse classique ou contemporaine (Q83c).

II. LES VARIABLES EXPLICATIVES RETENUES

Pour tenter d'expliquer le fait de pratiquer ou non une activité à caractère culturel, et l'intensité de cette pratique, on confronte un certain nombre de déterminants dont de nombreuses études ont démontré l'influence sur les comportements dans le domaine des loisirs culturels. Rappelons que nous mobilisons ici des traitements statistiques par le biais de modèles servant à tester chacun des effets retenus relativement aux autres. Les modèles distinguent les effets significatifs des effets non significatifs, ce qui permet de discerner les effets qui jouent un rôle « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire indépendamment ou concouramment aux autres effets identifiés.

Parmi les facteurs explicatifs potentiels, on retient quatre ensembles de variables : les caractéristiques socio-démographiques classiques, ainsi que des indicateurs de localisation, de comportement et d'offre.

1. Les caractéristiques socio-démographiques classiques

Elles sont les suivantes :

- le **sexe**,
- l'**âge**, considéré soit comme une variable continue, soit comme une variable en 3 classes (15-30 ans , 31-60 ans, plus de 60 ans)
- le **diplôme** (Q110), en 4 classes (sans diplôme, diplôme < Bac, Bac ou équivalent, diplôme > Bac)
- la **CSP de l'individu** (Q105), en 7 classes (artisan – commerçant - chef d'entreprise, cadre - professions intellectuelles supérieures, profession intermédiaire, employé, ouvrier, étudiant, inactif)
- la **CSP du chef du ménage de l'individu** (Q113), en 7 classes
- la **CSP du père de l'individu** (Q118), en 7 classes
- le **secteur d'activité de l'individu** (Q105e), limité à la distinction fonction publique ou non,
- la **taille du ménage** (Q118), en 3 classes (personne seule, ménage de deux adultes, ménages de plus de 2 personnes)
- le **statut d'occupation du logement** (Q125), en 3 classes (locataire, propriétaire en accession, propriétaire définitif et autres cas).

Le **revenu** n'est pas pris en compte car la variable de l'enquête comporte plusieurs inconvénients (taux de non réponses de l'ordre de 20% et variable en classes difficile à transformer en variable continue rapportée au nombre d'unité de consommation du ménage).

2. Localisation géographique

On s'intéresse à :

- la **résidence** dans la commune centre ou dans une commune périphérique,
- la **distance à la bibliothèque la plus proche et au cinéma le plus proche** (appréciée en temps de trajet) (Q7).

La localisation de la résidence devrait permettre d'appréhender, dans l'idéal, la distance aux principaux équipements généralement situés au cœur de la ville-centre. Elle devrait également marquer des **différences de mode de vie** entre habitat des centres urbains denses (habitat collectif, densité des transports collectifs) et habitat périurbain (maison individuelle, prédominance de l'usage de la voiture). Les critères de la commune de résidence et du type de logement se sont révélés insuffisants pour cerner ces dimensions.

3. Les facteurs comportementaux

Nous avons retenu :

- le fait **d'aimer sortir**, pour occuper ses loisirs (contre préférer rester « à la maison ») (Q1),
- la **préférence donnée à la culture et aux activités artistiques**, plutôt qu'aux sports, aux activités domestiques, ... (Q4),
- le **goût pour le multimédia**, apprécié à travers la possession d'un ordinateur (Q38),
- **l'intérêt pour les chaînes de télévision thématiques**, auxquelles donnent accès les abonnements au câble ou à canal+ (Q20).

4. Les indicateurs d'offre

Les *indicateurs d'offre* ont exploité les sources pages jaunes et les sources professionnelles spécialisées. Ils ont été testés à la fois sous forme brute et sous forme pondérée en fonction de la taille de l'unité urbaine. En fonction de la nature des modèles statistiques utilisés (voir ci-dessous), les indicateurs d'offre ont soit la forme de variables continues (par exemple, nombre de salles de cinéma dans l'unité urbaine), soit la forme de variables en classes (généralement en trois ou quatre classes permettant d'opposer un niveau d'équipement « faible », « moyen », « élevé », voire « très élevé »).

Plusieurs types d'indicateurs peuvent être élaborés. On peut raisonner sur :

- des indicateurs généraux représentatifs d'une offre appréhendée de manière globale (par exemple la dépense culturelle globale des communes) ;
- des indicateurs spécifiques à une activité (par exemple le nombre de salles de cinéma, sans distinction particulière, doublé du critère d'existence ou d'absence de salle multiplex) ;
- des indicateurs intégrant un principe de hiérarchisation de leur contenu (par exemple, par la prise en compte de coefficients de pondération permettant de différencier le degré d'attractivité des bibliothèques selon la composition de leur fonds).

Il est possible d'appliquer diverses méthodes de pondération à chacun de ces indicateurs, de manière à tester plusieurs types d'hypothèses.

➤ Les indicateurs généraux.

Dans un premier temps, on élabore des indicateurs simples qui chiffrent le volume de l'offre indépendamment de sa « qualité ». Un simple comptage donne le nombre de lieux proposant une offre correspondant au registre étudié. Par exemple : le nombre de librairies ou le nombre de disquaires, mais sans tenir compte du fait qu'il s'agisse d'un petit commerce ou du magasin d'une grande chaîne.

➤ Les indicateurs spécifiques.

Ce type d'indicateurs sert à mesurer l'incidence de certaines offres spécifiques. Par exemple, on cherchera à connaître l'effet sur les pratiques de lecture, de la présence dans l'agglomération d'un grand distributeur type Fnac ou d'une médiathèque. L'indicateur peut

être simplement dichotomique, valant 1 quand il existe un établissement dans l'unité urbaine et 0 dans le cas contraire. Il peut également être construit comme un score, lorsque certaines agglomérations comptent plusieurs établissements du même type. Un tel indicateur peut, par exemple, permettre d'enregistrer les effets de la densité des grands distributeurs et des dynamiques concurrentielles qui en résultent.

➤ Les indicateurs hiérarchisés.

Dans ce cas on cherche à prendre en compte les différences qualitatives dans l'offre proposée par les opérateurs d'un même domaine. Par exemple, au sein d'une même agglomération, il est vraisemblable que deux bibliothèques différentes n'auront pas le même impact sur les pratiques de lecture suivant, notamment, l'importance de leur fonds et leur capacité d'accueil. L'indicateur prendra la forme d'un score cumulant le nombre de fonds disponibles pour quantifier l'importance relative de l'offre des bibliothèques. En augmentant la précision de l'évaluation de l'offre, on peut espérer accroître le degré de pertinence de l'indicateur et son efficacité pour tester la corrélation entre offre et pratique.

➤ Les méthodes de pondération.

Chacun de ces différents types d'indicateurs peut être utilisé tel quel pour l'analyse du lien offre / pratique ou décliné selon différentes méthodes de pondération. L'utilisation des indicateurs bruts, c'est-à-dire non pondérés en fonction de la taille des agglomérations, permet de tester l'hypothèse selon laquelle l'intensité de la pratique des individus s'accroît en raison directe du volume d'offres dans le périmètre de résidence.

Toutefois les corrélations peuvent être parasitées par l'effet taille des agglomérations étudiées.

Pour neutraliser cet effet, on pondère les indicateurs par la population de l'unité urbaine. Ceci permet d'examiner si les différences de pratiques d'une agglomération à l'autre s'expliquent, indépendamment de la taille de celle-ci, par l'inégale abondance ou diversité de l'offre.

Une autre pondération est envisageable : elle consiste à rapporter le nombre d'offres à la superficie de l'aire urbaine, ce qui donne un indicateur évaluant la densité de l'offre et, indirectement, le degré de proximité des individus de l'agglomération vis-à-vis de cette offre. On peut, ainsi, tester l'hypothèse selon laquelle plus un individu dispose d'une offre culturelle à proximité dans son environnement résidentiel, plus sa pratique a des chances d'être élevée. Bien que l'indicateur « quantité d'offres par km² » soit très

formel, il peut être utile pour appréhender le phénomène propre aux grandes agglomérations où le déficit sensible de pratique culturelle des « banlieues » peut s'expliquer par la distance des individus au centre où se concentre l'essentiel de l'offre ²³.

III. LES MODÈLES STATISTIQUES UTILISÉS ET LEUR INTERPRÉTATION

La mise en relation de ces indicateurs et des pratiques culturelles correspondantes peut s'effectuer via plusieurs types d'analyse statistique. On retient deux méthodes principales.

1. La méthode des tris croisés.

C'est l'approche la plus simple pour tester des degrés de corrélation entre indicateurs d'offre et indicateurs de pratique sur la base du test du Chi². Cette méthode suppose de segmenter les indicateurs par leur mise en classes discrètes. Cette première démarche permet de trier les indicateurs selon leur capacité à expliquer une partie des déterminants de la relation offre-pratique. Il s'agit d'une approche exploratoire ayant pour le but de sélectionner les plus pertinents, parmi l'ensemble des indicateurs que l'on peut élaborer.

2. Les modèles économétriques.

Le recours à la modélisation économétrique est nécessaire pour quantifier l'effet *toutes choses égales par ailleurs* des différentes variables prises en compte. En mettant en regard les pratiques individuelles décrites dans l'enquête PC 97 avec les différentes variables explicatives présentées précédemment, on peut évaluer l'impact propre à chacune. On peut, ainsi, analyser si le nombre de cinémas influe, *toutes choses égales par ailleurs*, sur la fréquence des sorties au cinéma (décrite dans PC 97 par les questions Q83a, Q83b et Q83c) en mettant en variables explicatives les caractéristiques socio-démographiques et comportementales des individus, le nombre de cinémas présents dans l'unité urbaine et une indicatrice signalant la présence ou non d'un multiplex.

²³ Ce déficit est particulièrement bien mis en évidence par l'analyse économétrique des dépenses culturelles des Français, entre banlieue parisienne et Paris « intra-muros ». Voir Maresca, Pouquet (2000) op.cit.

D'une manière générale le raisonnement de la modélisation répondra au schéma de raisonnement général suivant :

$$\begin{aligned} \text{Pratique} = & \alpha + \beta \text{ Age} + \chi \text{ Sexe} + \delta \text{ Revenu} + \varepsilon \text{ Capital culturel} + \phi \text{ Localisation} \\ & \text{résidentielle} \\ & + \gamma \text{ Indicateur offre 1} + \eta \text{ Indicateur offre 2 (etc.)} \end{aligned}$$

Le *capital culturel* sera une variable synthétique intégrant le niveau de diplôme de l'individu et la CSP du père de l'individu.

La *localisation résidentielle* sera une variable simple distinguant : 1. résidence dans la commune-centre, 2. résidence dans une commune limitrophe de commune-centre, 3. résidence dans une commune non limitrophe de commune-centre.

➤ Modèles linéaires et modèles Logit

Les modèles économétriques doivent être adaptés à la forme des variables, continues ou discrètes. Chaque fois que cela est possible, on utilise des indicateurs continus (du type score pour l'offre ou degré d'intensité pour les pratiques), la précision des tests statistiques étant dans ce cas supérieure. Les modèles sont alors de type linéaire et les estimations sont effectuées par la méthode des *moindres carrés ordinaires* (MCO). Dans ce cas la variable dépendante, celle que l'on "explique" par les autres, est obligatoirement continue mais les autres variables peuvent être continues ou discrètes. On peut, par exemple, expliquer la fréquence de sortie au cinéma (le nombre de fois où une personne est allée au cinéma sur l'année écoulée) par l'âge mesuré en années ou par l'appartenance à une classe d'âge donnée (en utilisant une variable discrète qui vaut 1 si la personne appartient à la classe d'âge considérée et 0 sinon).

Pour les variables se présentant sous la forme de modalités discrètes (cas fréquent pour les données issues des questionnaires d'enquête), on recourt à des modèles dits à variables dépendantes qualitatives (modèles *logit* ou *probit*). Dans ce cas, la variable dépendante correspond à une pratique évaluée de manière qualitative à partir des questions de l'enquête PC 97 à laquelle on donne la forme d'une indicatrice : l'indicatrice partage l'échantillon en deux groupes, selon que l'individu pratique ou ne pratique pas telle activité. Pour le cinéma par exemple, on a analysé deux variables dépendantes différentes : la première indique si la personne va au cinéma « régulièrement » (c'est-à-dire au moins douze fois dans l'année) ou non, la seconde si elle y est allée au moins une fois dans l'année écoulée ou non. Les modèles de type *logit* permettent d'apprécier l'influence des variables explicatives sur l'appartenance de l'individu à l'un des deux groupes définis par

l'indicatrice. Contrairement au modèle linéaire, il est préférable pour l'interprétation des résultats, de ne travailler qu'avec des variables sous forme discrète. On effectue généralement les estimations de tels modèles à l'aide d'une méthode itérative : *le maximum de vraisemblance*.

En termes de résultats, le modèle linéaire permet une interprétation plus directe. Il donne une appréciation chiffrée de l'influence de chaque variable. On pourra dire, par exemple, qu'un étudiant va x fois de plus par an que la moyenne au cinéma. Si la variable est continue le résultat s'interprète en termes d'accroissement marginal. Par exemple, pour chaque année supplémentaire une personne possède en moyenne x livres de plus. Dans le cas des modèles qualitatifs, on raisonne sur des accroissements de probabilité. Par exemple, être cadre accroît de x % la probabilité d'être un spectateur assidu de théâtre.

➤ Limites des modèles pour l'analyse des effets d'offre

Deux éléments viennent gêner l'utilisation des modèles économétriques dans cette étude : les limites liées aux effectifs disponibles et celles résultant de la définition du champ de l'étude.

Pour les modèles linéaires comme pour les modèles qualitatifs le principal frein à la modélisation est le nombre d'individus concernés par la pratique étudiée. Pour maintenir un bon niveau de robustesse aux résultats d'un modèle il faut que, au sein de la population étudiée, on ait suffisamment d'individus de manière à pouvoir saisir l'influence de chaque caractère. Dans le cas des modèles linéaires, il n'y a guère de problème, seuls les individus n'ayant pas donné de réponse à la question étudiée ne sont pas pris en compte. On a donc souvent la quasi-totalité des 825 individus de notre échantillon, ce qui satisfait largement aux exigences statistiques pour un modèle classique. Dans le cas des modèles qualitatifs, on compare deux sous-populations de l'échantillon, ceux qui sont concernés par la pratique étudiée et ceux qui ne le sont pas. Dans ce cas il est nécessaire d'avoir une diversité suffisante de caractères d'un côté comme de l'autre. Or souvent, la part des personnes pratiquant une activité donnée (aller au théâtre, au concert) est assez faible. La première solution pour pallier à ce problème consiste à se cantonner aux registres suffisamment pratiqués, la seconde à effectuer des regroupements de pratiques jugées proches (par exemple, sortie au théâtre ou à l'opéra, sortie au concert de musique classique ou de jazz), de manière à atteindre un effectif de personnes concernées suffisant. Dans ce second cas, il y a nécessairement une perte d'information mais elle peut être faible si les regroupements sont pertinents. Des différents tests réalisés, il ressort qu'en deçà de 200 pratiquants, le

pouvoir explicatif des modèles devient trop faible pour que l'on puisse en tirer des conclusions solides.

Le second point susceptible de gêner l'interprétation des résultats vient de la restriction du champ de l'étude aux agglomérations de plus de 100 000 habitants et à Paris. La première conséquence de ce choix imposé par la collecte de l'information sur l'offre, est de réduire de 3 200 à 825, le nombre d'individus utilisables pour les traitements statistiques. Mais c'est la seconde conséquence qui est la plus contraignante : en limitant l'échantillon aux individus « urbains des grandes villes » on réduit fortement la diversité des comportements pris en compte par l'échantillon global de l'enquête PC 97. On peut admettre que cette restriction gêne peu la mise en évidence du pouvoir explicatif des variables socio-démographiques. En revanche, elle réduit à coup sûr la variabilité des variables comportementales qui, en grande partie, traduisent des effets de mode de vie. Et surtout, elle limite la variabilité des indicateurs d'offre, puisque l'on ne prend pas en compte les niveaux d'équipements a priori nettement plus faibles des villes moyennes et petites. Ceci explique que dans nos modèles l'effet d'offre se réduit le plus souvent à l'opposition très marquée entre l'offre de Paris et celle des autres villes.

En d'autres termes, s'il était possible d'établir le niveau d'offre de toutes les unités urbaines, la modélisation mettrait, vraisemblablement, beaucoup mieux en évidence l'effet propre de l'offre culturelle.

IV. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES MODÈLES

1. Tableaux synthétiques

Les modèles de type linéaire fournissent les résultats les plus aisément interprétables. Pour les registres suivants :

- la possession de livres ;
- la possession de CD ;
- les sorties au cinéma ;
- les sorties au théâtre et à l'opéra ;
- les sorties aux concerts de musique classique et de jazz.

Nous avons dressé des tableaux synthétiques, qui illustrent les résultats les plus saillants obtenus avec cette méthode de modélisation. Seule une partie du corpus des variables explicatives a été conservée dans l'optique de clarifier la lecture des résultats. On a notamment évité les croisements de pratiques, qui consisteraient, par exemple, à introduire la possession de livres dans le corps explicatif de la fréquentation de cinéma. Bien que fournissant une information intéressante sur les phénomènes de substitution, de complémentarité ou de neutralité entre les différentes pratiques, l'introduction de telles variables perturbe les estimations des effets des autres. Le jeu des corrélations multiples vient gêner la stabilité des paramètres estimés (voir tableau n°10 page 58, avec son guide de lecture).

2. Tableaux présentant l'information tirée des modèles linéaires et des modèles Logit

Des tableaux plus simples reprenant les principales informations délivrées par les différents modèles utilisés, qu'ils soient de type linéaire ou logistique, ont été également insérés dans la partie suivante. Ces résultats, sans fournir une information aussi complète que les tableaux synthétiques concernant les modèles linéaires, servent avant tout à hiérarchiser les effets des différentes variables utilisées à titre explicatif. Dans le cadre des modèles linéaires, cette hiérarchie se fonde sur le coefficient estimé (la "valeur" de l'effet) tandis que pour les modèles discrets on s'appuie simplement sur le niveau de significativité (la "pertinence" de l'effet).

Deux types d'information se trouvent dans ces tableaux :

- le sens de l'effet (par exemple, est-ce qu'être cadre influence positivement ou négativement le nombre de sorties au cinéma ?) et son intensité dans le cas des modèles linéaires ;
- le niveau de significativité marginal ou en d'autres termes la probabilité définissant le risque de considérer à tort que la variable joue effectivement un rôle. (Voir tableau n°7 page 49 avec son guide de lecture pour le modèle linéaire et page 61 pour le modèle Logit).

CHAPITRE 3

LES RÉSULTATS DU TRAITEMENT DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE « PRATIQUES CULTURELLES 1997 »

Les tests statistiques des modèles élaborés montrent que la qualité des ajustements obtenus est inégale selon les pratiques. Au vu des résultats des modèles linéaires, les pratiques les mieux expliquées par les variables prises en compte se hiérarchisent comme suit :

- nombre de livres possédés,
- nombre de sorties au cinéma,
- nombre de CD possédés,
- nombre de livres lus,
- nombre de sorties au théâtre et à l'opéra,
- nombre de sorties au concert de musique classique ou de jazz,
- nombre de sorties à un spectacle de danse classique ou contemporaine,
- nombre de sorties en discothèque.

Les modèles Logit apportent des résultats complémentaires pour les indicatrices de pratiques suivantes :

- lire beaucoup de livres,
- aller dans une bibliothèque « au moins une fois par mois »,
- ne jamais aller dans une bibliothèque,
- écouter de la musique « tous les jours ou presque »,
- écouter « rarement ou jamais » de la musique,
- savoir jouer d'un instrument,
- avoir « au moins une fois dans l'année » joué d'un instrument ou chanté en groupe,
- être allé « au moins une fois dans l'année » au cinéma,
- aller « au moins une fois par mois » au cinéma,
- être allé « au moins une fois dans l'année » au théâtre ou à l'opéra,
- être allé « au moins une fois dans l'année » à un concert de musique classique ou de jazz,

- le nombre de sorties dans l'année à un spectacle de danse classique ou contemporaine,
- être allé « au moins une fois dans l'année » dans une discothèque.

Pour présenter les résultats obtenus, on regroupe les pratiques étudiées dans l'ordre suivant :

- la possession de livres et de CD,
- l'intensité de la lecture et la fréquentation des bibliothèques,
- l'intensité de l'écoute de musique et la pratique d'un instrument de musique,
- les sorties au cinéma, au théâtre, au concert, au spectacle de danse et en discothèque.

I. LA POSSESSION DE LIVRES ET DE CD

De toutes les dimensions du rapport à la culture qui ont été explorées dans cette étude, l'accumulation de livres par les individus se révèle être l'indicateur le mieux expliqué par les variables prises en compte et, notamment, par les effets combinés de l'âge, du niveau de diplôme et de la position sociale des individus. Le nombre de livres possédés reste un signe majeur du rapport à la culture et celui qui répond le mieux au modèle classique de l'influence du capital scolaire et social sur les consommations culturelles. On verra que les autres pratiques ne sont pas déterminées aussi fortement par ces caractères sociologiques.

Tableau n° 6
 Possession de livres et de CD, selon la taille de l'unité urbaine de résidence

Nombre moyen de	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 habitants	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 habitants	France entière
livres possédés	177	145	151
CD possédés	48	39	40

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Pour expliquer le nombre de livres possédés par l'individu, les facteurs explicatifs retenus les plus discriminants (les résultats du modèle sont présentés dans le tableau ci-après) sont dans l'ordre : la possession d'un ordinateur au foyer, le niveau de diplôme de l'individu, l'âge de l'individu, la résidence à Paris ou en province et la catégorie professionnelle du chef de ménage.

Pour le nombre de CD possédés, les facteurs socio-démographiques très discriminants sont peu nombreux : il s'agit de la résidence, Paris ou province, et de l'âge. Pour améliorer sensiblement la part de la variabilité expliquée par le modèle, il faut introduire les autres pratiques culturelles, dont on constate qu'elles influencent positivement l'accumulation de CD. Les plus discriminantes, toutes choses égales par ailleurs, sont : le fait d'aller au concert, l'importance de la bibliothèque, la fréquence des sorties au cinéma.

Ainsi, sur ces deux premières pratiques, que l'on peut regarder comme de bons indicateurs du rapport aux productions culturelles de grande consommation, on peut mesurer le poids respectif des trois grands registres explicatifs : l'effet d'offre associé au lieu de résidence, l'effet de position sociale apprécié par les critères socio-démographiques classiques, et l'effet comportemental de sensibilité aux activités culturelles.

Tableau n° 7
Nombre de livres possédés - variables explicatives selon le modèle linéaire

R2 ajusté = 0.34

Variables explicatives classées selon l'intensité des effets	Intensité et sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Sans Diplôme	---	0.0001
Diplôme < Bac	---	0.0001
Chef Famille cadre	+++	0.0001
Age 60 et +	+++	0.0001
Nombre librairies pondéré	+++	0.0001
Ordinateur au foyer	+++	0.0001
Ménage > deux personnes	++	0.0040
Intérêt pour art et culture	++	0.0040
Emploi Fonction publique	++	0.0300
Abonnement au câble	++	0.0300
Va au concert classique	+	0.0100
Nombre de CD possédés	+	0.0300
Nombre de sorties au cinéma	-	0.0400
Nombre de places pondéré dans les biblio. municipales	-	0.0400

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Tableau n° 8
Nombre de CD possédés - variables explicatives selon le modèle linéaire

R2 ajusté = 0.24

Variables explicatives classées selon l'intensité des effets	Intensité et sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
<i>Nombre lieux de vente de C</i>	+++	0.0004
Age 60 et +	---	0.0008
Age 15-29	--	0.0200
Va au concert classique	+	0.0020
Va au concert rock	+	0.0040
Nombre de livres possédés	+	0.0060
Nombre de sorties au cinéma	+	0.0070
<i>Nombre de médiathèques</i>	-	0.0300

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Guide de lecture**Attention :**

le nombre de + ou de - ne correspond pas au degré de probabilité pour la variable d'être significative, mais à l'importance du coefficient indiquant le poids de la variable sur le nombre de livres ou de CD possédés.

+++ effet égal ou supérieur à 50% de la valeur moyenne

++ effet égal ou supérieur à 25% mais inférieur à 50%

-- de la valeur moyenne

+ effet égal ou supérieur à 10% mais inférieur à 25%

- de la valeur moyenne

NB. Les indicateurs d'offre sont signalés *en italique*.

L'effet de chaque caractère est apprécié par l'accroissement relatif d'intensité de pratique qu'il suscite (colonne « Intensité et sens des effets »). On mesure cet accroissement en terme de variation par rapport à la moyenne. On prend également en compte le signe de la variation, selon que le caractère accroît l'intensité de la pratique ou la réduit. Ainsi une variable notée « +++ » est caractérisée par un fort impact positif sur la pratique concernée. Tandis qu'une variable notée « -- » aura un effet négatif, mais de moindre amplitude (l'intensité de ces effets est évaluée sur les coefficients estimés des variables).

La probabilité donnée en regard de l'effet, mesure la pertinence de ce dernier (2^{ème} colonne « Probabilité »). La valeur indique le risque de considérer à tort que l'impact de la variable prise en compte est significatif. Plus ce chiffre augmente en se rapprochant de 1, plus l'effet pris en compte est incertain. Une probabilité de 0.04 indique qu'il y a seulement 4% de chance pour que le caractère pris en compte n'ait pas l'impact qu'on lui attribue, et cela indépendamment de la valeur du coefficient estimé et donc de l'amplitude de l'effet.

1. L'effet d'offre

Pour les trois catégories de facteurs qui ont été explorées – les effets d'offre, les déterminants socio-démographiques, les variables comportementales –, les résultats obtenus pour les différentes variables que l'on a testées dans le modèle linéaire permettent d'avancer les conclusions suivantes.

➤ Indicateurs d'offre

L'accumulation de livres, comme celle de CD, apparaissent positivement corrélées au nombre de distributeurs spécialisés comptabilisés dans l'unité urbaine, et négativement corrélées au nombre de bibliothèques et de médiathèques. Pour le livre, la corrélation est meilleure avec les indicateurs *pondérés* (nombre de distributeurs ou de bibliothèque ramené au nombre d'habitants), mais ce n'est pas le cas pour les CD. Ces corrélations, toutes choses égales par ailleurs, consacrent l'existence d'un lien entre la densité des distributeurs de livres et de disques et la propension à accumuler chez soi des livres et des CD ; elles attestent de plus, du rôle modérateur qu'exerce l'offre des bibliothèques municipales sur le nombre de livres et CD possédés, plus particulièrement chez les gros consommateurs.

Toutefois, le modèle n'est pratiquement pas modifié si on remplace ces indicateurs d'offre par la variable « habite Paris » versus « habite une ville de province ». L'effet « Paris », a, pour les livres comme pour les CD, un poids explicatif aussi important que l'âge et paraît résumer ainsi, à lui seul, l'effet stimulateur de l'offre sur la consommation de ces produits culturels. S'agissant de la consommation de biens largement diffusés sur tout le territoire et dont le prix est encadré, cette conclusion peut surprendre. En réalité, elle corrobore l'une des principales conclusions tirées de l'analyse des dépenses culturelles (Maresca, Pouquet, 2000). Pour les agglomérations prises en compte dans notre échantillon, tout se passe comme si les différences d'offre s'expliquaient par l'écart très accusé entre Paris et les autres villes. Pour le consommateur « moyen », le fait d'habiter Paris intensifie le rapport à la culture, au point d'entraîner une sur-consommation des produits culturels. Paradoxalement, ce sont sur les produits de base comme le livre et le CD que les différences de niveau de consommation sont les plus accusées.

On pourrait penser qu'il s'agit d'un effet de composition sociale, la population parisienne concentrant des individus plus portés vers les consommations culturelles. Cette explication n'est pas suffisante, dans la mesure où le modèle isole déjà l'effet « sensibilité à l'art et à la culture » et le fait d'avoir d'autres pratiques culturelles. On doit donc penser

que l'effet Paris prend autre chose en compte que le phénomène de multi-consommation de culture particulièrement accusé dans la capitale. Rappelons qu'à partir de l'analyse des dépenses culturelles des ménages, on a montré que ce phénomène se circonscrit au fait d'habiter dans Paris intra-muros, le niveau de dépenses en livres décroissant très fortement, toutes choses égales par ailleurs, entre les ménages parisiens et ceux de la banlieue.

Une autre hypothèse consiste à penser que, pour les urbains, l'existence d'une offre culturelle plus diversifiée, plus concurrentielle, et de ce fait plus attractive, va de pair avec un mode de vie dans lequel l'investissement du temps libre dans la culture est privilégié. Finalement, pour les grandes agglomérations urbaines (hors banlieue parisienne), on peut retenir que :

- Le nombre de livres et de CD possédés augmente tendanciellement avec l'équipement commercial des villes, ce qui permet de conclure qu'avec la densité urbaine s'accroissent les consommations culturelles ;
- Cette tendance quasi linéaire se double d'un effet de sur-consommation propre au contexte parisien qui ne tient ni aux revenus ni au capital culturel des individus. Deux phénomènes tendraient à se répondre : d'un côté la dynamique des modes de vie, qui veut que l'investissement dans la culture et l'investissement dans la nature (la maison, les activités de plein air) fonctionnent dans un rapport de substitution ; de l'autre la dynamique « institutionnelle » qui, du fait de la centralisation persistante de la création et de la diffusion culturelle dans le système français, alimente la sur-attractivité de la capitale.

2. L'effet de position sociale

Compte tenu des impacts imputables tant à l'offre qu'à la sensibilité aux choses de la culture, les déterminants socio-démographiques n'ont pas le poids systématique et privilégié que notent la plupart des études sur les pratiques culturelles. Parce qu'elle permet d'isoler le poids propre de chaque effet, la modélisation est ici précieuse pour étayer les interprétations.

➤ Cycle de vie

L'âge est une variable significative pour des pratiques comme la lecture, l'écoute de musique, la sortie au cinéma et en discothèque. Elle l'est fortement pour le nombre de livres possédés qui augmente quasi linéairement avec l'âge : la constitution de la bibliothèque est un processus cumulatif au cours du cycle de vie. Pour les CD, le processus

est différent : le nombre de CD augmente avec l'âge, mais régresse passé 60 ans ce qui s'explique par un effet de génération assez marqué. Comme l'attestent les analyses de l'INSEE, les générations les plus âgées n'ont pas rattrapé leur retard tant en matière d'équipement d'écoute de la musique que d'achat de disques et CD, par rapport aux générations plus jeunes qui ont été élevées dans le boom de la diffusion musicale.

➤ Niveau de diplôme

Avec l'âge, le niveau de diplôme est un facteur fréquemment discriminant, ce qui atteste que le capital scolaire joue un rôle significatif indépendamment des effets de génération. Ce sont souvent les niveaux de diplômes inférieurs au Bac qui s'avèrent les mieux corrélés, accompagnant des niveaux de pratique nettement plus faibles que la moyenne. Cet effet est particulièrement fort sur le nombre de livres possédés. Il l'est beaucoup moins pour le nombre de CD.

➤ Milieu social

L'enquête PC 97 permet d'étudier trois dimensions de la position sociale : la profession du père, la profession du chef de ménage et celle de l'individu. Entre les deux dernières existe une large plage de recouvrement, puisque pour les hommes vivant seul, en couple ou qui sont chefs de famille, l'individu est la personne de référence du ménage. Si la CSP de l'individu renseigne sur sa position sociale et, grossièrement, sur son niveau de ressources, la CSP du père apporte une autre dimension, celle du milieu social d'où est issu l'individu. Ce critère est particulièrement important pour appréhender le capital culturel accumulé d'une génération à l'autre. Disons-le tout de suite, ce paramètre est apparu très rarement significatif pour les pratiques étudiées (les seules concernées sont les sorties au concert de musique classique et au spectacle de danse classique ou contemporaine).

S'agissant de la CSP de l'individu ou du chef de famille, on ne constate jamais de relation linéaire entre les différentes CSP, qui forment une échelle en principe hiérarchisée, et l'intensité des pratiques étudiées. Ce résultat est très important. Il indique que la liste ordonnée des CSP ne peut plus être assimilée à un indicateur continu de positions sociales.

Le critère de la CSP n'est déterminant que pour quelques catégories particulières, essentiellement la position de cadre et celle d'étudiant. En revanche, la position d'ouvrier est très rarement significative. On doit donc en conclure que, pour la plupart des pratiques culturelles, seul le fait d'être étudiant ou d'être cadre induit des comportements de

consommation significativement différents, toutes choses égales par ailleurs. Du poids singulier de la catégorie « cadre » on peut proposer deux explications : soit y voir la preuve que perdure le rapport privilégié existant entre culture académique et classes dominantes, soit retenir l'hypothèse de Veblen qui veut que les consommations culturelles soient le support privilégié de l'ostentation des catégories sociales supérieures ²⁴.

Pour la possession de livres, le critère le plus déterminant est le fait que le chef de ménage soit cadre. Pour le nombre des CD de musique, c'est le fait que l'individu lui-même soit cadre. Cette nuance s'explique par la superposition du facteur homme-femme qui intervient dans le cas des CD mais pas pour les livres. Enfin, pour ces derniers, le fait d'être un actif de la fonction publique accroît encore la propension à les accumuler, ce qui s'interprète en grande partie comme un effet propre aux fonctions enseignantes.

➤ Revenu

On l'a souligné plus haut, l'enquête PC 97 ne fournit pas d'échelle continue de revenu. Diverses variables ont été testées pour essayer de différencier « hauts revenus » et « bas revenus », mais sans grands résultats. L'un de ces essais a consisté à utiliser le statut d'occupation du logement en différenciant « locataire » payant un loyer, « accédant à la propriété » au sens de personne ayant à rembourser des prêts, et « propriétaire ». Cette variable n'est apparue significative que pour la possession de livres. Comparé à la situation des « propriétaires », dont on admet qu'ils représentent les personnes pour qui le coût du logement est le moins élevé, le fait d'être « locataire » réduit significativement le nombre de livres possédés et plus encore le fait d'être « accédant à la propriété ». Il reste toutefois difficile d'interpréter ce facteur. Plus qu'un critère de richesse, il peut s'agir d'un critère de mobilité résidentielle : les « propriétaires » peuvent être, beaucoup plus souvent que les autres, des personnes habitant des logements hérités, dans lesquels ont été accumulés plus de livres que la moyenne.

²⁴ Veblen. *Theory of the leisure class*, 1899 (traduction française. *Théorie de la classe de loisirs*. Paris. Gallimard. 1970).

3. L'effet comportemental

Les modèles utilisés montrent que les déterminants socio-démographiques n'expliquent qu'une partie limitée de la variabilité de l'intensité des pratiques culturelles. Les variables comportementales (goût pour la culture) et le cumul des pratiques (le fait de consommer dans différents registres des productions culturelles) jouent en complément un rôle très significatif.

➤ Intérêt pour la culture et les activités artistiques

Très logiquement, le goût affiché pour la culture va de pair avec les pratiques les plus explicitement culturelles, comme la sortie au théâtre ou au concert de musique classique, mais aussi au cinéma. Ce critère est également explicatif pour la possession de livres, l'intérêt porté à l'écrit étant directement lié au goût pour les activités culturelles. Il n'est déterminant, en revanche, ni pour la possession de CD ni pour l'écoute régulière de musique au domicile. Ce fait est remarquable : il signifie que la consommation des supports de musique enregistrée, dans laquelle se mêlent un grand nombre de genres musicaux, est aujourd'hui un élément du confort domestique qui n'est pas directement associé au goût pour les manifestations culturelles.

➤ Intérêt pour le multimédia et les chaînes de télévision thématique

La possession d'un ordinateur (26% de ménages équipés en 1997 dans les unités urbaines étudiées) et celle d'un abonnement au câble (19%) se révèlent être des facteurs déterminants de la possession de livres mais aussi de la possession de CD. En revanche, l'abonnement à Canal+ (20%) n'apparaît significatif sur aucune des pratiques culturelles étudiées. Ces constats peuvent surprendre, et là encore aucune interprétation simple ne s'impose. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ces effets. On peut d'abord penser que ces équipements rendent compte de l'impact du revenu, insuffisamment pris en compte par le critère de la PCS (les modèles n'intègrent pas de variable « revenu » spécifique). On peut penser que l'effet revenu est déterminant pour la possession de l'ordinateur : en 1997, 58% des cadres (de notre échantillon) en possédaient un, contre 23% seulement des non-cadres. En revanche, pour les abonnements audiovisuels (câble et Canal+), l'effet CSP est peu marqué.

Une autre hypothèse consiste à penser que ces équipements participent du phénomène d'accumulation des supports et canaux de diffusion qui permettent d'élargir la

consommation des produits culturels au foyer. La corrélation significative de l'équipement en micro-informatique domestique et de l'abonnement au câble avec la possession de livres et de CD, montre que les services donnant accès aux nouveaux médias viennent renforcer l'équipement des ménages les plus concernés par la culture, et ne s'opposent pas, bien au contraire, aux supports traditionnels. Ces équipements peuvent être interprétés comme des indicateurs caractérisant la fraction des consommateurs de produits culturels à la fois la plus aisée et la plus réactive aux innovations.

➤ Impact des autres pratiques culturelles

Les résultats de l'enquête pratiques culturelles de 1997 laissent entendre que l'accumulation des biens culturels les plus courants (livres, supports de musique enregistrée) va de pair avec la fréquentation des lieux culturels (cinéma, musée, théâtre, concert). Ce constat est vérifié par les modèles établis pour les différentes pratiques étudiées, y compris pour la possession de livres et de CD. Les consommations culturelles qui ont un impact positif sur le nombre de livres sont la fréquentation du théâtre et des concerts de musique classique. Le nombre de sorties au cinéma joue, en revanche, négativement. Pour le nombre de CD possédés, les pratiques les plus discriminantes sont dans l'ordre : la fréquentation des concerts de musique classique, des concerts de rock, et le nombre de sorties au cinéma. De plus, toutes choses égales par ailleurs, le nombre de livres et le nombre de CD sont positivement corrélés entre eux.

L'introduction dans les modèles des pratiques culturelles réduit beaucoup l'impact de certains effets socio-démographiques, tels que l'âge pour la possession de livres, et le niveau de diplôme pour les CD, ainsi que l'effet « cadre » dans les deux cas, bien que plus modérément. On peut penser que l'âge et le niveau d'étude traduisent surtout des effets comportementaux, l'âge parce qu'il détermine la propension à sortir, le diplôme parce qu'il commande en grande partie l'accessibilité des œuvres d'art.

Par ailleurs, l'introduction, comme variables explicatives, des différentes pratiques culturelles étudiées ne remet pas en cause l'impact spécifique des indicateurs d'offre, et notamment de la variable « Paris versus province », et ne modifie que faiblement leur poids. Ce constat vérifie que ce n'est pas la concentration dans les grandes villes de personnes ayant plus de goût que la moyenne pour les activités culturelles qui, en soi, explique le niveau de consommation des urbains. L'hypothèse du mode de vie paraît plus explicative. Plus la ville est importante, plus l'importance de l'offre, en quantité comme en diversité, se trouve en adéquation avec une demande de loisir faisant des productions culturelles, les supports privilégiés du divertissement, de l'évasion, de la réalisation de soi.

Guide de lecture des tableaux ci-après

Les caractères explicatifs

Les variables explicatives retenues dans ces tableaux sont classées suivant quatre groupes.

- Les caractéristiques « socio-démographiques » : le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, le type de ménage, les CSP de l'individu et du chef de famille et le secteur d'activité de l'individu ;
- La « relation aux loisirs culturels » : le goût pour l'art et la culture et le goût pour les sorties ;
- Les « nouveaux médias culturels » : l'équipement informatique et l'équipement câble ;
- Enfin les « indicateurs d'offre », qu'elle soit commerciale ou publique, et le contexte résidentiel (« habite ou non Paris »)*.

Individu de référence et effets des caractères

L'effet de chacun des différents indicateurs et variables est donné par rapport à une situation de référence. L'association de ces différentes situations de référence définit l'individu de référence. Par exemple dans le cas de la possession de livres (voir tableau n°9 page 58), l'individu de référence a entre 31 et 59 ans, a le bac ou un diplôme équivalent, vit en couple, n'est pas cadre et ne travaille pas dans la fonction publique. Lorsque le caractère de l'individu de référence est *indifférent*, cela signifie que la variable ou l'indicateur concerné n'a pas d'impact significatif sur ce registre de pratique culturelle. Pour toutes les variables autres que socio-démographiques, on considère par défaut que l'individu de référence n'a pas le caractère concerné. L'individu de référence n'a pas de goût marqué pour l'art et la culture, il n'a pas d'ordinateur, il n'habite pas Paris...

Enfin, l'individu de référence est également défini par une intensité de pratique dans le domaine concerné. Par exemple, l'individu de référence tel qu'il est défini pour l'analyse de la possession de livres, appartient à un foyer détenant 103 livres en moyenne.

** Comme cela a été précisé précédemment, la localisation géographique (habite ou non Paris) et les indicateurs d'offre doivent être considérés comme deux choix alternatifs de variables cherchant à appréhender l'effet de l'offre. Soit on s'attache au seul distinguo Paris - Province, soit on cherche à trouver une relation entre le niveau de l'offre (en quantité absolue ou relative) et les pratiques culturelles. On ne peut utiliser les deux types de variables dans un même modèle car la concomitance de leurs effets gênerait l'estimation de l'impact propre à chacun.*

Par conséquent, dans les tableaux du type de celui de la page 53, on choisit de privilégier l'effet de la localisation qui ressort souvent comme plus significatif que celui de l'offre pure. L'effet de cette dernière étant "écrasé" par l'importance de l'opposition Paris - Province. Les effets de l'offre commerciale et de l'offre publique sont donnés à titre indicatifs avec le sens de la corrélation quand il y avait lieu de le faire (c'est-à-dire quand les deux types d'effets sont effectivement présents). Seule exception : le tableau concernant la sortie au concert de musique classique ou de jazz (page 80) pour lequel seul l'impact de l'offre commerciale est indiqué. Le lieu de résidence n'apparaissant pas comme significativement déterminant dans ce domaine de pratiques.

Pour la possession de livres ou de CD, domaine où le niveau de l'offre apparaissait très significatif, les tableaux page 44 donnent plus d'informations sur cet effet et notamment sur l'opposition offre commerciale - offre publique.

Tableau n° 9
La possession de livres - Les variables comportementales et le cumul des pratiques

		Caractéristiques socio-démographiques						
		Sexe	Age	Diplôme	Type de ménage	CSP du chef de famille	CSP de l'individu	Secteur d'activité
Caractéristiques de l'individu de référence	Indifférent		Entre 31 et 59 ans	Bac ou équivalent	Vit à deux	Non cadre ou profession intellectuelle supérieure	Indifférente	Ne travaille pas dans la fonction publique
			Si la personne a 30 ans ou moins , le foyer possède en moyenne 28 livres de moins	Si la personne est sans diplôme le foyer possède en moyenne 141 livres de moins	Si la personne vit en famille , le foyer est doté en moyenne de 53 livres de plus	Si le chef de famille est cadre le foyer possède en moyenne 137 livres de plus		Si la personne travaille dans la fonction publique le foyer est en moyenne doté de 50 livres de plus
			Si par contre elle a 60 ans ou plus le foyer est en moyenne doté de 103 livres de plus	Si la personne est titulaire d'un diplôme inférieur au bac le foyer possède en moyenne 98 livres de moins				
		Relation aux loisirs culturels		Nouveaux médias culturels		Indicateurs d'offre et de localisation		
		Art et culture	Goût pour les sorties	Equipement informatique	Equipement câble	Lieu d'habitation	Offre commerciale	Offre d'équipement public
		Si la personne est sensible à l' art et à la culture , le foyer est doté en moyenne de 57 livres de plus		Les foyers équipés d'un micro-ordinateur possèdent en moyenne 110 livres de plus	Les foyers abonnés au câble ont en moyenne 44 livres de plus	Si la personne habite Paris le foyer possède en moyenne 119 livres de plus	Le nombre de magasins proposant une offre de livre influence positivement mais marginalement la possession de livres + ε	Le nombre de places dans les bibliothèques influence négativement mais marginalement la possession de livres - ε

Pour un individu ainsi défini, le foyer possède en moyenne 103 livres

Source : Enquête PC 97 / Crédoc

Nb : Les variations dans la possession de livres s'additionnent avec le cumul des caractéristiques. Ainsi, un foyer de cadre équipé d'un micro-ordinateur compte en moyenne 247 livres de plus (dans le cas où le cumul indique une valeur négative on considérera que le résultat est nul).

Voir guide de lecture des tableaux, page précédente.

Tableau n° 10 La possession de CD - Les variables comportementales et le cumul des pratiques

Caractéristiques socio-démographiques								
	Sexe	Age	Diplôme	Type de ménage	CSP du chef de famille	CSP de l'individu	Secteur d'activité	
Caractéristiques de l'individu de référence	Homme	Entre 31 et 59 ans	Bac ou équivalent	Vit à deux	Indifférente	Non cadre ou profession intellectuelle supérieure	Ne travaille pas dans la fonction publique	Pour un individu ainsi défini, le foyer possède en moyenne 49 CD
	Si l'individu est une femme le foyer possède en moyenne	Si la personne a 30 ans ou moins, le foyer possède en moyenne	Si la personne est sans diplôme le foyer possède en moyenne	Si la personne vit en famille, le foyer est doté en moyenne de		Si l'individu est cadre le foyer possède en moyenne	Si la personne travaille dans la fonction publique le foyer est en moyenne doté de	
	8 CD de moins	12 CD de moins	26 CD de moins	14 CD de plus		30 CD de plus	15 CD de moins	
		Si elle a 60 ans ou plus le foyer est en moyenne doté de	Si la personne est titulaire d'un diplôme inférieur au bac le foyer possède en moyenne					
	29 CD de moins	18 CD de moins						
		Si la personne est titulaire d'un diplôme supérieur au bac le foyer possède en moyenne						
		14 CD de plus						

Relation aux loisirs culturels		Nouveaux médias culturels		Indicateurs d'offre et de localisation		
Art et culture	Goût pour les sorties	Equipement informatique	Equipement câble	Lieu d'habitation	Offre commerciale	Offre d'équipement public
			Les foyers abonnés au câble ont en moyenne	Si la personne habite Paris le foyer possède en moyenne	Le nombre de magasins proposant une offre de CD influence positivement mais marginalement la possession de CD	L'offre des médiathèques en matière d'enregistrements sonores influence négativement mais marginalement la possession de CD
			13 CD de plus	29 CD de plus	+ ε	- ε

Source : Enquête PC 97 / Crédoc

Nb : Les variations dans la possession de CD s'additionnent avec le cumul des caractéristiques. Ainsi, un foyer de cadre parisien compte en moyenne 59 CD de plus (dans le cas où le cumul indique une valeur négative on considérera que le résultat est nul).

II. LA LECTURE DE LIVRES

Outre le nombre de livres possédés, l'enquête « pratiques culturelles des Français » interroge les individus sur le nombre de livres lus au cours des douze derniers mois et sur la fréquentation des bibliothèques publiques. Nous avons analysé la pratique de lecture par le biais des indicateurs de comportement suivants :

1. le nombre de livres lus dans l'année
2. se considérer comme « quelqu'un qui lit beaucoup de livres »
3. aller dans une bibliothèque « au moins une fois par mois »
4. ne jamais aller dans une bibliothèque

1. L'intensité de la lecture de livres

On aurait pu penser que le nombre de livres lus, *a priori* plus directement ajusté à la consommation récente de livres que le nombre de livres possédés, serait plus efficacement expliqué par les critères pris en compte, notamment ceux de l'offre. Ce n'est pas le cas. En intégrant les mêmes variables que pour le nombre de livres possédés, le modèle linéaire cherchant à expliquer le nombre de livres lus donne de très mauvais résultats ($R^2 = 0,07$). Il ne s'améliore que si on introduit comme facteur explicatif le nombre de livres possédés.

Tableau n° 11
Nombre moyen de livres lu, selon la taille d'unité urbaine de résidence

Nombre moyen de	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	France entière
livres lus	19	13	15

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Le nombre de livres lus paraît donc essentiellement commandé par l'importance de la bibliothèque personnelle qui rend compte du patrimoine culturel du foyer. S'y ajoute l'indicateur de sensibilité à la culture qui reste, en soi, déterminant. Aucun indicateur d'offre n'apparaît significatif. Le seul paramètre résidentiel significativement corrélé est le fait d'habiter une commune périphérique de l'agglomération plutôt que la ville-centre. Ceci peut traduire un effet de mode de vie : l'intensité de la lecture serait favorisée par l'éloignement du centre qui va de pair avec un rythme moins fréquent de sorties. Néanmoins, le modèle indique une corrélation positive du nombre de livres lus avec le nombre de sorties au cinéma, mais aussi avec le fait d'aller à l'opéra ou au concert de jazz. On peut penser que ces deux dernières pratiques fonctionnent comme des indicateurs des

comportements culturels les plus élitistes. En revanche, la relation entre fréquentation du cinéma et intensité de la lecture, pour intéressante qu'elle soit, est plus difficile à expliquer. Cette liaison peut n'être qu'un effet apparent.

Tableau n° 12
Nombre de livres lus dans l'année - Variables explicatives selon le modèle linéaire
R2 ajusté = 0.21

Variables explicatives classées selon l'intensité des effets	Intensité et sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Nombre de livres possédés	+++	0.0001
Individu cadre	+++	0.0500
Ordinateur au foyer	---	0.0100
Intérêt pour art et culture	+++	0.0040
Résidence hors ville-centre	+++	0.0080
Diplôme Bac+2 ou plus	++	0.0500
Va à l'opéra	++	0.0010
Nombre de sorties au cinéma	++	0.0200
Va au concert de jazz	+	0.0010

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

L'analyse de l'intensité de lecture peut être également appréhendée par le biais d'un modèle LOGIT cherchant à expliquer le fait de se déclarer « grand lecteur » c'est-à-dire, selon les termes de l'enquête, comme « quelqu'un qui lit beaucoup de livres » : 21% des individus de l'échantillon se considèrent comme tel (contre 18% pour l'ensemble des Français).

Tableau n° 13
Se définir comme « quelqu'un qui lit beaucoup » - Variables explicatives selon le modèle LOGIT
% d'individus correctement reclassés par le modèle = 83%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Plus de 300 livres possédés	+	0.0001
100 à 300 livres possédés	+	0.0500
Moins de 20 livres possédés	-	0.0050
Sensibilité à l'art et la culture	+	0.0010
Sans diplôme	-	0.0060
Diplôme < Bac	-	0.0100
Individu sexe féminin	+	0.0200
Va à l'opéra	-	0.0500

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Le modèle LOGIT confirme le poids déterminant des deux variables « nombre de livre possédés » et « sensibilité à l'art et la culture ». Il retient l'impact négatif des niveaux de diplômes inférieurs au Bac et du fait d'être de sexe masculin.

On peut en conclure que l'auto-appréciation subjective concernant l'intensité de lecture répond aux mêmes conditionnements que l'évaluation du nombre de livres lus dans l'année, déclaration vraisemblablement emprunte elle-même d'une bonne dose d'approximation subjective.

2. La fréquentation des bibliothèques municipales

La même approche par le modèle LOGIT a été utilisée pour examiner deux comportements opposés, celui des individus allant dans une bibliothèque « au moins une fois par mois » et celui des individus déclarant ne jamais aller en bibliothèque.

Tableau n° 14
Aller ou ne jamais aller dans une bibliothèque, selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	France entière
Aller dans une bibliothèque « au moins une fois par mois »	22.7	19.5	20%
Ne jamais aller dans une bibliothèque	65.8	70.7	70%

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ traitement CREDOC 2000

Les deux modèles obtenus sont parfaitement symétriques, ce qui permet de penser que le nombre de visites dans l'année dans les bibliothèques pourrait être expliqué par les mêmes variables. Par ordre décroissant du test de significativité, les facteurs les plus explicatifs d'une fréquentation régulière sont :

- le fait d'être étudiant,
- le niveau de diplôme,
- le fait de résider à proximité d'une bibliothèque,
- le fait d'être cadre.

Le niveau de diplôme est linéairement ajusté à l'intensité de fréquentation des bibliothèques. Cet effet, qui est redoublé par le fait d'être ou non étudiant, rend bien compte du phénomène actuel : la part la plus importante du public des bibliothèques est déterminée par des intérêts scolaires.

En revanche, le nombre de livres possédés au domicile n'exerce aucune influence sur la propension à fréquenter les bibliothèques. A la différence des bibliothèques spécialisées, les bibliothèques municipales sont des établissements sociologiquement largement ouverts qui ne concentrent pas particulièrement un public de « lettrés ».

L'information la plus intéressante, qui peut être regardée comme un effet d'offre, est l'impact de la distance. L'éloignement est, très significativement, un frein à la fréquentation et cet effet atteint son maximum quand on franchit le seuil des 20 minutes de temps de trajet.

Tableau n° 15
Fréquentation des bibliothèques au moins 1 fois par mois
Les variables explicatives selon le modèle LOGIT

% d'individus correctement reclassés par le modèle = 75%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Individu étudiant	+	0.0001
Sans diplôme	-	0.0001
Diplôme < Bac	-	0.0001
Résidence à plus de 20 mn	-	0.0008

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CRÉDOC 2000

Tableau n° 16
Aucune fréquentation des bibliothèques
Les variables explicatives selon le modèle LOGIT
% d'individus correctement reclassés par le modèle = 75%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Individu étudiant	-	0.0001
Sans diplôme	+	0.0001
Diplôme < Bac	+	0.0001
Résidence à plus de 20 mn	+	0.0001
Individu cadre	-	0.0200

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CRÉDOC 2000

Le modèle expliquant le comportement des individus n'allant jamais dans une bibliothèque, met en évidence les mêmes facteurs explicatifs. Le seul facteur qui s'y ajoute est le fait d'appartenir à la catégorie « cadre ». Toutes choses égales par ailleurs, les cadres sont moins enclins que les autres catégories socio-professionnelles à ne pas fréquenter les bibliothèques municipales. On peut rapprocher ce résultat de celui obtenu dans l'analyse du nombre de livres possédés : ce nombre est apparu corrélé négativement avec le nombre de bibliothèques existant dans l'unité urbaine. Ce double constat suggère que pour les catégories sociales les plus consommatrices de livres, la bibliothèque est utilisée comme une alternative à l'achat.

On peut remarquer que les indicateurs d'offre proprement dit, que ce soit le nombre et la taille des bibliothèques municipales ou l'importance de leur fonds, n'apparaissent pas discriminants pour expliquer l'intensité de la fréquentation. Or c'est pour les bibliothèques, comme pour le cinéma, que l'on dispose des statistiques les plus fiables pour décrire l'état de l'offre par commune. Toutefois, les données fournies par l'enquête sur les bibliothèques ne permettent pas de repérer facilement la hiérarchie des « annexes », c'est-à-dire des différents lieux de consultation et de prêt qui dépendent d'une bibliothèque centrale. En particulier, on ne peut dénombrer simplement les médiathèques qui sont aujourd'hui les établissements les plus attractifs. Or la modélisation montre que des différents indicateurs que nous avons utilisés, c'est le nombre de CD et le nombre de vidéo existant dans le fonds des bibliothèques qui sont les variables plus proches du seuil de significativité.

III. L'ÉCOUTE DE LA MUSIQUE

Comme pour l'intensité de la lecture, l'enquête PC 97 appréhende l'écoute de la musique à partir d'auto-évaluations subjectives. Dans l'information recueillie, on a retenu les deux indicateurs suivants : le nombre des personnes qui déclarent écouter des disques, CD ou cassettes enregistrés « tous les jours ou presque » (31% de notre échantillon) et le nombre de celles qui n'en écoutent que « rarement » ou « jamais » (27%).

Tableau n° 17
Écoute de CD, selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
Écoute de disques, CD, cassettes « tous les jours ou presque »	31.3	26.3	27%
Écoute de disques, CD, cassettes « rarement » ou « jamais »	27.2	31.9	31%

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Pour expliquer ces deux comportements, les facteurs les plus déterminants sont dans l'ordre, le fait :

- de posséder peu ou beaucoup de CD,
- d'écouter de la musique pour elle-même sans faire autre chose,
- d'être jeune ou âgé,
- d'avoir ou non du matériel d'écoute du type baladeur.

Aucune variable d'offre n'est directement corrélée. A la différence du nombre de CD possédés (voir plus haut), le fait d'habiter Paris n'influence pas ces comportements, pas plus que le fait de fréquenter ou non les concerts de musique classique ou de musique pop ou rock. En fait, comme pour l'intensité de la lecture qui est commandée d'abord par le nombre de livres possédés, le nombre de CD que l'on accumule chez soi est le principal facteur qui détermine la fréquence de l'écoute de musique au foyer.

Dans les deux cas, la pratique ne fait que suivre le niveau de consommation. Ce résultat est important : on aurait pu penser, en effet, que l'intensité de la pratique serait un meilleur descripteur des comportements culturels que l'achat de supports, tels les livres et les CD ; et qu'en tant qu'indicateur du rapport à la culture elle serait aussi bien sinon mieux expliquée par les déterminants sociaux que la consommation.

Pour l'écoute de la musique, l'effet générationnel est particulièrement marqué. Avoir moins de 30 ans et être étudiant accroissent la probabilité d'écouter quotidiennement de la musique. Cette pratique est beaucoup moins probable pour les générations qui ont plus de 60 ans, dont les habitudes se sont forgées à une époque où la musique enregistrée tenait peu de place dans la vie quotidienne.

A cet effet générationnel s'ajoute l'impact d'équipements comme le baladeur (ou walkman) qui favorisent l'écoute individuelle hors du foyer. L'effet baladeur accompagne la tendance des nouvelles générations à baigner dans un environnement de musique enregistrée. S'y surajoutent des effets comportementaux : ainsi pratiquer l'écoute de la musique sans rien faire d'autre exerce un rôle déterminant sur l'habitude d'une écoute fréquente.

Tableau n° 18

Écoute de la musique tous les jours ou presque – les variables explicatives selon le modèle LOGIT
% d'individus correctement reclassés par le modèle = 80%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	probabilité pour la variable d'être significative
Aime écouter de la musique pour elle même	+	0.0001
Possède peu de CD	-	0.0001
60 ans et plus	-	0.0001
15 à 29 ans	+	0.0300
Va au concert de jazz	+	0.0200

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Écoute de la musique rarement ou jamais – les variables explicatives selon le modèle LOGIT

% d'individus correctement reclassés par le modèle = 89%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Possède peu de CD	+	0.0001
Possède un baladeur	-	0.0010
60 ans et plus	+	0.0100
15 à 29 ans	-	0.0500

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

A la différence du nombre de CD possédés, la pratique du concert ne rejailit pas directement sur l'intensité de l'écoute de la musique au foyer. Néanmoins, le fait de fréquenter des concerts de jazz fait exception : ceux qui le font ont plus de chances, toutes choses égales par ailleurs, d'être des adeptes de l'écoute quotidienne de musique. On peut interpréter ce résultat dans le sens suivant : de toutes les formes musicales, le jazz serait celle qui caractérise le mieux les « fous de musique ».

IV. LA PRATIQUE AMATEUR : JOUER D'UN INSTRUMENT

Les pratiques amateurs décrites dans l'enquête PC 97 sont peu nombreuses et ne sont citées que par un nombre très réduit de personnes. Seul le fait de « savoir jouer d'un instrument » peut être analysé, dans la mesure où cette capacité est le fait de 31,5% d'individus dans notre échantillon d'unités urbaines. Le fait d'avoir eu l'occasion de jouer d'un instrument ou de chanter dans une chorale au cours des douze derniers mois ne concerne plus que la moitié de ces derniers, soit 15% des individus.

Tableau n° 19
Pratique d'un instrument de musique, selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
Savoir jouer d'un instrument de musique	31.5	23.4	25%
Avoir joué de la musique ou chanté en groupe, au cours des douze derniers mois	14.9	11.8	12%

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Parmi les facteurs pouvant déterminer le fait de savoir jouer d'un instrument, peu sont très significatifs. Le jeune âge associé au fait d'être élève ou étudiant est le premier facteur explicatif, la fréquentation des cours d'instrument se faisant de manière privilégiée pendant le temps des études initiales. Le fait d'écouter de la musique quotidiennement ou presque, qui dénote la propension à baigner dans un environnement musical, est également fortement corrélé positivement. Il en va de même du fait de lire beaucoup ce qui peut s'interpréter comme une préférence donnée à des activités s'exerçant au foyer.

Tableau n° 20
Savoir jouer d'un instrument de musique – Les variables explicatives, selon le modèle LOGIT

% d'individus correctement reclassés par le modèle = 70%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Individu étudiant	+	0.0001
Ecoute musique quotidienne	+	0.0001
Sexe masculin	+	0.0090
Faible nombre d'adresses dans « conservatoires » (annuaire pages jaunes), <i>indicat. pondéré</i>	-	0.0100
Lit beaucoup	+	0.0500

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

S'agissant de l'offre, le nombre d'adresses mentionnées dans la rubrique « conservatoire » des pages jaunes a un impact significatif, ainsi que le nombre de CNR et ENM établi par le Ministère de la Culture. Le test consistant à substituer « Paris » comme variable d'offre, montre que l'effet Paris fonctionne également, toutes choses égales par ailleurs, y compris lorsqu'on intègre les autres pratiques culturelles comme variables explicatives. Toutefois, le modèle est plus efficace quand on utilise le nombre d'adresses de la rubrique « conservatoire » des pages jaunes, *pondéré* par la population de l'unité urbaine. Ces corrélations montrent que l'indicateur « savoir jouer d'un instrument » rend compte davantage de la pratique d'apprentissage que de la pratique amateur active.

On pourrait penser que le fait de jouer d'un instrument est peu dépendant du contexte résidentiel, voire même favorisé par un mode de vie plus provincial. La modélisation indique l'inverse : la densité par habitant des structures d'enseignement spécialisé de la musique a un impact significatif sur la propension à apprendre à jouer d'un instrument. On trouve, là encore, la marque du surinvestissement des urbains dans les activités culturelles.

V. LA SORTIE AU CINÉMA

La sortie au cinéma est la pratique culturelle hors du domicile la plus répandue et la plus assidue : les habitants des grandes villes déclarent, en moyenne, aller 7 fois par an dans une salle de cinéma. C'est aussi le marché des productions culturelles dont on suit le plus finement les évolutions. Bénéficiant d'un observatoire statistique fournissant une information très détaillée, la sortie au cinéma est la pratique qui permet d'évaluer, avec le maximum de précision, l'impact de l'offre. Toutefois, si on se limite aux facteurs socio-démographiques et aux indicateurs d'offre, le modèle linéaire bâti pour expliquer le nombre de sorties annuel ne rend compte que de 20% de la variabilité de l'intensité de fréquentation du cinéma. En ajoutant les indicateurs comportementaux, notamment les autres pratiques culturelles, comme variables explicatives, on atteint 30% d'explication de la variance²⁵. C'est dire que les paramètres sociologiques les plus classiques et le niveau d'offre n'expliquent, pour les urbains des grandes villes, qu'une partie limitée de cette pratique culturelle.

1. L'intensité de fréquentation du cinéma

Le modèle linéaire expliquant le nombre de sorties au cinéma dans l'année met en évidence une quinzaine de variables significatives. La fréquentation des salles obscures est donc influencée par un grand nombre de déterminants assez divers dont le plus fort est, de loin, le niveau de diplôme.

Tableau n° 21
Nombre moyen de sorties au cinéma, les 12 derniers mois,
selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Autres communes et unités urbaines	<i>France entière</i>
Nombre moyen de sorties au cinéma au cours 12 derniers mois	7.2	4.5	5

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

²⁵ Valeur donnée par le R2 ajusté, paramètre statistique qui mesure la part de la variance du nombre de sorties qui est expliquée par le modèle.

Les facteurs explicatifs les plus importants sont, dans l'ordre :

- le niveau de diplôme,
- le niveau de l'offre (nombre de sièges de cinéma),
- la possession d'un ordinateur,
- l'âge,
- l'emploi dans la fonction publique,
- le fait d'aimer sortir,
- le fait de vivre seul plutôt qu'en famille
- l'abonnement au câble,
- le fait d'être étudiant,
- le goût pour l'art et la culture.

Tableau n° 22

Nombre de sorties au cinéma dans l'année - Les variables explicatives selon le modèle linéaire

R2 ajusté = 0.29

Variables explicatives classées selon l'intensité des effets	Intensité et sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Sans Diplôme	---	0.0001
Diplôme < Bac	---	0.0001
Résidence Paris	++	0.0030
Ordinateur au foyer	++	0.0080
Age 15 à 30 ans	++	0.0100
Emploi Fonction publique	--	0.0400
Aimer sortir	++	0.0100
Ménage d'une personne	++	0.0300
Abonnement au câble	++	0.0400
Intérêt pour art et culture	++	0.0500
Va à l'opéra	+	0.0100
Va au concert de jazz	+	0.0100
Nombre de livres possédés	-	0.0050
Nombre de CD possédés	+	0.0040
Va au concert de rock	+	0.0200
Va au théâtre	+	0.0001

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

S'agissant de l'offre, le nombre de sièges existant dans l'ensemble de l'unité urbaine a un impact significatif. En revanche, un équipement comme l'abonnement à Canal+, dont on pourrait attendre qu'il exerce un effet concurrentiel, se révèle sans impact.

Le principal effet observé est l'impact des niveaux de diplômes inférieurs au Bac. Toutes choses égales par ailleurs, les individus sans diplôme ou ayant des diplômes se limitant au niveau CAP, BEP ou BEPC fréquentent beaucoup moins le cinéma que la moyenne des Français : comparé au comportement moyen, soit 7 sorties par an, leur fréquentation ne dépasse généralement pas 1 fois par an. Cet effet est particulièrement robuste : il ne varie pas quand on ajoute de nouvelles variables explicatives, notamment les indicateurs comportementaux.

Le second effet est lié à l'offre. Si on ne retient pas la variable « habite ou non à Paris », les différents indicateurs caractérisant l'équipement de l'unité urbaine en salles de cinéma sont significatifs. Le degré de significativité est toutefois inégal selon les indicateurs, les meilleurs étant dans l'ordre :

- le nombre de places total pour l'ensemble des cinémas,
- le nombre de cinémas,
- le nombre de salles de ces cinémas.

Les indicateurs sont plus efficaces s'ils ne sont pas pondérés par la population de l'unité urbaine, ce qui laisse entendre que ce n'est pas le taux d'équipement par habitant qui est déterminant mais l'éventail de l'offre dans une agglomération donnée. Cette nuance est corroborée par l'impact de l'effet Paris. Si l'on remplace l'indicateur d'offre par la variable « habite ou non à Paris », le modèle est légèrement amélioré. De ce résultat on peut tirer la conclusion suivante. L'impact de la variation du nombre de places de cinéma par agglomération (pour les villes de plus de 80 000 habitants) s'explique d'abord par l'écart massif entre la surabondance de la capitale et le niveau d'offre des grandes villes régionales²⁶. Mais on peut aussi faire l'hypothèse que l'effet Paris ne tient pas seulement à l'abondance numérique du circuit de distribution mais également à la diversité de la programmation. Cette dimension pourrait expliquer une grande part de l'attractivité de l'offre dans le contexte parisien et donc de l'efficacité de l'indicateur « Paris ». Pour le démontrer, il serait nécessaire de disposer d'un critère de diversité de la programmation, fondé par exemple sur le nombre de films différents distribués dans une année, rapporté au nombre de sièges de l'agglomération.

Quantitativement, le fait d'habiter Paris fait passer le nombre moyen de sorties au cinéma, toutes choses égales par ailleurs, de 7 à 11 par an. Si l'on raisonne sur le nombre d'établissements ou de salles, le modèle indique qu'il faut accroître le nombre de cinémas

²⁶ Le nombre de places de cinéma à Paris (77 000 en 1997) est 10 fois plus élevé que le nombre moyen dans les agglomérations hors Paris, dont la ville centre a plus de 80 000 habitants (7 700 places).

différents de 25 ou le nombre de salles de 90, pour augmenter de 1, toujours toutes choses égales par ailleurs, le nombre moyen de sorties par an.

L'indicateur « distance du cinéma le plus proche » est à la limite de la significativité. Le découpage en classes de ce critère (distance faible, moyenne, élevée) montre que l'éloignement freinerait le nombre de sorties, alors que la proximité n'accroîtrait pas particulièrement la fréquentation.

2. Aller au cinéma au moins une fois dans l'année ou très régulièrement

Plus de la moitié des urbains des grandes villes fréquentent le cinéma au moins une fois par an et 20% d'entre eux y vont régulièrement, soit de l'ordre d'au moins une fois par mois. Les modèles Logit permettent d'analyser ce qui détermine le fait d'aller ou non au cinéma et le fait d'être ou non un assidu de ce type de consommation culturelle.

Tableau n° 23
Sorties au cinéma, selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Autres communes et unités urbaines	France entière
Aller au cinéma au moins une fois par an	55.9	47.7	49%
Aller régulièrement au cinéma (au moins 12 fois dans l'année)	19.8	11.2	13%

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ traitement CREDOC 2000

L'intérêt de cette analyse est qu'elle met en évidence l'impact de l'existence des multiplex sur l'assiduité de la fréquentation du cinéma et cela, l'enquête datant de 1997, bien avant l'introduction des formules d'abonnement. Les autres effets qui déterminent le plus une consommation régulière sont :

- un niveau de diplôme supérieur au bac,
- le fait d'être jeune ou étudiant,
- le fait d'aller, par ailleurs, au théâtre,
- et plus généralement, le fait d'aimer sortir.

En revanche, le fait d'aller au cinéma, ne serait-ce qu'une fois dans l'année, est contraint par :

- un niveau de diplôme inférieur au bac,
- le fait d'être inactif.

Là encore, se vérifie le fait que d'être abonné à Canal+ ou aux chaînes de télévision câblées ne conduit pas particulièrement les individus à tourner le dos au cinéma. Il faut insister, en revanche, sur l'effet du niveau de diplôme qui est déterminant non seulement sur le nombre de fois où l'on va au cinéma, mais également sur le fait d'y aller ou non au moins une fois dans l'année. Le poids de ce critère peut surprendre s'agissant de la sortie culturelle qui se rapproche le plus d'une consommation de masse. Il est néanmoins cohérent avec la baisse tendancielle de fréquentation du cinéma au cours des cinquante dernières années qui s'explique principalement par la désaffection du public populaire.

Tableau n° 24
Aller régulièrement au cinéma (au moins 12 fois dans l'année)
 Les variables explicatives selon le modèle LOGIT
 % d'individus correctement reclassés par le modèle = 81%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Diplôme Bac+2 ou plus	+	0.0008
Etre étudiant	+	0.0030
Va au théâtre	+	0.0020
60 ans et plus	-	0.0100
Aime sortir	+	0.0100
Présence d'un multiplex	+	0.0100
Va au concert de jazz	+	0.0500

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CRÉDOC 2000

Tableau n° 25
Aller au cinéma au moins une fois par an - Les variables explicatives selon le modèle LOGIT
 % d'individus correctement reclassés par le modèle = 84%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	probabilité pour la variable d'être significative
15 à 29 ans	+	0.0001
Absence de diplôme	-	0.0001
Etre étudiant	+	0.0001
Etre inactif	-	0.0001
Ordinateur au foyer	+	0.0010
Aime sortir	+	0.0100

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CRÉDOC 2000

Tableau n° 26 Les sorties au cinéma - Les variables comportementales et le cumul des pratiques

Caractéristiques socio-démographiques								
	Sexe	Age	Diplôme	Type de ménage	SP du chef de famille	CSP de l'individu	Secteur d'activité	
Caractéristiques de l'individu de référence	Indifférent	Entre 31 et 59 ans	Bac ou équivalent	Vit à deux	Indifférente	Non étudiant	e travaille pas dans la fonction publique	Un individu ainsi défini va en moyenne 6 fois par an au cinéma
		Si la personne a 30 ans ou moins, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 3 fois de plus	Si la personne est sans diplôme, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 5 fois de moins	Si la personne vit en famille, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 2 fois de moins		Si la personne est étudiante, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 3 fois de plus	Si la personne travaille dans la fonction publique, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 3 fois de moins	
		Si elle a 60 ans ou plus, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 3 fois de moins	Si la personne est titulaire d'un diplôme inférieur au bac, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 5 fois de moins	Si la personne vit seule, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 2 fois de plus				
			Si la personne est titulaire d'un diplôme supérieur au bac, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 2 fois de plus					
Relation aux loisirs culturels		Nouveaux médias culturels		Indicateurs d'offre et de localisation				
Art et culture	Goût pour les sorties	Équipement informatique	Équipement câble	Lieu d'habitation	Offre commerciale			
Si la personne est sensible à l'art et à la culture, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 2 fois de plus	Si la personne préfère en général les activités qui l'amènent à sortir, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 3 fois de plus	Si le foyer de la personne est équipé d'un micro-ordinateur, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 3 fois de plus	Si le foyer de la personne est abonné au câble, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 3 fois de plus	Si la personne habite Paris, en moyenne, sur l'année, elle va au cinéma 5 fois de plus	Le nombre de cinémas, de salles ou de fauteuils influence positivement mais marginalement le nombre de sorties au cinéma + ε			

Source : Enquête PC 97 / Crédoc

Nb : Les variations dans la fréquence annuelle de sortie au cinéma s'additionnent avec le cumul des caractéristiques. Ainsi, un parisien de 30 ans ou moins va en moyenne 8 fois de plus au cinéma par an (dans le cas où le cumul indique une valeur négative on considérera que le résultat est nul).

VI. LA SORTIE AU THÉÂTRE

L'enquête PC 97 distingue plusieurs formes de spectacles vivants : le théâtre joué par des acteurs professionnels, l'opéra, l'opérette, le music-hall, les spectacles amateurs. On s'est intéressé aux trois premiers que l'on a préféré réunir pour disposer d'un échantillon suffisamment large (22% de l'échantillon). Les individus qui vont au moins une fois dans l'année voir une pièce de théâtre, un opéra ou une opérette, y vont en moyenne 6 fois sur douze mois. Ainsi si beaucoup de Français, et même d'urbains des grandes villes, ne fréquentent pas les théâtres, ceux qui le font, sont plutôt des assidus de cette forme de spectacle.

Tableau n° 27
Proportion d'individus allant au moins une fois dans l'année au théâtre,
selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
au spectacle de théâtre	21.7	13.8	15%
à l'opéra	5.5	2.9	3%
à l'opérette	2.4	1.8	2%
au théâtre, à l'opéra ou à l'opérette	22.2	15.5	17%

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Tableau n° 28
Nombre moyen de sorties dans l'année au théâtre, pour les individus qui en pratiquent

Nombre moyen de sorties dans l'année, pour les individus qui en pratiquent	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
Spectacle de théâtre	5.3	3.0	4
Opéra	2.2	1.7	2
Opérette	1.5	1.5	1.5
théâtre + opéra + opérette	5.9	3.2	4

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Rapportée à l'ensemble de la population des villes de plus de 80 000 habitants, la fréquentation moyenne du théâtre est de 1,1 fois par an pour l'art dramatique seul et 1,3 fois par an si l'on y ajoute l'opéra et l'opérette. C'est ce niveau de fréquentation que l'on a tenté d'expliquer par un modèle linéaire.

Deux facteurs ont un poids déterminant sur cette pratique, le fait :

- d'appartenir à un ménage de cadre (individu ou chef de ménage),
- de bénéficier d'une offre abondante, ou bien d'habiter Paris, ce qui revient quasiment au même.

Par rapport au comportement moyen (1,3 sortie par an), être cadre conduit, toutes choses égales par ailleurs, à tripler le nombre annuel de sorties. Habiter Paris aboutit à le doubler. Dès lors, un cadre parisien ira en moyenne 5 à 6 fois au théâtre dans l'année, toutes choses égales par ailleurs bien sûr ²⁷.

Si l'on ne prend en compte que les variables socio-démographiques et les indicateurs d'offre, la part de variance expliquée par le modèle ne dépasse pas 20%. Il faut intégrer des variables comportementales et, en particulier, les autres pratiques de sorties culturelles pour que la part de variance expliquée monte à 30%. Finalement, le modèle linéaire qui rend compte du nombre de sorties dans l'année ne retient qu'un très petit nombre de facteurs explicatifs : deux variables socio-démographiques, un indicateur d'équipement du ménage, un indicateur d'offre, trois variables de pratiques culturelles. A la différence du cinéma, le nombre de sorties au théâtre ou à l'opéra n'est pas influencé significativement par le niveau de diplôme, l'âge, le fait d'être étudiant, le fait d'aimer sortir, ou encore le nombre de livres possédés.

Les trois pratiques significativement liées à la sortie au théâtre sont la fréquentation du cinéma déjà mise en évidence plus haut, la fréquentation des concerts de musique classique et celle des concerts de jazz. Ainsi, la tendance au cumul des sorties culturelles apparaît aussi déterminante que la condition sociale et que l'offre. On peut en conclure que la propension à s'intéresser aux productions culturelles les plus élitistes, théâtre, opéra, concert, résulte d'effets comportementaux qui dépassent les seuls caractères socio-démographiques. En ce sens, la sociologie la plus courante qui voit dans ces derniers (sexe, âge, niveau de diplôme, PCS, type de ménage) des principes explicatifs cardinaux, est trop courte pour rendre réellement compte des déterminants sociaux des pratiques culturelles. Le principal intérêt des essais de modélisation que nous présentons ici est de révéler qu'une part majeure de ce qui provoque la grande variabilité du nombre des sorties culturelles des individus s'explique manifestement par d'autres effets : mode de vie, réseau relationnel, temps disponible, aisance financière, ... Pour améliorer très sensiblement la qualité de la modélisation, il faudrait certes disposer de variables plus nombreuses mais surtout renouveler les schémas explicatifs.

²⁷ Il s'agit d'une moyenne rapportée à l'ensemble des cadres parisiens et pas seulement à ceux qui vont effectivement au moins une fois par an au théâtre.

Tableau n° 29

Nombre de sorties au théâtre dans l'année - Les variables explicatives selon le modèle linéaire

R2 ajusté = 0.31

Variables explicatives classées selon l'intensité des effets	Intensité et sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Individu cadre	+++	0.0300
Résidence Paris	+++	0.0001
Chef de ménage cadre	+++	0.0400
Abonnement au câble	+++	0.0060
Va au concert de jazz	++	0.0001
Va au concert classique	++	0.0001
Ménage plus de 2 personnes	--	0.0400
Nombre de sorties au cinéma	+	0.0001

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CRÉDOC 2000

La sortie au théâtre est la seule des pratiques culturelles pour laquelle le critère « être ou non cadre » joue simultanément pour l'individu et pour le chef de ménage. Il suffit donc que le conjoint, ou le père (dans le cas d'un individu domicilié chez ses parents), soit cadre pour que la fréquence de sortie au théâtre de l'individu soit accrue. Et si les deux sont cadres, individu et chef de famille, l'effet sur le nombre de sorties est plus que doublé.

Le seul effet restrictif mis en évidence par le modèle est le fait, pour un individu, d'avoir des enfants : dans ce cas le rythme de fréquentation fléchit de moitié.

En ce qui concerne l'offre, le modèle indique que trois indicateurs ont un degré de significativité à peu près équivalent ; dans l'ordre :

- le contexte de Paris par rapport aux autres unités urbaines,
- le nombre de programmes affichés, au cours de la saison, par les théâtres dans l'unité urbaine,
- le nombre de théâtres référencés dans les pages jaunes ramené à la population de l'unité urbaine (indicateur pondéré).

Ces indicateurs ne traduisent pas un simple effet de taille des agglomérations : mis en présence de la variable « population de l'unité urbaine », ils restent significatifs alors que le nombre d'habitants l'est beaucoup moins. L'effet est manifestement similaire à celui du cinéma. La densité de l'offre, appréciée à travers le nombre de salles de théâtre rapporté au nombre d'habitants, influence le niveau de fréquentation. Toutefois, le critère de l'importance de la programmation, et donc sa diversité, explique mieux le nombre de sorties. Mais là encore, l'indicateur « Paris » maximise l'effet. La diversité de la

production et de la diffusion de spectacles expliquent le fossé existant entre l'offre parisienne et celle des autres grandes villes.

Le modèle Logit analysant le fait d'aller ou non au moins une fois par an au théâtre, à l'opéra ou voir une opérette, conforte ces conclusions, en particulier la hiérarchisation des différents indicateurs d'offre. Se trouve ainsi confirmée la supériorité de l'information tirée de la base ARTS concernant les saisons des théâtres : moins le nombre de programmes est important, plus faible est le nombre de sorties au théâtre.

L'indicateur pondéré établi à partir de l'information des pages jaunes (nombre de salles mentionnées à la rubrique « théâtre ») donne, pour l'ajustement du modèle, un résultat presque aussi bon. En revanche, pour le modèle Logit la variable « Paris » se révèle moins efficace que l'indicateur « saison ». Enfin, le niveau de dépenses des villes pour le théâtre n'a pas un impact très significatif sur la fréquentation.

Tableau n° 30

Aller au théâtre, pour une pièce, un opéra ou une opérette, au moins une fois par an - Les variables explicatives selon le modèle LOGIT

% d'individus correctement reclassés par le modèle = 82%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Saison très peu importante	-	0.0001
Saison peu importante	-	0.0003
Sensibilité à l'art et la culture	+	0.0002
Etre étudiant	+	0.0020
Chef de famille cadre	+	0.0030
Nombre d'enfants	-	0.0200
Sans diplôme	-	0.0200
Diplôme Bac+2 ou plus	+	0.0400

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Aux facteurs significatifs déjà mis en évidence par le modèle linéaire, s'ajoutent la sensibilité à l'art et à la culture, le fait d'être étudiant et d'avoir un niveau de diplôme élevé ou, à l'inverse, de ne pas détenir de diplôme. Ces caractéristiques influencent la probabilité d'aller au moins une fois dans l'année au théâtre mais jouent moins pour expliquer l'intensité de la pratique des individus qui vont au théâtre (cf. modèle linéaire).

Tableau n° 31 Les sorties au théâtre ou à l'Opéra - Les variables comportementales et l'impact de la pratique

Caractéristiques socio-démographiques								
Sexe	Age	Diplôme	Type de ménage	SP du chef de famille	CSP de l'individu	Secteur d'activité		
Caractéristiques de l'individu de référence	Indifférent	Indifférent	Indifférent	Indifférent	Non cadre et profession intellectuelle supérieure	Non étudiant et non cadre ou profession intellectuelle supérieure	Indifférent	En moyenne, un individu ainsi défini, va moins d'une fois par an au théâtre ou à l'Opéra
					Si le chef de famille de la personne est cadre, en moyenne, sur l'année, elle va au théâtre ou à l'Opéra 1 fois de plus	Si la personne est étudiante, en moyenne, sur l'année, elle va au théâtre ou à l'Opéra 1,4 fois de plus		
						Si la personne est cadre, en moyenne, sur l'année, elle va au théâtre ou à l'Opéra 3,4 fois de plus		
Relation aux loisirs culturels		Nouveaux médias culturels		Indicateurs d'offre et de localisation				
Art et culture	Goût pour les sorties	Equipement informatique	Equipement câble	Lieu d'habitation	Offre commerciale			
Si la personne est sensible à l'art et à la culture, en moyenne, sur l'année, elle va au théâtre ou à l'Opéra			Si le foyer de la personne est abonné au câble, en moyenne, sur l'année, elle va au théâtre ou à l'Opéra	Si la personne habite Paris, en moyenne, sur l'année, elle va au théâtre ou à l'Opéra	Le nombre de théâtres ou de salles de spectacles, influence positivement mais marginalement le nombre de sorties au théâtre ou à l'Opéra			
0,4 fois de plus			0,9 fois de plus	1,9 fois de plus	+ c			

Source : Enquête PC 97 / Crédoc

Nb : Les variations dans la fréquence annuelle de sortie au théâtre ou à l'Opéra s'additionnent avec le cumul des caractéristiques. Ainsi, un étudiant parisien va en moyenne 2,5 fois de plus au théâtre ou à l'Opéra par an

VII. LA SORTIE AU CONCERT

L'enquête PC 97 enregistre les fréquences de sorties au concert pour différents types musicaux la musique classique, le jazz, le rock. Les autres formes musicales sont regroupées sans précision dans « musique d'un genre autre ».

Tableau n° 32
Proportion d'individus allant au concert au moins une fois dans l'année,
selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
au concert de rock	12.0	8.2	9%
au concert de musique classique	11.0	8.0	9%
au concert de jazz	9.5	5.9	7%
à différents concerts classique + jazz + rock	22.6	17.3	18%

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Tableau n° 33
Nombre moyen de sorties dans l'année au concert, pour les individus qui pratiquent la musique

Nombre moyen de sorties dans l'année, pour les individus qui en font	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
concert de rock	3.5	3.0	3
concert de musique classique	2.6	2.6	3
concert de jazz	2.9	2.5	3
concerts classique + jazz + rock	4.3	3.6	4

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

La fréquentation de ces trois genres musicaux est en partie le fait des mêmes individus :

- 54% des personnes qui sont allées au moins une fois dans l'année à un concert de jazz sont allées également à un concert de rock (la réciproque est vraie dans 43% des cas),
- 39% des personnes qui sont allées au moins une fois à un concert de jazz sont allées également à un concert de musique classique (la réciproque est vraie dans 34% des cas),
- 29% des personnes qui sont allées au moins une fois à un concert de rock sont allées également à un concert de musique classique (la réciproque est vraie dans 27% des cas),

Par ailleurs, on peut noter que 50% des personnes qui sont allées au moins une fois dans l'année à un concert de musique classique habitent Paris. Elles ne sont qu'un tiers dans ce cas pour le rock (31% de Parisiens) et le jazz (36%).

La modélisation, par un modèle linéaire, du nombre de sorties au concert rencontre les mêmes difficultés que pour le théâtre. Très peu de variables socio-démographiques sont explicatives et l'opposition « Paris versus régions » n'est pas significative. Mais le fait d'introduire les autres pratiques culturelles comme variables explicatives augmente très fortement la part de variance expliquée (de 20% à 40% pour le nombre de sorties aux concerts de musique classique).

Tout se passe comme si le nombre de sorties aux concerts classiques s'expliquait d'abord par le nombre de sorties aux concerts de jazz ou de rock. Il ne s'agit là que d'un effet apparent qui s'explique par le faible nombre des individus concernés par chacune de ces pratiques (de l'ordre de 10% pour chacun de ces genres musicaux).

On se limitera donc ici à la présentation des modèles Logit permettant d'expliquer le fait d'être allé ou non au moins une fois dans l'année au concert de rock d'une part, et au concert de musique classique d'autre part.

1. La fréquentation des concerts de rock

Le fait d'être « jeune » ou « étudiant » est ici l'effet prédominant. Toutefois, comme pour le cinéma, tant le niveau de diplôme élevé, que le fait d'être cadre, renforcent la probabilité de fréquenter les concerts de rock.

Tableau n° 34
Être allé à un concert de rock au moins une fois au cours des 12 derniers mois
Les variables explicatives selon le modèle LOGIT

% d'individus correctement reclassés par le modèle = 79%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
15 à 29 ans	+	0.0001
Être étudiant	+	0.0020
Être cadre	+	0.0050
Sans diplôme	-	0.0200
Diplôme Bac+2 ou plus	+	0.0400

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

S'agissant de l'offre, aucun indicateur ne présente un niveau de probabilité suffisant pour être jugé significatif. L'effet Paris est nul, de même que l'importance de la programmation donnée par la base ARTS pour le registre « variétés ».

2. La fréquentation des concerts de musique classique

La sortie au concert classique est de toute les pratiques étudiées la plus élitiste. Le fait d'appartenir à un ménage de cadre et d'avoir un diplôme d'étude supérieure accroît nettement la probabilité de cette consommation culturelle. Plus encore, c'est la seule pour laquelle le capital culturel hérité est significatif : au-delà du niveau de diplôme détenu, le fait d'avoir un père ouvrier réduit significativement la propension à fréquenter les concerts de musique classique.

Tableau n° 35
Être allé à un concert de musique classique au moins une fois au cours des 12 derniers mois
Les variables explicatives selon le modèle LOGIT

% d'individus correctement reclassés par le modèle = 81%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Chef de ménage cadre	+	0.0001
Diplôme Bac+2 ou plus	+	0.0002
Sensibilité à l'art et la culture	+	0.0100
Père ouvrier	-	0.0500
Sans diplôme	-	0.0050
Diplôme < Bac	-	0.0020
Petit nombre d'orchestres	-	0.0100

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Par ailleurs, l'offre des villes est très significative. Elle est sensible à travers le nombre de formations orchestrales et l'importance des saisons musicales. De plus, l'effet Paris est ici moins bon et à la limite de la significativité.

La fréquentation du concert classique est la pratique culturelle qui rend le mieux compte des effets que l'on peut attribuer à l'offre publique. Les 3 indicateurs significatifs – nombre d'orchestres, importance de la saison de musique classique, dépenses des villes pour la musique – mettent en évidence l'effet limitant qu'exerce un faible niveau d'investissement des villes en matière de musique classique.

Le nombre restreint des formations orchestrales reconnues par le Ministère de la Culture est le critère le plus discriminant. Le nombre de structures mentionnées dans la rubrique « orchestre » des pages jaunes, pondéré par la taille de l'unité urbaine, a le même impact. Et le faible niveau de dépenses pour la musique classique dans le budget culturel des villes traduit un effet similaire, bien qu'il soit moins marqué.

Toutefois, l'effet le plus progressif est donné par l'importance de la saison musicale telle que l'enregistre la base ARTS. Le nombre de concerts ou de manifestations musicales programmés dans l'année et la proportion d'individus allant écouter de la musique classique au moins une fois vont de pair de manière quasi linéaire. Cet effet ne se retrouve pas, en revanche, à travers la programmation des festivals de musique.

Tableau n° 36

Hiérarchie des indicateurs d'offre des concerts de musique classique

Indicateurs (découpsés en classes) classés selon test de significativité	Sens des effets	Intensité de l'effet selon Odds ratio
Nombre d'orchestres selon Min. Culture le plus faible	-	0.330
Programmation de la saison (<i>pondéré</i>) le plus faible	-	0.360
Nombre d'orchestres selon pages jaunes (<i>pondéré</i>) le plus faible	-	0.390
Niveau de dépenses pour la musique le plus faible	-	0.600
PARIS versus villes de province	+	1.868

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000
 Guide de lecture : pour les effets négatifs, plus la valeur de l'Odds ratio est proche de 0 (en dessous de 1), plus l'indicateur a un impact fort ; pour les effets positifs, plus la valeur de l'Odds ratio est élevée (au dessus de 1), plus l'indicateur a un impact fort.

Tableau n° 37 Les concerts de jazz et de classique - les variables explicatives et l'impact de la pratique

Caractéristiques socio-démographiques							
	Sexe	Age	Diplôme	Type de ménage	SP du chef de famille	CSP de l'individu	Secteur d'activité
Caractéristiques de l'individu de référence	Homme	Entre 31 et 59 ans	Bac ou équivalent	Indifférent	Indifférente	Non cadre ou profession intellectuelle supérieure	Indifférent
	Si la personne est une femme, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert	Si la personne a 30 ans ou moins, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert	Si la personne est sans diplôme, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert			Si la personne est cadre, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert	
	0,2 fois de moins	0,4 fois de plus	0,2 fois de moins			1,5 fois de plus	
			Si la personne est titulaire d'un diplôme inférieur au bac, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert				
		0,2 fois de moins					
			Si la personne est titulaire d'un diplôme supérieur au bac, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert				
			0,5 fois de plus				
Relation aux loisirs culturels		Nouveaux médias culturels		Indicateurs d'offre et de localisation			
Art et culture	Goût pour les sorties	Equipement informatique	Equipement câble	Lieu d'habitation	Offre commerciale		
Si la personne est sensible à l'art et à la culture, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert					Pour chaque orchestre* présent dans les communes de l'unité urbaine de la personne, en moyenne, sur l'année, elle sort au concert		
0,6 fois de plus					0,3 fois de plus		

En moyenne, un individu ainsi défini, va moins d'une fois par an au concert

Source : Enquête PC 97 / Crédoc

*On prend en compte le nombre d'orchestres classiques inscrits dans la rubrique des Pages Jaunes correspondante rapporté à 100 000 habitants.

Nb : Les variations dans la fréquence annuelle de sortie au théâtre ou à l'Opéra s'additionnent avec le cumul des caractéristiques. Ainsi, un cadre de 30 ans ou moins va en moyenne 1,9 fois de plus en concert de jazz ou de classique par an (dans le cas où le cumul indique une valeur négative on considérera que le résultat est nul).

VIII. LA SORTIE POUR LA DANSE

L'intérêt porté à la danse prend des formes correspondant à des univers très différents : le spectacle de danse classique ou contemporaine, le spectacle de danse folklorique, la sortie en discothèque ou au bal traditionnel. On s'est limité ici aux deux types de sorties les plus éloignées, le spectacle de ballet et la discothèque. Les statistiques ci-dessous montrent qu'il s'agit de pratiques culturelles très inégalement partagées, tant en nombre d'adeptes qu'en intensité de la fréquentation.

Tableau n° 38
Proportion d'individus allant au moins une fois dans l'année au spectacle de danse ou en discothèque, selon la taille de l'unité urbaine de résidence

	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
au spectacle de danse classique ou contemporaine	10.7	6.7	8%
en discothèque	27.6	26.3	27%

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Tableau n° 39
Nombre moyen de sorties dans l'année pour les individus pratiquant la danse, selon la taille de l'unité urbaine de résidence

Nombre moyen de sorties dans l'année, pour les individus qui en font	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	Communes et unités urbaines dont ville-centre < 80 000 hab.	<i>France entière</i>
spectacle de danse classique ou contemporaine	3.5	2.5	3
discothèque	12.4	9.6	10

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Pour le spectacle de ballet classique ou contemporain, la modélisation donne des résultats très pauvres, qu'il s'agisse du modèle linéaire ou du modèle Logit, ce qui s'explique par la faiblesse des effectifs concernés. Les deux principales variables explicatives sont le fait d'être porté vers l'art et la culture, et le fait d'appartenir à un foyer de cadres. Les indicateurs d'offre sont à la limite de la significativité avec dans l'ordre, l'importance de la programmation en spectacles de danse, le nombre de troupes signalées dans les pages jaunes et le fait d'habiter Paris.

Pour la sortie en discothèque, les effets socio-démographiques sont plus marqués, l'effet d'âge étant largement prédominant. Le nombre de discothèques existant dans l'unité urbaine ou le fait d'habiter une ville plus ou moins grande n'ont pas, en revanche, d'impact sensible.

Tableau n° 40
Être allé en discothèque au moins une fois au cours des 12 derniers mois
Les variables explicatives selon le modèle LOGIT

% d'individus correctement reclassés par le modèle = 80%

Variables explicatives classées selon test de significativité	Sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
15 à 29 ans	+	0.0001
30 à 59 ans	+	0.0002
Etudiant	+	0.0200
Chef de ménage ouvrier	-	0.0100
Avoir des enfants	-	0.0100
Aimer sortir	+	0.0500

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Aller en discothèque est clairement associé à un temps spécifique du cycle de vie, au moment où la jeunesse bascule dans l'âge adulte, juste avant d'entrer dans le temps de la famille. Sachant que la sortie en discothèque est largement partagée socialement, l'effet négatif du chef de ménage ouvrier pourrait être associé à un effet de revenu.

IX. APPROCHE SYNTHÉTIQUE : LA DIVERSITÉ DES SORTIES CULTURELLES

Dans le but d'avoir une vision plus globale du phénomène de cumul des consommations culturelles, on a construit un indicateur synthétique du nombre de sorties différentes pratiquées au cours de l'année. On a pris en compte les 10 registres suivants :

Sortie :

- au cinéma,
- au théâtre,
- à l'opéra,
- pour opérette,
- au concert classique,
- au concert de jazz,
- au concert de rock,

- au music-hall,
- pour ballet classique ou contemporain,
- pour spectacle de rue.

Les individus ont été classés selon le nombre de domaines culturels pour lesquels ils sont allés voir une représentation au moins une fois au cours des douze derniers mois. Le score établi pour chacun d'eux indique que plus d'un Français sur trois n'a pratiqué aucune sortie de ce type. Globalement, la moyenne du nombre de registres différents est de 1,4 pour l'ensemble de la population française, et de 1,7 pour l'échantillon des unités urbaines de notre étude.

Tableau n° 41
Le cumul des sorties culturelles

Score établi sur 10 domaines de sorties culturelles	Unités urbaines dont ville-centre > 80 000 hab.	France entière
0	34.7	36.7
1	25.1	28.0
2	13.0	14.9
3	9.4	8.8
4	7.4	5.4
5	4.5	2.8
6	2.6	1.6
7	1.7	0.9
8	1.0	0.5
9	0.5	0.2

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

Cet indicateur montre que le surinvestissement culturel n'est le fait que d'une minorité de Français, y compris parmi les urbains : 20% de l'ensemble de la population, 27% des urbains des villes de plus de 80 000 habitants, ont fréquenté des spectacles relevant de 3 domaines différents au moins ; ils ne sont plus que 6% et 10%, respectivement, à avoir cumulé au moins 5 domaines.

La recherche des facteurs explicatifs de ce score, à l'aide du modèle linéaire, donne de très bons résultats. Les effets les plus déterminants sont dans l'ordre, le fait :

- d'être cadre,
- d'être étudiant,
- d'avoir le goût de l'art et de la culture,
- de n'avoir aucun diplôme (effet négatif).

De plus, les indicateurs d'offre globaux concernant le nombre de salles de spectacles et le nombre de spectacles programmés contribuent, significativement, à expliquer la propension des individus au cumul des pratiques.

Tableau n° 42
Nombre de domaines différents de sorties culturelles
Les variables explicatives selon le modèle linéaire
R2 ajusté = 0.41

Variables explicatives classées selon l'intensité des effets	Intensité et sens des effets	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
Individu cadre	+++	0.0001
Individu étudiant	+++	0.0001
Sans Diplôme	---	0.0001
Diplôme < Bac	--	0.0020
Intérêt pour art et culture	+++	0.0001
Individu inactif	--	0.0001
Age 15 à 29 ans	++	0.0003
Nombre de CD possédés	++	0.0004
Nombre de livres possédés	++	0.0030
Ordinateur au foyer	++	0.0060
<i>Nombre de programmes pondéré des saisons des établissements culturels</i>	++	0.0070
Ménage > deux personnes	-	0.0500

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CREDOC 2000

L'indicateur global de diversité de la consommation dans le domaine du spectacle vivant atteste particulièrement nettement des effets les plus déterminants de la consommation culturelle en général. Chez les urbains, deux positions sociales sont particulièrement enclines à multiplier les sorties culturelles : les cadres tout d'abord, les étudiants ensuite. Par rapport au comportement « moyen » – celui d'un individu de profession intermédiaire, de niveau bac, d'âge moyen, vivant en couple sans enfant –, le fait d'être cadre double le nombre moyen de domaines de sorties, tout comme le fait d'être un étudiant ayant moins de 30 ans (accroissement du score de 1,4 à 2,8).

Si on rajoute à ces positions sociales, le fait d'être porté à investir ses loisirs dans l'art et la culture, on atteint un score de 3,4.

Comme le montre la distribution du score (cf. tableau ci-dessus), la valeur 3 peut être regardée comme le seuil entre le comportement moyen (valeurs 1 ou 2) et le comportement des « grands consommateurs » de culture (valeurs 3 et plus).

Deux effets, fréquemment mentionnés pour les différentes pratiques prises en compte dans cette étude, fonctionnent comme des freins très significatifs. Il s'agit du niveau de diplôme et du type de ménage. Pour le type de ménage, le fait d'appartenir à un foyer de plus de deux personnes réduit de 15% la diversité des sorties culturelles pratiquées. Si les ménages de 3 ou plus correspondent à un grand nombre de situations possibles, ils impliquent dans la majorité des cas la présence de personnes à charge, le plus souvent des enfants. De fait, le nombre d'enfants a un impact négatif sur le score, pour des raisons imputables à la disponibilité en temps mais aussi à l'évolution de la structure du budget des familles.

Par ailleurs, se confirme le fait que les individus « inactifs » (hors chômage et études) ont une consommation culturelle beaucoup moins diversifiée que la moyenne (-40% sur le score moyen), que l'on peut mettre en relation toutes choses égales par ailleurs avec une moindre mobilité et un moindre revenu.

Le niveau de diplôme a un impact aussi marqué que la position sociale. Pour la population française prise dans son entier, l'effet est quasi continu. Plus le niveau de diplôme est bas moins les sorties culturelles sont nombreuses, plus il est élevé plus leur diversité est grande : par rapport aux diplômés de niveau Bac pris comme référence, on enregistre - 50% sur le score moyen pour les « sans diplôme », - 25% pour les diplômés « inférieur au Bac », + 20% pour les diplômés « Bac+2 ou plus ».

Comparativement au modèle établi pour l'échantillon "France entière", dans le modèle concernant l'échantillon des villes de plus de 80 000 habitants, seuls les bas niveaux de diplôme ont un impact significatif. Cela signifie que pour les habitants des grandes villes, avoir simplement le bac ou bien un diplôme d'études supérieures n'introduit pas de différence sensible.

Une autre différence majeure entre les deux modèles « population entière » et « urbains des villes de plus de 80 000 habitants » concerne le poids de l'effet « cadre ». Dans le cas de la population générale, l'effet est quasi linéaire entre les catégories « ouvriers », « employés », « professions intermédiaires » et « cadres ». La catégorie « commerçants et artisans » se situe au niveau le plus bas, comme celle des ouvriers. Autre trait significatif, le fait que l'individu ait un père cadre a un effet positif non négligeable (+ 15% sur le score moyen).

On peut donc estimer que, sur la population vue dans son ensemble, les schémas interprétatifs les plus classiques – poids du capital scolaire, échelle des positions sociales et capital culturel hérité – sont toujours efficaces pour rendre compte de la propension à s'intéresser à la culture.

En revanche, le modèle explicatif apparaît sensiblement différent pour la population des grandes villes. Pour celle-ci, des effets ne jouent pas : le capital scolaire le plus élevé (« bac+2 et plus ») et le capital culturel hérité (effet « père cadre »). Des effets sont au contraire nettement renforcés : le fait d'être cadre et le goût pour l'art et la culture. Enfin, l'effet « résidence à Paris » est très fortement atténué.

Pour rendre compte de ces constats, on peut esquisser l'hypothèse suivante. Dans le milieu urbain, le fait d'être un grand consommateur de culture serait moins la conséquence mécanique de la hiérarchie sociale, l'effet d'un ordre établi, et beaucoup plus le résultat d'un « investissement » spécifique. Cette forme d'investissement serait à la fois plus comportementale et plus ostentatoire que pour la moyenne de la population. Plus comportementale d'abord : le goût en soi pour l'art et la culture qui se trouve avoir plus de poids sur les comportements des urbains est lui-même davantage expliqué par un rapport privilégié à la culture (notamment le fait de détenir beaucoup de livres) que par des déterminants socio-démographiques ou des effets de revenu.

Plus ostentatoire également : l'effet massif qui est associé à la position de cadre (cadres salariés très majoritairement), par comparaison avec toutes les autres catégories socio-professionnelles, n'est pas la simple conséquence de l'aisance matérielle. Le surinvestissement que dénote la propension au cumul des pratiques culturelles, est une forme d'affirmation de classe, aussi spécifique, dans un autre registre, que peut l'être le mode de consommation des jeunes des banlieues urbaines.

Pour prolonger l'analyse, on a créé un second score fondé sur le nombre total de sorties effectuées dans l'année. On mesure alors la fréquence des sorties, tous types de sorties confondus. Deux registres ont néanmoins été supprimés par rapport à ceux utilisés dans le premier score : le cinéma et les spectacles de rues. Introduire le nombre de sorties au cinéma dans un indicateur comptabilisant le nombre total de sorties culturelles déséquilibrerait l'ensemble. En effet, la proportion de personnes se rendant au cinéma et le nombre moyen de films vus sont nettement plus importants que pour les autres registres ce qui fait que, dans de nombreux cas, le score ainsi constitué ne correspondrait qu'au seul cinéma. Enfin, on a préféré éliminer les spectacles de rue, ce registre étant beaucoup trop hétérogène. On considérera donc ce second score comme un indicateur d'intensité de sortie aux spectacles vivants en salle.

Premier constat, le retrait du cinéma et des spectacles de rue accroît considérablement la part des personnes n'ayant pratiqué aucune des activités prises en compte. Plus des deux tiers des Français ont un score nul. Par ailleurs la moyenne du nombre de sorties s'établit à 1,8 sur l'ensemble de la France et à 2,8 pour notre échantillon

d'unités urbaines, nouvelle confirmation de la surconsommation culturelle dans les grands centres urbains.

Second constat, les deux scores sont étroitement liés, les tests de corrélation donnent un coefficient positif, élevé (de l'ordre de 0,7) et très significatif. Mais les résultats obtenus par la modélisation de ce second score n'apportent guère d'éléments de réflexion nouveaux. Premièrement, l'ajustement du modèle est moins bon que sur le premier score (R^2 de 0,23 contre 0,41) ce qui veut dire que la diversification des sorties culturelles apparaît mieux expliquée que la fréquence globale de sortie. Il semble donc plus "socialement déterminé" d'être un polyconsommateur de sorties culturelles que d'être un "gros" consommateur. Cela renforce l'idée d'une consommation culturelle à but ostentatoire qui vise à donner au consommateur appartenant aux classes sociales supérieures une culture transversale, qui se nourrit des différentes pratiques offertes. Tandis que la forte fréquentation ressort comme une dimension plus individuelle et moins soumise à la détermination de l'origine sociale et des autres caractères pris en compte. L'effet diplôme, notamment, n'est plus significatif sur le second modèle alors qu'il s'agissait de l'un des déterminants majeurs de la polyconsommation.

L'analyse de ces deux variables "score" apporte à la discussion sur les effets de l'offre un certain nombre d'éléments permettant de confirmer son impact sur les sorties culturelles.

Tableau n° 43
Hiérarchie des indicateurs d'offre des sorties culturelles

Indicateurs (sous forme de variables continues) classés selon test de significativité	Intensité de l'effet selon test de Student	Probabilité pour la variable de ne pas être significative
<i>Programmation des saisons de l'ensemble des salles de spectacles (pondéré)</i>	2.7	0.0070
<i>Programmation des saisons de l'ensemble des salles de spectacles (non pondéré)</i>	2.6	0.0090
<i>Nombre de théâtres et d'orchestres selon pages jaunes (non pondéré)</i>	2.5	0.0130
<i>PARIS versus villes de province</i>	2.4	0.0150
<i>Nombre de salles de spectacles et cinémas selon sources spécialisées (non pondéré)</i>	2.4	0.0170
<i>Niveau de dépenses totales des villes pour la culture (non pondéré)</i>	2.2	0.0230
<i>Nombre de théâtres et d'orchestres selon pages jaunes (pondéré)</i>	2.2	0.0250
<i>Nombre de salles de spectacles et cinémas selon sources spécialisées (pondéré)</i>	peu significatif	0.1000
<i>Niveau de dépenses totales des villes pour la culture (pondéré)</i>	non significatif	0.5000

Source : Les pratiques culturelles des Français. Enquête DEP 1997/ retraitement CRÉDOC 2000

Non pondérés en fonction de la population des unités urbaines, ces indicateurs traduisent un niveau d'équipement des agglomérations directement corrélé avec la taille de la ville centre. Finalement, c'est le critère du volume de programmation de la saison, toutes salles de spectacles confondues, qui est le plus satisfaisant dans la mesure où il est plus efficace sous sa forme pondérée que non pondérée.

Il ne faudrait pas, toutefois, conclure trop vite à l'existence d'une causalité orientée de l'offre de spectacle vivant vers la propension des individus à les fréquenter. Le modèle atteste, avec un degré de probabilité élevé, qu'il existe bien une relation entre offre et demande. Le fait que le meilleur indicateur de cette relation soit le nombre de spectacles programmés dans la saison confirme ce que nous avons suggéré pour le cinéma. Plus que le taux d'équipement, c'est-à-dire le nombre de salles, c'est l'offre de spectacles qui compte et particulièrement sa diversité, c'est-à-dire le nombre de spectacles différents programmés. Mais quelle causalité produit ce résultat ? Une économie de production et de diffusion culturelles plus active que la moyenne entraîne-t-elle une plus grande fréquentation des salles de spectacles ? Ou, à l'inverse, est-ce une dynamique sociale particulière, ville universitaire, ville de culture régionale, ..., qui crée la demande d'une économie culturelle plus diversifiée ? S'il est vraisemblable que tous les cas de figure imaginables sont possibles, on ne peut en tirer qu'une conclusion : l'intensité de la diffusion (et donc de la production) allant de pair avec l'intensité de la consommation, toutes choses égales par ailleurs, les politiques culturelles peuvent raisonnablement s'appuyer sur le fait que l'économie du spectacle satisfait aux principes élémentaires de l'économie de marché.

CONCLUSION

Des résultats de la modélisation statistique de l'intensité des pratiques culturelles, on retiendra plusieurs enseignements. Ils concernent le pouvoir explicatif des différents types de variables utilisées, la distinction qu'il y a lieu d'introduire entre consommation et pratique, les insuffisances du modèle explicatif qui structure la modélisation et les limites inhérentes au sous-échantillon des urbains sur lequel s'est focalisée l'analyse.

Le premier enseignement tient à la révision que l'on doit opérer concernant le pouvoir explicatif des facteurs socio-démographiques. On constate, en effet, que des variables comme l'âge, le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle, ne jouent pas, pour les urbains, comme des échelles continues hiérarchisant les individus sur un spectre linéaire de positions sociales, ou de capital scolaire et culturel. Pour rendre compte du comportement des urbains, seul un petit nombre de positions particulières marquent des effets significativement différents de la moyenne des autres positions : le « niveau de diplôme inférieur au bac », ou le « niveau de diplôme au moins égal à bac+2 », le fait d'être « étudiant », « cadre », de « vivre seul » ou de vivre « en famille ». A de rares exceptions près, limitées à l'effet diplôme, les modèles ne mettent pas en évidence d'effet continu permettant de conclure que les pratiques culturelles se distribueraient en fonction de ce que l'on qualifie trop facilement d'échelle sociale. Ceci est particulièrement vrai pour les catégories socio-professionnelles.

En revanche, les modèles ont révélé l'importance des phénomènes comportementaux qui permettent de penser que les urbains amateurs de culture représentent un type de consommateurs au profil en grande partie spécifique. Du fait de l'absence de théorie explicative explicite, les variables comportementales utilisées sont malheureusement grossières, voire même tautologiques, telles « aimer sortir », « avoir le goût de l'art et de la culture ». Les indicateurs qui rendent compte de l'intérêt porté aux nouveaux canaux audiovisuels et au multimédia, tels l'abonnement aux « chaînes de télévision câblées » ou la possession d'un « ordinateur », sont d'une interprétation mal assurée. Désignent-ils un profil très spécifique, celui des individus qui adhèrent les premiers aux supports « hi-tech »? Ou bien marquent-ils plus simplement les personnes dont le niveau d'aisance permet de s'offrir les produits ou équipements « haut de gamme » ?

En matière de consommations culturelles, la tendance motrice paraît être le phénomène de l'investissement compulsif ou boulimique dans les choses de la culture, exploité comme un registre privilégié pour satisfaire le besoin de distinction ou d'ostentation. Le fait que l'intensité de consommation dans un registre culturel paraisse expliquer l'intensité de pratique dans un autre, donne l'impression d'une loi sociologique du cumul, qui vaudrait pour le « besoin de culture », comme pour d'autres, le besoin de confort domestique par exemple.

Nos analyses apportent différents éclairages à la question de l'impact de l'offre. On peut dire que le processus majeur est celui de l'accroissement de la consommation culturelle avec le degré d'urbanisation, phénomène qui atteint son paroxysme dans le contexte des grandes capitales. Pourtant, la question intéressante à poser nous paraît être moins celle de la réalité de la relation offre-demande que celle de la dynamique du mode de vie sur les arbitrages entre registre de la culture et registres « autres » que la culture. Sur cette question, il serait intéressant de concevoir une enquête qui permettrait d'analyser les déterminants des arbitrages entre registres, en se fondant sur une théorie de l'opposition entre espace de la culture et espace de la nature (la maison, le jardin, le sport, les activités de plein-air, ...).

Paradoxalement, les facteurs socio-démographiques et les indicateurs d'offre expliquent mieux le niveau de consommation des biens culturels (nombre de livres et de disques possédés) que l'intensité de la pratique des activités culturelles (lire, écouter de la musique). Au vu des résultats de la modélisation, la pratique apparaît plus directement déterminée par des niveaux d'équipement et des facteurs comportementaux, alors que l'équipement est plus clairement structuré par les facteurs sociaux démographiques habituels. Ce constat conduit à formuler une hypothèse centrale pour l'analyse des déterminants du rapport à la culture : dans la relation entre pratiques et consommation, le sens de la causalité va le plus souvent de la consommation vers la pratique. Tout particulièrement quand la pratique s'appuie sur des supports commercialisés, ce qui est le cas le plus général. La consommation est l'amorce de la pratique. En d'autres termes, non seulement il y a peu de pratiques qui ne soient sous tendues par une consommation mais les premières peuvent être regardées comme l'accomplissement de la seconde plutôt que l'inverse. Qui plus est, pour un même registre, la consommation touche une base sociale nettement plus large que la pratique.

On sait qu'il ne suffit pas d'avoir chez soi un piano pour jouer même épisodiquement de l'instrument. De même, le fait d'être équipé d'un ordinateur ne dit rien des usages culturels potentiels que l'on en fait réellement. Le fait que des pratiques aussi spécifiques que jouer d'un instrument ou faire de la musique sur l'ordinateur soient corrélées à la présence des matériels qui les permettent est une lapalissade. En revanche, que ces pratiques ne soient bien expliquées que par le niveau d'équipement laisse insatisfait. L'exemple le plus illustratif est celui de la lecture. Détenir chez soi une bibliothèque conséquente est sociologiquement très connoté. Lire beaucoup l'est, en revanche, nettement moins et ne semble être influencé que par le nombre de livres possédés. Et, fréquenter la bibliothèque n'a à voir, de manière directe, ni avec l'un ni avec l'autre.

Il faut donc admettre que le passage de la pratique potentielle, signalée par l'acquisition de l'équipement correspondant, à la pratique réelle est commandé par des facteurs comportementaux qui débordent les déterminants classiques pris en compte par l'enquête sur les pratiques culturelles du Ministère de la Culture.

Alors que l'offre joue un rôle significatif dans la consommation de biens culturels, elle n'influe qu'indirectement sur les pratiques. Parce qu'en dépit du fait qu'elle requiert équipements et supports, la pratique engage un passage à l'acte qui est commandé par des facteurs qui dépassent ceux de la consommation. D'où cette conclusion. L'analyse des pratiques ne peut faire l'impasse de l'analyse des consommations. Elle doit même regarder la consommation comme le déterminant majeur de l'épanouissement des pratiques. Mais parallèlement, on peut considérer que si la sociologie classique, fondée sur des critères de position sociale permet de rendre compte de manière satisfaisante de l'intensité de la consommation, il faudrait mobiliser d'autres niveaux d'analyse pour expliquer l'extension des pratiques.

Le principal intérêt des essais de modélisation que nous présentons ici, est de révéler qu'une part majeure de ce qui provoque la grande variabilité du nombre des sorties culturelles des individus s'explique par d'autres effets que les caractères socio-démographiques classiques (sexe, âge, niveau de diplôme, PCS, type de ménage). La fréquentation des spectacles culturels comme le théâtre, l'opéra, le concert, impliquent des effets comportementaux orientés par le mode de vie, le réseau relationnel, le temps disponible, l'aisance matérielle, ...

ANNEXE 1

L'ANNUAIRE « LES PAGES JAUNES »

Les rubriques de l'annuaire « pages jaunes » qui ont été prises en compte pour couvrir les différents domaines des pratiques culturelles, sont détaillées ci-dessous.

I. LECTURE, ÉCRITURE :

- Consommation domestique : "bouquinistes", "librairies", "librairies, éditions anciennes".
- Sorties culturelles : "bibliothèques", "médiathèques".
- Pratiques amateurs : Néant.

➤ Remarques sur le contenu des rubriques

La rubrique *librairies* des pages jaunes comprend les librairies spécialisées ou non, les librairies papeteries et un certain nombre de librairies affiliées à des groupes comme France Loisirs. Certaines librairies apparaissent à la fois dans la rubrique *librairies* et dans la rubrique *librairies, éditions anciennes*. Une rubrique spécifique *bouquinistes* réunit les commerces de livres d'occasion et de livres anciens. Dans la rubrique *bibliothèques, médiathèque*, on trouve essentiellement des bibliothèques municipales et des médiathèques, mais également des bibliothèques universitaires et des bibliothèques spécialisées.

II. MUSIQUE :

- Consommation domestique : "disquaires", "Hi-Fi : appareils et accessoires (détails)", "bibliothèques, médiathèques".
- Sorties culturelles : "cabarets et music hall", "discothèques et dancing", "théâtres et salles de spectacles", "orchestres classiques, sociétés de musique, chœurs et chorales".
- Pratiques amateurs : "conservatoires", "musique et chant (leçons)", "musique : instruments et accessoires (vente, location)", "musique : partitions (édition, vente)", "orgues (vente, location)", "pianos (vente, location)".

➤ Remarques sur le contenu des rubriques.

La rubrique *HiFi : appareils et accessoires (détails)* réunit une majorité de magasins proposant une offre qui couvre l'ensemble du domaine audio-vidéo et non la seule partie audio. Dans la rubrique *théâtres et salles de spectacles* on trouve logiquement les théâtres et les différentes salles publiques de la commune mais également un petit nombre de structures comme des compagnies ou des cours de danse. Les *orchestres classiques, sociétés de musique, chœurs et chorales* listent des orchestres nationaux, régionaux, des fanfares, Cette rubrique est quasi exclusivement orientée vers la musique classique. La rubrique *conservatoires* comprend les conservatoires, les écoles de musique municipales mais également un certain nombre d'écoles de musique associatives ou privées. La rubrique *musique et chant (leçons)* regroupe les cours particuliers offerts dans le domaine musical mais également les écoles de musique (municipales entre autres) parfois également prises en compte dans la rubrique précédente. Enfin les deux dernières rubriques qui sont consacrées à un instrument en particulier, *orgues (vente, location)* et *pianos (vente, location)*, ont une importante part de leur contenu déjà référencé dans la rubrique *musique : instruments et accessoires (vente, location)*.

III. TÉLÉVISION, CINÉMA, PHOTOGRAPHIE :

- Consommation domestique : "location de films vidéo et cinéma".
- Sorties culturelles : "cinéma".
- Pratiques amateurs : "photographie et cinéma : appareils, films et accessoires (détail)", "photographie et cinéma : matériel (location)".

➤ Remarques sur le contenu des rubriques

La rubrique *photographie et cinéma : appareils, films et accessoires (détails)* compte une part importante de magasins orientés exclusivement vers la photographie, dont un nombre non négligeable de laboratoires spécialisés dans le développement et le tirage.

IV. THÉÂTRE ET SPECTACLES VIVANTS, DANSE :

- Consommation domestique : il n'existe pas, dans les pages jaunes, de rubrique directement exploitable pour ce registre, par contre on peut établir certains liens avec d'autres rubriques comme celles associées à la lecture (pour la lecture à domicile d'ouvrages consacrés au théâtre) ou à la télévision (pour le visionnage de pièces télédiffusées).
- Sorties culturelles : "cirques, attractions foraines", "marionnettes et spectacles pour enfants", "théâtres et salles de spectacles", "théâtre, ballet, danse (troupes, compagnie)".
- Pratiques amateurs : "danse (salles et leçons)", "discothèques et dancing".

➤ Remarques sur le contenu des rubriques

La rubrique *cirque, attractions foraines* peut présenter selon les départements des offres très variées. Ainsi, à Paris, on y trouve surtout des adresses de cirques et de boutiques d'accessoires, tandis que dans certains départements de province la rubrique sera plutôt orientée vers les manèges et les forains. Le système de comptage ne permettant pas de faire le tri dans cette diversité, cette rubrique ne sera utilisée qu'à titre indicatif. La

rubrique *marionnettes et spectacles pour enfants* donne un petit nombre de compagnies ou associations proposant des stages de formation qui, de ce fait, sont plus proches de la pratique amateur que de la sortie culturelle. Dans *théâtre, ballet, danse (troupes, compagnies)* on trouve surtout des compagnies de spectacles vivants (dont certaines peuvent dispenser des cours amateurs). Il existe d'autre part quelques doublons entre cette rubrique et la rubrique *théâtres et salles de spectacle*.

V. ARTS PLASTIQUES :

- Consommation domestique : "antiquités : achat, vente", "galeries d'art", "tableaux, estampes et reproduction d'art et objets d'art(commerces)".
- Sorties culturelles : "musées", "photothèques".
- Pratiques amateurs : "dessins, peintures, arts graphiques : matériel et fournitures (détail)".

➤ Remarques sur le contenu des rubriques

On peut trouver, dans la rubrique *musées*, quelques associations (concernées par les musées) qui ne constituent pas en soi des lieux visitables. La rubrique *photothèque* peut contenir des éléments pris en compte par ailleurs, comme les médiathèques, ainsi qu'un certain nombre de professionnels comme des agences de publicité qu'on ne peut pas lier à une pratique de sortie culturelle. Enfin, la rubrique *antiquités : achat, vente* ne concerne qu'en partie les consommations culturelles, car elle comprend des activités de type débarras de greniers qui dépassent le champ de l'étude.

VI. MULTIMÉDIA :

- Consommation domestique : "jeux vidéo (vente, location)", "micro-informatique (vente, maintenance)".
- Sorties culturelles : les cybercafés ne sont pas répertoriés en tant que tels dans les pages jaunes. Ils figurent souvent dans la rubrique *café, bar, brasserie*, mais ne sont pas directement identifiables. Le constat est à peu près identique pour les salles d'arcade, ces dernières étant dispersées dans plusieurs rubriques. L'exploitation de ce type de pratique ne sera donc pas possible.

- Pratiques amateurs : il est très difficile de s'intéresser à la pratique amateur de l'Internet dans la mesure où les fournisseurs d'accès ne sont pas localisés géographiquement.

➤ Remarques sur le contenu des rubriques

La rubrique micro-informatique (vente, maintenance) contient un nombre non négligeable d'annonces qu'on ne peut rapprocher d'une pratique culturelle (il s'agit essentiellement d'annonces pour des prestataires de services en informatique pour les entreprises). Cette rubrique sera utilisée à titre exploratoire, mais il est peu probable qu'elle donne des résultats très significatifs.

VII. RUBRIQUES HÉTÉROGÈNES

Bien que les informations contenues dans la rubrique "*Associations, organismes culturels et socio-éducatifs*" soient plutôt disparates, comprenant notamment les maisons des jeunes et de la culture, les associations d'aide aux handicapés ou différentes associations caritatives, il semble important de la retenir car elle constitue une source nécessaire, en particulier pour les centres socio-culturels, pour lesquels l'information n'est pas disponible par ailleurs. En revanche, concernant les MJC, une source plus complète étant disponible, il peut être effectué un traitement plus spécifique.

La rubrique "*enseignement : professions artistiques*" semble intéressante de prime abord mais elle est très hétérogène dans la mesure où les enseignements de théâtre, de musique ou de cinéma s'y retrouvent. L'information recueillie auprès des DRAC et des différentes associations peut lui être préférée car elle est plus précise (bien que limitée aux régions qui ont répondu à nos demandes).

La rubrique "*tourisme : sites, circuits et curiosités*" qui correspond à un thème abordé dans PC 97 sera utilisée à titre illustratif.

Enfin, la rubrique "*parcs d'attraction, centre de loisirs*" comprend des espaces récréatifs très divers comme les centres aérés, les parcs zoologiques, mais aussi différents types d'espaces naturels, qui peuvent accueillir des activités gérées par des structures publiques ou privées. Cette hétérogénéité rend cette rubrique difficilement utilisable.

VIII. RUBRIQUES NON PRISES EN COMPTE

Les rubriques sélectionnées dans le cadre de cette étude, bien que ne représentant qu'une infime partie de l'information disponible dans les « pages jaunes », couvrent la quasi totalité du champ de l'offre culturelle identifiable dans cet annuaire. Néanmoins quelques rubriques *a priori* importantes ont été abandonnées pour des problèmes d'hétérogénéité ou de manque de précision du contenu de la rubrique. Il s'agit notamment des rubriques suivantes.

➤ Documentation et archives (centres de)

Les annonces de cette rubrique auraient pu être exploitées dans le cadre des pratiques de lecture. Toutefois, le contenu de la rubrique semble plutôt hétéroclite puisqu'un certain nombre de professionnels proposant de l'offre de service aux entreprises (dans le domaine de la documentation) y sont mentionnés. D'autre part, les centres documentaires cités s'adressent plutôt à des recherches professionnelles qu'à des activités de lecture de loisir.

➤ Papeteries, librairies papeteries

Il ne semble pas possible de cerner une offre spécifiquement associée à la pratique de l'écriture. Le « matériel » utilisé pour la rédaction d'un journal ou l'écriture d'une manière générale n'est pas suffisamment spécifique. Ne s'intéresser qu'à l'écriture sur papier et aux fournitures qu'elle requiert (stylos, papiers, cahiers, ...) conduit à négliger l'écriture sur support informatique, aujourd'hui très développée. De plus, la plus grande part des produits vendus en papeterie vont aux usages scolaires.

➤ Orchestres de variétés

Cette rubrique devrait *a priori* réunir des éléments importants pour l'offre culturelle dans le

domaine de la musique, plus précisément pour la partie « sorties culturelles ». Elle aurait pu constituer un complément à la rubrique *orchestres classiques, sociétés de musique, chœurs et chorales* par l'exploration d'autres champs musicaux. Mais cette rubrique regroupe une grande part d'annonces pour de l'offre d'animation pour les fêtes

locales et les mariages ou encore pour les comités d'entreprises. On ne peut établir un lien direct entre les activités prises en compte par l'enquête pratiques culturelles et cette rubrique prise dans son ensemble.

➤ Matériel audiovisuel

Enfin, les rubriques se rapportant au matériel audiovisuel, que ce soit pour l'achat ou la location ont également été écartées, tout d'abord parce que la plupart d'entre elles ont un contenu très hétéroclite. Le comptage du nombre d'annonces de la rubrique n'a guère de sens. D'autre part, pour l'approvisionnement, aujourd'hui dominant, dans les magasins de la grande distribution, on dispose d'autres sources que les pages jaunes (liste des chaînes de la grande distribution, spécialisées ou généralistes).

ANNEXE 2 :

LA COMPOSITION DES UNITÉS URBAINES

Tableau n° 44
La composition des unités urbaines
(population selon le RGP 99)

Unité urbaine d'Amiens	Population totale : 160 767
Cagny	Pont de Metz
Camon	Rivery
Dreuil lès Amiens	Saleux
Dury	Salouel
Longueau	
Unité urbaine d'Angers	Population totale : 226 912
Avrillé	Mûrs Erigné
Beaucouzé	Ponts de Cé
Bouchemaine	St Barthélémy d'Anjou
Ecouflant	Ste Gemmes sur Loire
Juigné sur Loire	Trélazé
Unité urbaine d'Avignon	Population totale : 253 581
Angles (les)	Morières lès Avignon
Althen des Paluds	Pontet (le)
Barbentane	Rognonas
Bédarrides	Sorgues
Châteaurenard	Vedène
Entraigues sur Sorgues	Villeneuve lès Avignon
Unité urbaine de Besançon	Population totale : 134 335
Beure	Châtillon le Duc
Chalèze	Ecole Valentin
Chalezeule	Thise
Unité urbaine de Brest	Population totale : 210 058
Bohars	Plougastel Daoulas
Gouesnou	Plouzané
Guipavas	Relecq Kerhuon
Unité urbaine de Caen	Population totale : 199 381
Baron sur Odon	Fontaine Etoupefour
Bretteville sur Odon	Giberville
Carpiquet	Hérouville St Clair
Colombelles	Ifs
Cormelles le Royal	Mondeville
Cuverville	Rots
Démouville	St Germain la Blanche Herbe
Epron	Verson
Fleury sur Orne	

Unité urbaine de Clermont-Ferrand	Population totale : 258 542
Aubière	Châteaugay
Aulnat	Cournon d' Auvergne
Beaumont	Durtol
Blanzat	Gerzat
Cébazat	Lempdes
Cendre (le)	Nohanent
Ceyrat	Romagnat
Chamalières	Royat
Unité urbaine de Bordeaux	Population totale : 754 017
Ambarès et Lagrave	Léognan
Artigues près Bordeaux	Lormont
Bassens	Mérignac
Bègles	Montussan
Blanquefort	Pessac
Bouliac	Plan Médoc (le)
Boussac	Pompignac
Bruges	Quinsac
Cadaujac	St Aubin de Médoc
Comblanes et Meynac	St Loubès
Canéjan	St Louis de Montferrand
Carbon Blanc	St Médard en Jalles
Carignan de bordeaux	St Sulpice et Cameyrac
Cenon	St Vincent de Paul
Cestas	Ste Eulalie
Eysines	Taillan Médoc
Fargues St Hilaire	Talence
Floirac	Tresses
Gradignan	Vayres
Haillon (le)	Villenave d'Ornon
Izon	Yvrac
Latresne	
Unité urbaine de Dijon	Population totale : 237 203
Chenôve	Ouges
Chevigny St Sauveur	Perrigny lès Dijon
Daix	Plombières lès Dijon
Fontaine lès Dijon	Quetigny
Longvic	St Apollinaire
Marsannay la Côte	Sennecey lès Dijon
Neuilly lès Dijon	Talant

Unité urbaine de Grenoble	Population totale : 419 468
Biviers	Poisat
Bresson	Pont de Claix
Champ près Frogès	St Egrève
Claix	St Ismier
Corenc	St Martin D'Hères
Domène	St Martin le Vinoux
Echiroles	St Nazaire les Eymes
Eybens	Sassenage
Fontaine	Seyssinet Pariset
Fontanil-Cornillon	Seyssins
Frogès	Tronche (la)
Gières	VarcesAllières et Risset
Meylan	Versoud
Montbonnot St Martin	Veurey Voroize
Murianette	Villard Bonnot
Noyarey	Voreppe
Unité urbaine de Limoges	Population totale : 173 243
Condat sur Vienne	Isle
Couzeix	Palais sur Vienne (le)
Feytiat	Panazol
Unité urbaine du Havre	Population totale : 248 560
Epouville	Montivilliers
Fontaine la Mallet	Notre Dame du Bec
Fontenay	Rolleville
Gainneville	St Laurent de Brèvedent
Gonfreville l'Orcher	St Martin du Manoir
Harfleur	Ste Adresse

Unité urbaine de Lille	Population totale : 1 000 714
Roubaix	Lys lez Lannoy
Tourcoing	Madeleine
Anstaing	Marcq en Baroeuf
Baisieux	Marquette lez lille
Bondues	Mons en Baroeuf
Bourghelles	Mouvaux
Bouvines	Neuille en Ferrain
Capinghem	Noyelles lès Seclin
Chéreng	Pérenchies
Croix	Prémesques
Cysoing	Ronchin
Emmerin	Roncq
Englos	Sailly lez Lannoy
Faches Thumesnil	Sainghin en Mélantois
Forest sur Marque	St André
Gruson	Santes
Hallennes lez Haubourdin	Seclin
Halluin	Sequedin
Haubourdin	Templemars
Hem	Toufflers
Lambersart	Tressin
Lannoy	Vendeville
Leers	Verlinghem
Lesquin	Villeneuve d'Ascq
Lezennes	Wambrechies
Linselles	Wasquehal
Lomme	Wattignies
Lompret	Wattrelos
Loos	Willems
Louvil	
Unité urbaine du Mans	Population totale : 194 757
Allones	Ruaudin
Arnage	St Pavace
Changé	Sargé lès le Mans
Chapelle St Aubin (la)	Yvré l'Evêque
Coulaines	
Unité urbaine de Metz	Population totale : 322 448
Augny	Montigny lès metz
Ban St Martin	Moulins lès Metz
Châtel St Germain	Ste Ruffine
Jussy	Scy Chazelles
Lessy	Vantoux
Longeville lès Metz	Vaux
Marly	Woippy

Unité urbaine de Lyon	Population totale : 1 348 422
Albigny sur Saône	Misérieux
Beynost	Moins
Boisse (la)	Montagny
Brignais	Montanay
Brindas	Montluel
Bron	Mulatière (la)
Cailloux sur Fontaines	Neuville sur Saône
Caluire et Cuire	Neyron
Champagne au Mont d'Or	Oulins
Chaponost	Parcieux
Charbonnières les Bains	Pierre Bénite
Charly	Reyrieux
Chasse sur Rhône	Rillieux la Pape
Chassieu	Rochetaillée sur Saône
Collonges au Mont d'Or	Ste Euphémie
Communay	Sathonay Camp
Corbas	Sathonay Village
Couzon au Mont d'Or	Sérézin du Rhône
Craponne	Solaize
Curis au Mont d'Or	St Cyr Mont d'Or
Dagneux	St Didier au Mont d'Or
Dardilly	St Didier de Formans
Décines Charpieu	St Fons
Ecully	St Genis Laval
Feyzin	St Genis les Ollières
Fleurieu sur Saône	St Maurice de Beynost
Fontaines St Martin	St PrieSt
Fontaines sur Saône	St Romain au Mont d'Or
Francheville	St Symphorien d'Ozon
Genas	Ste Consorce
Genay	Ste Foy lès Lyon
Givors	Tassin la Demi Lune
Grézieu la Varenne	Ternay
Grigny	Tour de Salvagny (la)
Irigny	Trévoux
Limonest	Vaugneray
Loire sur Rhône	Vaulx en Velin
Marcy l'Etoile	Vénissieux
Massieux	Vernaison
Meyzieu	Villeurbanne
Millery	Vourles
Miribel	
Unité urbaine de Montpellier	Population totale : 288 059
Castelnau le Lez	Juvignac
Clapiers	Montferrier sur Lez
Crès (le)	St Clément de Rivière
Jacou	Vendargues
Unité urbaine de Nîmes	Population totale : 148 866
Bernis	Uchaud
Milhaud	

Unité urbaine de Marseille-Aix-en-Provence	Population totale : 1 349 584
Allauch	Marignane
Aubagne	Meyreuil
Auriol	Mimet
Berre l'Étang	Penne sur Huveaune (La)
Bouc Bel Air	Pennes Mirabeau (les)
Bouilladisse	Peypin
Cabriès	Plan de Cuques
Cadolive	Rognac
Destrousse (la)	Roquevaire
Fuveau	St Savournin
Gardanne	St Victoret
Gémenos	Septèmes les Vallons
Gignac la Nerthe	Simiane Collongue
Gréasque	Venelles
Unité urbaine de Mulhouse	Population totale : 234 188
Brunstatt	Richwiller
Didenheim	Riedisheim
Habsheim	Rixheim
Lilzach	Ruelisheim
Kingersheim	Sausheim
Lutterbach	Staffelfelden
Morschwiller le Bas	Wittelsheim
Pfastatt	Wittelnheim
Unité urbaine de Nancy	Population totale : 331 249
Bainville sur Madon	Liverdn
Bouxières aux Dames	Ludres
Chaligny	Malleloy
Champigneules	Malzéville
Chavigny	Maxéville
Custines	Messein
Dombasles sur Meurthe	Neuves Maisons
Dommartement	Pompey
Essey lès Nancy	Pont St Vincent
Eulmont	Pulnoy
Réville devant Nancy	St Max
Frouard	St Nicolas de Port
Heillecourt	Saulxures lès Nancy
Houdement	Seichamps
Jarville la Malgrange	Tomblaine
Laneuveville devant Nancy	Vandoeuvre lès Nancy
Laxou	Varangéville
Lay St Christophe	Villiers lès Nancy

Unité urbaine de Nantes	Population totale : 545 063
Basse Goulaine	Rezé
Bouguenais	St Herblain
Carquefou	St Jean de Boiseau
Chapelle sur Erdre	St Sébastien sur Loire
Coueron	Ste Luce sur Loire
Haute Goulaine	Sautron
Indre	Sorinières
Montagne	Thouaré sur Loire
Orvault	Vertou
Pellerin	
Unité urbaine de Nice	Population totale : 889 265
Beaulieu sur Mer	St André
Cagnes sur Mer	St Jean Cap Ferrat
Cantaron	St Jeannet
Carros	St Laurent du Var
Chateauneuf de Contes	St Paul
Colle sur Loup (la)	Tourrette Levens
Colomars	Tourrettes sur Loup
Contes	Trinité (la)
Drap	Vence
Falicon	Villefranche sur Mer
Gattières	Villeneuve-Loubet
Gaude (la)	
Unité urbaine d'Orléans	Population totale : 263 252
Boigny sur Bionne	St Cyr en val
Chapelle St Mesmin	St Denis en Val
Chécy	St Hilaire St Mesmin
Combleux	St Jean de Braye
Fleury les Aubrais	St Jean de la Ruelle
Ingré	St jean le Blanc
Mardié	St Pryvé St Mesmin
Olivet	Saran
Ormes	Semoy
Unité urbaine de Pau	Population totale : 181 471
Aressy	Lescar
Assat	Lons
Aussevielle	Mazères Lezons
Balios	Meillon
Billère	Morlaàs
Bizanos	Narcastet
Boeil Bezing	Poey de Lescar
Bordes	Rontignon
Gelos	Serres Morlaàs
Idron Ousse Sendets	Siros
Jurançon	Uzos
Lée	
Unité urbaine de Perpignan	Population totale : 162 653
Baho	Pia
Bompas	Rivesaltes
Cabestany	St Estève
Canohès	Soler (le)
Peyrestortes	Toulouges

Unité urbaine de Reims	Population totale : 162 653
Bétheny	St Léonard
Cormontreuil	Tinqueux
St Brice Courcelles	
Unité urbaine de Rennes	Population totale : 272 182
Bruz	St Grégoire
Cesson Sévigné	St Jacques de la Lande
Chantepie	Vezein le Coquet
Chartre de Bretagne	
Unité urbaine de Rouen	Population totale : 389 929
Amfreville la Mi Voie	Mesnil Esnard (Le)
Bihorel	Mont St Aignan
Bois Guillaume	Montville
Bonsecours	Moulineaux
Canteleu	Notre Dame de Bondeville
Darnétal	Oissel
Déville Lès Rouen	Petit Couronne
Fontaine sous Préaux	Petit Quevilly (le)
Franqueville St Pierre	St Etienne du Rouvray
Grand Couronne	St Léger du Bourg Denis
Grand Quevilly (le)	St Martin du Vivier
Houlme (le)	Sotteville lès Rouen
Malaunay	Val de la Haye
Maromme	Vaupalière (la)
Unité urbaine de St-Etienne	Population totale : 292 166
Chambon Feugerolles (le)	St Jean Bonnefonds
Etrat (l')	St Priest en Jarez
Firminy	Sorbiers
Fraisses	Talaudière (la)
Ricamarie (la)	Tour en Jarez (la)
Roche la Molière	Unieux
St Genest Lerpt	Villars
Unité urbaine de Strasbourg	Population totale : 427 184
Bischheim	Oberhausbergen
Eckbolshelm	Ostwald
Hoehelm	Rechstett
Lilkirch Graffenstaden	Schiltighelm
Lampersheim	Souffelweyersheim
Lingolsheim	Wolfisheim
Niederhausbergen	
Unité urbaine de Toulon	Population totale : 519 561
Bandol	St Mandrier sur Mer
Carqueiranne	Sanary sur Mer
Crau (la)	Seyne sur Mer (la)
Fariède (la)	Six Fours les Plages
Garde (la)	Solliès Pont
Hyères	Solliès Toucas
Ollioules	Solliès Ville
Pradet (le)	Valette du Var (la)
Revest les Eaux (le)	

Unité urbaine de Tour	Population totale : 297 439
Ballan Miré	Riche (La)
Chambray lès Tours	Rochecorbon
Fondettes	St Avertin
joué lès Tours	St Cyr sur Loire
Larcay	St Genouph
Luynes	St Pierre des Corps
Membrolle sur Choisille (La)	Veigné
Mettray	Vernou sur Brenne
Montbazou	Ville aux Dames (La)
Montlouis sur Loire	Vouvray
Parcay Meslay	
Unité urbaine de Toulouse	Population totale : 761 107
Aucamville	Montrabé
Aussonne	Muret
Uzeville-Tolosane	Péchabou
Balma	Pechbonnieu
Beaupuy	Pibrac
Beauzelle	Pins Justaret
Belberaud	Pinsaguel
Blagnac	Plaisance du Touch
Brax	Pompertuzat
Castenet-Tolosonet	Portet sur Garonne
Castelginest	Quint
Castelmaurou	Ramonville St Agne
Colomiers	Roques
Cornebarrieu	Roquettes
Cugnaux	Rouffiac Tolosan
Eaunes	St Alban
Escalquens	St Geniès Bellevue
Fenouillet	St Jean
Fonbeauzard	St Jory
Frouzins	St Loup Cammas
Gagnac sur Garonne	St Orens de Gameville
Labarthe sur Lèze	Salvetat St Gilles
Labastide St Sermin	Seilh
Labège	Seysses
Lapeyrouse-Fossat	Tournefeuille
Launaguet	Union (L')
Léguévin	Villate
Lespinasse	Villeneuve Tolosane
Montberon	
Paris	Population totale : 2 125 851
Seule la ville de Paris (intra-muros) est prise en compte	

Dépôt légal : Mars 2001

ISSN : 1257-9807

ISBN : 2-84104-177-8

CAHIER DE RECHERCHE

Récemment parus :

Évaluer les performances d'un secteur d'activité
Philippe MOATI - n°148 (2000)

**Exploration au pays de la mobilité : les entreprises
et les déplacements vers le travail**
I. VAN DE WALLE - n°149 (2000)

**Peut-on prévoir la fréquentation des établissements
culturels ?**
B. MARESCA, G. ARBAN, J. COUREL - n°150 (2000)

L'influence du lieu de résidence sur les opinions ?
R. BIGOT - n°151 (2000)

**Chômage technologique, ralentissement de la
consommation et sentiment de restrictions**
R. BIGOT - n°152 (2000)

**Des ressources aux compétences : propositions pour
une méthode d'analyse des attitudes et comportements
des jeunes des banlieues et d'ailleurs**
P. DUBÉCHOT, C. LECOMTE, P. LE QUÉAU - n°153 (2000)

**Evolution d'une table de composition nutritionnelle
des aliments vecteurs de glucides simples**
A. COUVREUR - C. SIMONET - J.-P. LOISEL - n°154 (2000)

La consommation au début 2001 et la perception de la qualité
A.-D. BROUSSEAU, A. COUVREUR, F. LEHUÉDÉ - n°155 (2001)

**Démocratie de proximité et participation des habitants
à la politique de la ville**
Guy POQUET - n°156 (2001)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-177-8

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie